

Bibliothèque numérique

medic@

Journal de médecine, chirurgie,
pharmacie, etc.

1793 (An II), n° 95. - Paris : Didot jeune, 1793.
Cote : 90145, 1793, n° 95



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90145x1793x95>

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE

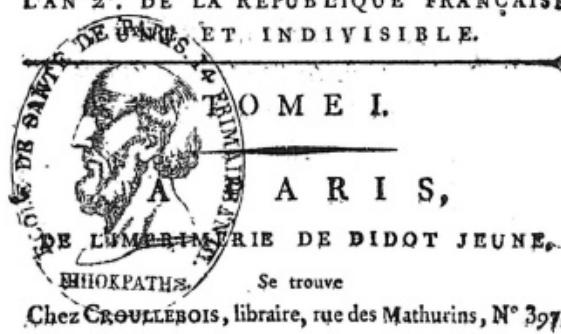
E T

PHARMACIE.

Par PH. A. BACHER, médecin de
la ci-devant Faculté de Paris.

Opinionum commenta delet dies, natura iudicia confirmat.
Cic. De Nat. Deor.

VENDÉMIAIRE,
L'AN 2^e. DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
REPUBLIQUE DE FRANCE, ET INDIVISIBLE.



L'AN 2^e.



AVIS AUX CORRESPONDANS.

Ce Journal ayant uniquement pour but la propagation et le perfectionnement d'un art précieux à l'humanité, le MINISTRE DE L'INTÉRIEUR a permis que les Mémoires et Observations des citoyens correspondans lui fussent adressés.

N. B. Sur l'enveloppe, on mettra : au citoyen MINISTRE DE L'INTÉRIEUR à Paris, et sur la bande, contenant le manuscrit ; on mettra : pour le JOURNAL DE MÉDECINE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE
ET PHARMACIE.

VENDÉMIAIRE, L'AN 2^e.

De l'influence de la liberté sur la santé, la morale et le bonheur (a).

Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.
JUW. Sat. X, v. 356.

Par FR. LANTHENAS, D. M.
A Paris, chez les directeurs de
l'imprimerie du Cercle social, rue
du Théâtre-François, n°. 4, 1792.
L'an 4^e. de la liberté.

DANS tous les siècles les esprits cultivés ont attribué le sort malheureux de l'humanité à une complication de

(a) C'est par exception au plan de notre A ij

4 DE L'INFLUENCE

pouvoirs qui la dégradoient, qui dénatureroient son instinct et qui étouffoient sa raison, conséquemment à des pouvoirs illégitimes. Cependant, pour que les philosophes osassent publiquement énoncer, pour qu'ils pussent faire concevoir au plus grand nombre une vérité qui, une fois reconnue, offroit à chacun les moyens de revendiquer ses droits individuels, par la raison même qu'elle éleyoit tous les hommes à la hauteur de leur vraie destination, il falloit que l'imprimerie fût inventée; et telle étoit encore la condition des hommes, que cet art qui devoit les conduire tous au sentiment de leur dignité, de leurs droits et à celui de leur force pour se les assurer, ne servit d'abord qu'à envelopper leur ignorance dans de nouvelles superstitions, à augmenter la domination sacerdotale, le soutien

journal que nous plaçons une notice au commencement d'un cahier; mais celle-ci peut, dans les circonstances présentes, servir de discours préliminaire.

N.B. Cet article devoit paraître dans le cahier de janvier; et l'on m'en avoit déjà remis les épreuves; des circonstances relatives au citoyen député *Lanthénas*, m'avoient déterminé à différer de le publier.

DE LA LIBERTÉ. 5

même du despotisme. Mais si le despotisme a pu reculer de quelques siècles son influence salutaire, l'imprimerie devoit, quoique lentement, triompher de tous les obstacles dont on l'environnoit; elle fit apprécier cette espèce privilégiée à laquelle l'orgueil, la cupidité, le mauvais exemple, la dépravation des sentimens, rendoient nécessaires des prérogatives aussi onéreuses qu'avilissantes pour l'humanité; l'imprimerie démasqua cette race hypocrite etéroce qui, sans elle, eut de génération en génération opprimé tous les peuples assez abrutis pour ne sentir ni ce qu'ils étoient, ni ce qu'ils pouvoient.

Aujourd'hui les rubriques infernales, les sacriléges impostures, les menaces impudentes des pontifes, les canons, les armées des potentats, les insolens sophismes de ces bipèdes concussionnaires, qu'on appeloit collectivement *la robe et les deux premiers ordres*, luttent en vain contre la vérité; sa lumière divine éclaire, malgré leurs efforts combinés, une génération entière de françois; les philosophes voient assuré le succès de leurs travaux; car ensu, ils voient que la force universelle l'empire de la raison.

A iiij

6 D'E T L'INFLUENCE

Grâces donc à la liberté de la presse, *Lanthénas* lui-même demande à tout lecteur : « Quand les hommes seront-ils assez éclairés pour remonter aux causes premières des infirmités qui les accablent, et des maux politiques qu'ils endurent ? » Et de suite il répond : « Lorsque tous les charlatans seront démasqués. »

Je me demande à mon tour : Tous les charlatans quand seront-ils démasqués ? Et je réponds : « Lorsqu'il n'y aura plus ni poltrons ni sots admirateurs. »

Jaloux de concourir à la destruction des abus, *Lanthénas*, armé de toutes pièces, poursuit pour sa quote-part les prêtres, les magistrats, voire même des médecins. « Les prêtres et les magistrats, dit-il, n'étoient sous l'ancien régime que de vrais charlatans. Apôtres de la morale et gardiens des lois, ils auroient dû faire la révolution que la philosophie a opérée, s'ils eussent eu à cœur les mœurs, la vertu et les principes de la justice et de la raison. » Voilà des vérités, et l'on saura gré à *Lanthénas* de les avoir révélées. Si effectivement *les magistrats et les prêtres eussent eu à cœur les mœurs, la vertu et les premiers principes de*

DE LA LIBERTÉ

la justice et de la raison, ils eussent été eux-mêmes de vrais philosophes, et comme tels ils nous auroient évité la peine de faire une révolution, et *Lanthenas* eût été dispensé de publier son travail. Mais pourquoi voulour faire prêcher l'évangile à la corporation des diables ? Pourquoi, à moins qu'on n'ait à faire un poème, s'amuser à des hypothèses qui ne peuvent exister que dans l'imagination ? *Lanthenas*, tout orateur et logicien qu'il est, ne s'est pas rappelé que le *contrarium in objecto* est une chimère, sans quoi il eût probablement tourné sa phrase d'une autre manière, et évité deux gaucheries en quatre lignes.

« Quant à la médecine (c'est l'auteur qui parle,) tolle qu'elle est considérée même dans le monde savant, que pouvoit-elle paroître à celui qui avoit si profondément médité sur l'origine de tous les maux qui affligen l'espèce humaine ? Rousseau sentit bien que nos maladies dépendent de causes éloignées et prochaines, auxquelles ne remonte jamais la tourbe de nos médecins : il eut tort peut-être de ne pas étudier avec plus de profondeur la pratique de leur art : il auroit bien

A iv

S. DE L'INFLUENCE

mieux démasqué ceux qui l'exercent sans principes, et très-souvent sans y croire; mais il avoit tout dit en prêchant la liberté, en la faisant connoître, en la faisant aimer: il se contenta d'ajouter, ce qui fut encore mis au nombre des paradoxes, que la confiance dans les médecins et leur art est un genre de superstition dont il importe de détromper les hommes; que cette superstition les rend pusillanimés, parce qu'elle leur ôte la confiance qu'ils doivent avoir dans la nature; qu'elle déprave nos habitudes, nos goûts, nos plaisirs, nos connaissances même; qu'elle altère l'idée que nous nous formons des objets qui nous entourent; enfin qu'elle nous écarte des véritables sources de la vigueur et de la santé. La médecine, disoit-il, à beau faire tous les jours des milliers de victimes, ses plus grands succès ne consistent qu'à pallier quelques maladies et à faire marcher des cadavres: les riches peuvent seuls par hasard en recevoir quelques bienfaits, quand ils ne sont pas dupes eux-mêmes des promesses des médecins: la multitude, victime de cet art trompeur, est toujours inévitablement sacrifiée aux abus qu'il entretient. N'importe, tous

VI A

DE LA LIBERTÉ. 9

attendent leur salut de l'art, et jamais de la nature ; ils accusent continuellement cette mère commune, au lieu de n'espérer rien que de ses lois ; il semble qu'il n'auroit été donné à l'homme de pouvoir les étudier, que pour les admirer sans les suivre et se rendre plus misérable ».

« Cependant on ne sauroit aujourd'hui méconnoître les erreurs que les médecins eux-mêmes semblent entretenir pour leur profit, quand ils ne sont pas les premiers à découvrir et à publier les conséquences pernicieuses qui en dérivent pour la santé des individus et la constitution même générale de l'espèce. C'est sans doute ce qui alluma contre les médecins la colère de l'amis le plus fervent des hommes : il ne pouvoit pardonner à tant d'êtres infatigés d'un vain savoir, de ne pas prêcher hautement que le despotisme seul tient l'urne fatale d'où découlent presque tous les maux qu'ils prétendent guérir. »

Tel est l'exposé littéral du premier paragraphe. Le public jugera sans doute que notre frère *Lanthénas* est assez impartial, et qu'il ne ménage pas plus les charlatans en médecine, que ceux en théologie. Plût au ciel que dès à

Av

10. DE L'INFLUENCE

présent il y eût moyen de réformer la médecine, tout comme on a réformé l'église !

N'en déplaise pourtant à *Jean-Jacques*; s'il est constant que dans la recherche des causes auxquelles il faut attribuer le sort malheureux du plus grand nombre des hommes, la vérité devoit se montrer, et plus tôt et plus à nu aux médecins habitués à interroger et à épier sans cesse la nature, qu'à toute autre classe de savans, ils ont aussi en toute occasion fait cause commune avec les philosophes, avec les amis de l'humanité pour s'élever contre les despotes spirituels et temporels (*a*), contre toutes les autorités superflues, arbitraires, et par là-même déraisonnables.

Hippocrate ne donnoit pas l'exemple d'une déférence aveugle pour les rois, lorsqu'il répondit à celui qui lui

(*a*) Qu'aura à répondre un instituteur à son élève, quand il lui demandera ce que c'étoit que l'autorité spirituelle ? *Une autorité uniquement fondée et sur la friponnerie de la minorité et sur la sottise de la majorité*, puisque cette autorité spirituelle s'est éclipsée à mesure que la lumière majestueuse du bon sens nous a éclairés.

DE LA LIBERTÉ. 11

demandoit son secours; *Sciat autem rex Artaxerxes quod apud Hippocratem plus valeat ratio patricie quam auri.* Et depuis cet *Hippocrate* jusqu'à nos jours, la cause de l'humanité n'a pas eu de meilleurs défenseurs que les médecins.

Notre révolution ne pouvoit avoir, ni n'a eu dans aucune classe de citoyens, des promoteurs plus ardents, plus décidés en connoissance de cause, que dans celle des médecins. Voilà pourquoi ils ont été exposés aux traits de la malveillance des égoïstes, des illuminés, des tartufes. En vain, dans des feuilles périodiques, les ont-ils taxés d'athéisme; les médecins n'en sont pas devenus plus enclins à prôner aucun culte prétendu religieux: ils n'en sont pas moins restés fidèles à la cause de la liberté et de l'égalité; en un mot, à la sainte cause de l'humanité. Mais n'en déplaise à *Rousseau* en faisant connaître le prix de la liberté, il n'ont pas dit en même temps qu'il falloit renoncer au moyen de se la procurer.

Revenons à *Lanthenas* et à *Rousseau*. Il faut d'abord faire une distinction; *Lanthenas* croit à la médecine, et le citoyen de Genève n'y croyoit

A vj

12 DE L'INFLUENCE

pas. Jean-Jacques en a-t-il eu plus ou moins à se louer de sa destinée ? N'a-t-il pas été malencontreux dès sa première jeunesse, subjugué depuis par un vice anti-social dont il n'a jamais laissé démêler la cause, parce qu'il y avoit autant de mal-adresse, d'incohérence dans sa conduite personnelle, que de génie dans ses conceptions métaphysiques ? Est-il étonnant que cet esprit chagrin, irrésolu et inquiet, qui deux fois a changé de religion, qui nous a donné le *Vicaire savoyard*, et même ayant un mémoire non moins fantasque et captieux sur le mal que les arts et les sciences ont fait aux hommes, ait voulu paroître incrédule en médecine ? Pouvoit-il se refuser la douce matière d'un ample paradoxe, lui qui se sentoit si fort pressé par le besoin de laisser échapper de cet *âcre*, lequel par-tout le tourmentoit, Jequel, malgré son amour pour le genre humain, lui a fait faire tant de sottises à ses amis, hommes et femmes ?

Jean-Jacq. Rousseau n'a pu qu'en peu d'instant dans sa vie dérober son talent à la sinistre inspiration de son démon, et une fois c'a été pour bien mériter de la médecine et des médecins : il

DE LA LIBERTÉ. 13

a su profiter de celles de leurs leçons et de ceux de leurs écrits qui étoient à sa portée; et par sa réputation et son style, il a promptement opéré un changement avantageux dans l'éducation physique des enfans (a).

Quant à *Lanthénas* qui se glorifie de croire à la médecine, pourquoi, après avoir fait l'extrait d'une diatribe contre la médecine et les médecins, n'a-t-il pas relevé les erreurs dans lesquelles *Jean-Jacques* est tombé par ignorance, et ses sophismes faits avec intention? Comment arrive-t-il au contraire qu'il ait fait valoir de tels arguments? Ne sembleroit-il pas qu'il ne les ait commentés que parce que, selon son plan, cela lui suffisoit pour aller

(a) Ne négligeons point de dire que tous ses conseils sur l'éducation physique des enfans, ne doivent pas être suivis à la lettre. De quelques-uns, il peut résulter des maladies dangereuses; mais il ne faut pas en faire de reproches à *Rousseau*, qui ne pouvoit pas les prévoir, parce qu'il manquoit des connaissances nécessaires pour savoir que de tenir en toute saison les enfans très-légèrement habillés, on leur préparoit des accidens graves à l'époque du développement de la puberté. Il paroitra incessamment un mémoire à ce sujet.

14 DE L'INFLUENCE
droit à la source des malheurs du monde ? Or pour la trouver, comme s'exprime Lanthenas, dans *la tyranie et l'esclavage*, on voit clairement qu'il ne pouvoit se dispenser de vertement tancer, de vespérer des gens qui sont eux-mêmes en peine quand ils rencontrent des malades qui ne veulent ou qui ne peuvent guérir. Aussi Lanthenas tire-t-il à boulets rouges et indistinctement sur les enfans d'Esculape, comme sur ceux de Cujas et de Melchisedech : il pense peut-être qu'il lui suffit d'avoir averti dans une note, «qu'emporté par des occupations impérieuses, il ne livre aux réflexions des sages qu'un aperçu.»

Quelle qu'ait pu être l'importance, l'empire des occupations qui l'ont emporté, il devoit en écrivant pour des sages se rappeler le *sapienti pauca*, et songer sur-tout que ce qu'il livroit à l'impression pouvant être lu par des fous, il étoit de son devoir de les garantir du malheur d'ajouter ses conséquences à leur propre folie.

Ceci étant philosophiquement et fraternellement convenu, on lira avec plaisir plusieurs articles de *l'influence de la liberté*. Celui sur les hôpitaux nous

DE LA LIBERTÉ. 15

rappelle le mémoire du citoyen *Bailly*. Tel est l'ascendant de la véritable éloquence, que ce mémoire eût forcé le despotisme même à suivre les conseils de la raison, si la rapidité des événemens n'y eût mis obstacle. Mais ne perdons pas de vue ce sublime, ce baroque, cet hétérogène et profond *Jean-Jacques*: il dévoile, dit *Lanthenas*, leur secret (le secret des médecins;) et ce secret où est-il? il est, poursuit notre confrère, toujours d'après Rousseau, dans la source de toutes les misères humaines, dans la tyrannie et l'esclavage. Ne seroit-il pas plus aisé de trouver dans cette phrase un pléonasme qu'un secret? car sans esclavage, il n'y a point de tyrannie, où ce n'est tout bonnement que *ad honores*. Mais ce n'est pas de cela dont il s'agit.

A entendre notre confrère, ne sembleroit-il pas que tous les médecins auroient dû, à force d'extravagance, se faire enfermer à Charenton, ou, par politesse du gouvernement, à la Bastille? Quelque évangéliques que soient les exhortations de l'apôtre *Jean-Jacques*, les médecins ont dû penser au *pot de fer* et au *pot de terre*, et sentir qu'il ne seroit pas prudent que des per-

16 DE L'INFLUENCE

ruques en petit nombre luttassent ouvertelement contre cent mille bayonnettes , plus ou moins bien emmanchées . Les médecins ne sont donc pas montés sur les toits pour crier que les soi-disant souverains , leurs courtisans , les prêtres , les magistrats étoient , les uns des roués , des capons , des imbécilles , les autres des enragés . Les médecins se sont contentés à chaque occasion , et conséquemment sans relâche , d'employer le spécifique le plus efficace , de verser à dose convenable de ce *ridiculum acri* sur les sottises du jour ; et il falloit bien le souffrir de leur part ! Mais encore n'avoient-ils pas le privilége de casser les vitres : on ne le passe qu'aux écoliers .

Rousseau , dites-vous Lanthenas , sentit bien que nos maladies dépendent de causes éloignées et prochaines auxquelles ne remonte jamais la tourbe de nos médecins . Je vous en demande bien pardon , mon cher frère ; mais expliquez-moi ce que vous entendez par la tourbe de nos médecins ? Ces expressions signifient-elles le plus grand ou le moins grand nombre , ou seulement un petit nombre d'entre eux ? Dans la seconde version ,

DE LA LIBERTÉ. 17

vous n'auriez été ni poli, ni exact; c'est donc le plus grand nombre que vous avez voulu désigner. Mais comment vous êtes-vous assuré de ce que vous avancez? Moi qui, plus que vous, ai eu occasion de connoître les médecins, je vous soutiens qu'en France le plus grand nombre a aussi bien senti que *Jean-Jacques*, que nos maladies dépendent de causes éloignées et prochaines; que cette majorité est composée d'excellens patriotes, d'hommes passionnés pour la raison et la liberté qui en émane, et ennemis nés de qui-conque cherche, sous quelque prétexte que ce soit, à subjuger ou à égarer les esprits bornés.

L'étude de l'homme sain et malade; dans laquelle on ne peut avancer d'un pas, sans se convaincre du danger qu'il y a de s'en laisser imposer par des apparences insidieuses sur le vrai caractère des causes, nous aide singulièrement à nous affranchir des préjugés, à nous tenir en garde contre les prestige; elle nous apprend à distinguer le vœu de la nature, et nous recommande de le suivre; elle nous fait connoître et aimer l'ordre, et ne nous permet de souffrir qu'aux loix dictées par la sagesse,

18 DE L'INFLUENCE
 par l'expérience, par la raison. L'étude et la pratique de la médecine donnent à celui qui s'y livre, à moins qu'il ne soit défectueusement organisé, des sentiments plus élevés, un discernement plus juste : vous, frère, qui avez étudié et voyagé en médecine, (à ce qu'il faut conclure de l'exposé historique que vous faites de votre personne,) vous sentez ces vérités ; et ne pensez-vous pas que, lorsque tant d'oisifs se constituent les précepteurs de leurs concitoyens, l'homme sage modère son impatience d'écrire lorsqu'il n'a à donner qu'un aperçu sur ce que plusieurs cent mille hommes savent depuis longtemps, et s'il s'adresse aux ignorans, il ne se dispense point d'employer cet art si estimable, puisqu'il est si utile, celui de leur faire entendre ce qu'on veut leur faire savoir.

Continuons, s'il se peut, de rendre compte de la filiation des idées de notre auteur. « Quiconque, s'écrie-t-il, a vu la lumière que répand la liberté sur l'organisation sociale, doit, à ce moment, travailler sans relâche au grand-œuvre d'une régénération complète. Et qui mieux que les médecins éclairés peut en calculer les avantages ? »

DE LA LIBERTÉ. 19

ges?» Qui ne croiroit à ce bout de compliment, que *Lanthénas* va s'occuper du *quomodo* pour que, par la suite, ses concitoyens ne manquent pas de trouver au besoin un nombre suffisant de médecins éclairés; mais les compliments de notre confrère ont une petite restriction mentale, accompagnée de cet *aigre-doux* que donne la bonne grâce. En conséquence, et en sa qualité de substitut de *Jean-Jacques*, il requiert qu'on les chasse, ces maudits médecins, du territoire françois: tout comme, dit-il, on les chassa de Rome; et la nécessité de cette proscription, il la fonde sur ce que certains inspecteurs auroient fait des triguaderies, relativement à des approvisionnemens pharmaceutiques dont ils auroient été chargés.

Un critique, sans être trop sévère, pourroit observer à ce sujet, que même un vicaire de *Jean-Jacques* passe ses pouvoirs en concluant ainsi *ex abrupto*; mais à nous, *Lanthénas*, paroit sans reproche, car il ne cesse d'avertir ses lecteurs, qu'ils ne doivent pas admettre ses idées sans avoir examiné si elles sont en leur entier hors du chaos.

Quand nous voyons *Lanthénas*

20 DE L'INFLUENCE

à l'heure qu'il est, allumer tant sa colère, il nous rappelle ces chères personnes dont un compatriote de *Jean-Jacques (François de Sales)* dit : « Elles ont la peau de la conscience si délicate ; qu'elles se fâchent d'une fâcherie plus fâcheuse, que la fâcherie qui les a fait fâcher. » J'espère qu'en ceci, *Lanthenas* verra une nouvelle attention de notre part, celle d'offrir, sous quelque rapport, de la ressemblance entre lui et son héros.

Mais vous qui, tout seul, valez plus que ne valent ensemble les deux citoyens de Genève ; vous qui ne vous êtes jamais permis une mauvaise action, même avec l'intention qu'elle tournât à bien ; qui n'eussiez pu vous déterminer à voler le cuir aux tanneurs pour faire faire des souliers à vos pauvres ; qui ne vous embarrassiez pas plus d'avoir de la renommée que de la fumée, ou des fantaisies ; vous qui n'eussiez jamais imaginé que ni chrétien, ni *parpaillaud* pût pour son passe-temps se confesser en quatre volumes, et ensuite en qualité de mort, divulguer effrontément les péchés des autres ; vous qui n'en commîtes aucun, à qui pourtant il suffisoit d'être appelé par un sobri-

DE LA LIBERTÉ. 27

quet pour aller où vos services étoient nécessaires; vous *quatorze oignons* (*a*), vous ne figurez qu'au second rang dans l'influence de la liberté sur la santé, la morale et le bonheur!... Mais que vous importe? *Jean-Jacques Rousseau* n'avoit ni votre santé, ni votre morale, ni votre bonheur. Si par caprice ou par économie vous passiez vos nuits dans une hotte comme *Dio-gène* dans un tonneau, votre hotte a laissé des souvenirs plus respectables; le jour, vous vous en serviez pour transporter des comestibles à vos concitoyens. Ainsi votre hotte, un corps robuste et du travail, vous suffisoient pour réparer vos forces physiques et vous vêtir plus décentement que *Dio-gène*; mais avec cette même simplicité de moyens, vous vous êtes encore procuré les jouissances du cœur: oui, les jouissances du cœur. En est-il de plus douces, de plus pures, de plus réelles?

(*a*) « Il existoit à la halle de Paris un homme connu sous le sobriquet de *quatorze oignons*, dont le stoïcisme doit être cité en exemple... Peu après le 14 juillet, cet homme a disparu, et il est probable qu'il est mort. » *Voyez pag. 21 de l'influence de la liberté, sur la santé, la morale et le bonheur.*

22. DE L'INFLUENCE

Le superflu, résultat de votre économie, que vous ne teniez que de votre travail et de votre sobriété, vous en disposiez en faveur des pauvres à qui leurs infirmités ne laissoient de ressource que dans votre héroïque générosité. Brave homme, excellent homme, philosophe en action, peut-être vous n'existez plus; mais toutes vos inclinations ont été bienfaisantes; votre destinée (bien supérieure à celle d'un homme eloquent qui, sans ses phrases, n'eût jamais obtenu de passe-port à la réputation de philosophe) a voulu que votre existence ne fut nuisible à personne, qu'elle fut à la fois utile au riche et précieuse à l'indigent, et votre mémoire servira à honorer l'humanité. Que ne puis-je apprendre que vous êtes encore parmi nous! J'irois vous prier de dormir la nuit dans un lit, de préférence à une hotte, même en risquant de passer dans l'esprit de *Lanthenas* pour un mauvais philosophe, un médecin dangereux; en un mot, pour un *anti-Jean-Jacques*.

Les expériences les plus multipliées et les plus décisives, démontrent que la nuit l'air atmosphérique est du plus au moins mal-faisant. *La tourbe des médecins*, le sait et le dit quand l'oc-

DE LA LIBERTÉ. 23

casion s'en présente ; le confrère *Lanthanas* le sait aussi , mais , toujours emporté par les occupations les plus impérieuses , il n'a pu songer à tout . Si pourtant il avoit eu l'intention de mettre sans miséricorde , et à l'imitation de *Jean-Jacques*, la malfaisance de l'air pendant la nuit en paradoxe , avant de se tenir irrévocablement à ce parti , nous lui conseillerions de consulter quelques écrits des médecins qui ont pour objet l'influence de la lumière sur l'air , et spécialement ceux d'*Ingen-Houze*; car ensin , les paradoxes doivent perdre de leur crédit à mesure que la liberté développera son influence sur la morale.

Nous voudrions bien observer au confrère *Lanthanas* que tous les médecins écrivent *Hippocrate* , et non *Hypocrate*. Mais ne trouvera-t-il pas qu'enous nous arrêtons à des minuties ? cependant , nous pouvons croire que c'est par pure malice et uniquement pour se distinguer de la tourbe , qu'il dédaigne d'orthographier un nom propre ; car il nous semble que quand c'est celui d'un ancêtre dont on doit avoir mille fois feuilleté les écrits , la négligence est inexcusable.

24 DE L'INFLUENCE

Hippocrate, à la vérité, n'avoit pas lui-même, et n'a pu transmettre à ses disciples le talent de faire marcher des cadavres, quoique Rousseau le dise, et qu'en un tel pouvoir Rousseau veuille faire consister toute leur science. Remarquez bien, Lanthenas, vous qui vous plaisez tant aux conférences du *Vicaire savoyard*, qu'elles n'autorisent à croire au don de faire marcher un cadavre, que comme à un privilége exclusif qui auroit appartenu à un philosophe de la Judée, dont l'esprit naturel, l'amérité, l'indulgence m'eussent convenu, dont j'approuve la morale, honore les vertus et déplore la fin. Mais vous, Lanthenas, il semble que vous regrettiez de ne point vous être trouvé *in illo tempore*, pour opiner qu'il falloit offrir une couronne à ce *sublime législateur*. Relisez donc votre page 25, et vous apercevrez que selon vous-même, ou vous n'en avez pas dit assez, ou que vous en avez dit trop (*a*); car d'une part,

(*a*) Nous savons bien que les opinions de ce genre ont toujours été, et doivent demeurer étrangères à ce journal; mais il falloit où ne rien dire de la singulière production de L..., ou suivre l'auteur dans le vagabondage de ses idées. Comment n'a-t-il pas vous

DE LA LIBERTÉ. 25

vous nous informez que vous n'êtes pas un de ces républicains de trois jours seulement ; mais de l'autre seriez-vous encore de ces honteux-là qui n'osent ouvertement convenir de ce qu'ils croient. Pour vous tirer d'embarras, je serois tenté de vous comparer à sainte Thérèse, avec cette exception pourtant, que pour se retrouver vers la fin de ses extases, la sainte s'écrioit : *Grand Dieu, faites que tout ceci devienne clair.*

Lanthénas, vous devez voir que les médecins n'aiment point les gens qui exagèrent, qui leur attribuent des miracles ; ils ne croiront jamais faire marcher des cadavres. Ce phénomène, quelque soit la rétorique de *Rousseau*,

senti que son texte indiquoit par lui-même le style clair et tempéré ? La lucidité, même la transparence, plaisent à *la liberté*; et *la morale* recommande la modération, comme la sauve-garde de la santé et du bonheur. Quant au fond de la chose qui occasionne cette note, les médecins prendront le parti de plus sûr, car ils se conformeront à l'esprit de l'évangile ; ils rendront le bien pour le mal. *Lanthénas* a dit que les médecins étoient des êtres infatigés de leur vain savoir; et eux, ils diront que L... n'est point infatigé de sa toute importance.

Tome XCV. B

26 DE L'INFLUENCE

n'en est pas moins réservé pour la vallée de Josaphat ; en revanche nous pouvons , et nous l'avons fait nombre de fois , réveiller , réexciter le principe de la vie chez les asphyxiés , même plusieurs heures après que l'apparence de la mort s'est manifestée.

Notre *Hippocrate* , pour connoître les lois de l'économie animale et apprendre à les interpréter , c'est-à-dire , mon illustre confrère , pour apprendre en quel cas il auroit ou n'auroit pas à saigner et à purger , s'est mis le premier dans la tête de suivre les malades et d'étudier la marche de leurs affections , sans se permettre d'appliquer aucun médicament jusqu'à ce que des observations assez multipliées et assez exactes l'eussent mis à même de deviner le vœu de la nature , et conséquemment d'aider la nature à tourner ses propres efforts à bien . Ne croyez-vous pas , d'après cela , que si *Hippocrate* eut pu connoître un *Moliere* , il lui eut donné des applaudissements et son amitié ? Mais qu'eut-il pensé d'un *Jean-Jacques Rousseau* ? Les sophistes et les maniaques loi faisoient pitié , et il les guérirroit quand il pouvoit .

Je vous ai suivi assez long-temps dans vos hors-d'œuvre , *sapientissime*

DE LA LIBERTÉ. 27

*collega, ornatissime doctor Rhemensis ; il est temps que je m'arrête. En ma qualité de journaliste et de médecins francois, je vous devois des remerciemens de leur part et de la mienne. Nous voilà, je pense, à peu près quitte, et *in statu quo*. Si vous le permettez, je continuerai d'avoir des relations avec vous, et ce sera dorénavant en votre qualité de membre du comité d'instruction publique. Il faut donc cessér toute plaisanterie.*

La suite au journal prochain.

*EXPOSÉ DES MALADIES
qui ont régné dans les hôpitaux
ambulans à la suite de l'armée
de réserve, pendant l'été et l'au-
tomne de 1792, depuis le mois de
juillet jusqu'à la fin de novembre,
par le citoyen CHAMSERU, mé-
decin des armées de la République
à l'ambulance de Péronne.*

Les hôpitaux militaires de Soissons, de Rheims, de Laon, de Châlons, d'Epernay, de Compiègne, de Senlis, &c. ont fait, à la suite de l'armée de réserve, un service d'ambulance d'autant plus

Bij

28. M A L A D I E S

pénible, que leurs mouvements ont été plus fréquens et l'affluence des malades plus considérable.

Ce sont principalement les hôpitaux de Soissons, de Rheims et de Châlons qui ont été les plus surchargés, lorsque vers la fin du mois d'août les mêmes maladies qui commençoient à affliger mortellement les troupes ennemis, se répandirent aussi dans nos camps, et, sans y être aussi funestes, frappèrent à la fois un grand nombre d'individus. La disposition de l'atmosphère a sans doute influé d'une manière générale et uniforme sur le mode épidémique : aux chaleurs modérées d'un été pluvieux a succédé la température fraîche et humide des mois d'août, et de septembre, laquelle s'est maintenue sans beaucoup de variations pendant tout l'automne, et est bien plus appropriée à cette saison qu'à l'autre ; de sorte que l'on peut rapporter toutes les maladies dont je vais donner le détail, à une constitution automnale, pour ainsi dire anticipée.

La longueur d'une même intempérie, sans d'autres circonstances ou causes accessoires, et plus ou moins défavorables, n'auroit produit qu'une suite d'in-dispositions analogues, et dont l'issue

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 20
ne devoit point être fâcheuse ; mais la nécessité de rester sous la toile ou au bivouac, l'irrégularité du régime par des excès opposés, le défaut des vêtemens et de chaussures, sont autant d'inconvénients majeurs qui ajoutent à l'action de l'atmosphère. L'armée ennemie a été en outre exposée à une disette réelle de bons alimens et aux boissons mal-saines. On sait combien ont eu à souffrir ces hordes étrangères, lorsqu'après le dix août, tentés du sol espoir de pénétrer jusqu'à Paris, les Prussiens, devenus maîtres de Longwy et de Verdun, se répandirent avec les Autrichiens, les Hessois et les émigrés, au nombre de plus de cent mille hommes dans les départemens de la Meuse, de la Moselle et de la Marne, sans pouvoir cependant tirer de ces contrées envahies, assez de subsistances pour une si grande quantité d'hommes et de chevaux.

Déjà parvenus entre Sainte-Menehouet Châlons, malgré tous les maux qui les accabloit, ils furent arrêtés dans leur marche à l'affaire mémorable du 20 septembre. Retenu alors sur le sol ingrat de la ci-devant *Champagne pouilleuse*, en proie à tous les fléaux

B iij

30 M A L A D I E S
et manquant de tout, l'ennemi étoit réduit à creuser son tombeau dans ce fameux camp de la Lune, qu'il prit enfin le parti d'abandonner le 30 du même mois, pour retourner sur ses pas et regagner la frontière, en évacuant le pays conquis; mais pendant vingt-deux jours employés à cette marche rétrograde, les progrès de la mortalité ont encore enlevé beaucoup plus d'hommes et de chevaux qu'avant la levée du camp, et la perte totale sur le territoire de France a été au moins de la moitié de toute l'armée qui en avoit tenté l'invasion.

Après la fuite des Autrichiens et des Prussiens, les hôpitaux de Longwy et de Verdun se sont remplis d'un grand nombre de leurs malades; beaucoup se sont séparés en route du gros de l'armée pour se traîner dans les villages et demander l'assistance nécessaire à leurs maux. On en a ainsi recueilli plusieurs dans nos hôpitaux d'ambulances; et tout ce qui est soldat allemand cherchoit volontiers à profiter du bienfaït de la loi, en se faisant inscrire au greffe des municipalités, et reponçoit aux drapeaux du despotisme pour s'engager au service d'une nation libre. On se trom-

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 31
peroit sur le caractère primitif de l'épidémie , si l'on vouloit en juger d'après l'état des malades prussiens laissés à Longwy et à Verdun , lesquelles ont paru presque tous atteints de flux de ventre bilieux et non-sanguinolens. Cette observation m'a été communiquée par les citoyens *Thouret* et *Roussillon* , commissaires chargés par la République de désinfecter les lieux que les satellites du despotisme avoient jonchés de leurs cadavres.

Cette observation est absolument conforme à ce qui s'est passé sous nos yeux dans les hôpitaux ambulans sur la fin de l'automne , lorsque les diarrhées y régnjoient le plus généralement ; mais dans l'origine et au sort de l'épidémie , sur la fin d'août , au mois de septembre et bien avant en octobre , le caractère dysentérique s'est soutenu avec des circonstances graves : en même temps les flux bilieux attaquoient aussi beaucoup d'individus , et la même constitution de maladies a été commune aux deux armées , avec cette différence que les flux sanguinolens , non moins dangereux d'un côté que de l'autre , ont été bien plus multipliés dans l'armée ennemie que dans la nôtre.

B iv

32 M A L A D I E S

Avant d'entrer en détail sur cet objet capital de l'épidémie, il convient de faire mention de plusieurs maladies qui, à raison de la température et des autres causes morbifiques, se sont manifestées avec les flux de ventre: il n'est point d'histoire de dysenterie épidémique qui ne doive comprendre en outre l'exposé de diverses affections conjointes, lesquelles dérivent des mêmes principes et demandent une attention spéciale; c'est ainsi que j'aurois à examiner les fièvres de camp ou d'hôpital, les fièvres périodiques, les catarrhes et les rhumatismes.

DE LA DYSENTERIE.

La plupart des dysentériques sont arrivés dans nos hôpitaux ayant le visage pâle, le pouls petit, serré, peu fréquent; la peau moyennement chaude; ce qui ne prouve pas une fièvre bien marquée: communément, elle n'a pas été plus prononcée dans le cours de leur traitement; rarement ils avoient la langue chargée: elle étoit d'une couleur naturelle, assez humide, quelquefois légèrement blanche, comme si elle eut participé de la pâleur des lèvres; mais par la suite, elle jaunissoit dans deux cir-

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 33
constances bien opposées pour l'issue de la maladie : car cette teinte, réunie à la diminution des accidens, indiquoit la fonte bilieuse, la vraie coction, et conduisoit avec les derniers remèdes indiqués au terme de la guérison. La même couleur de la langue, jointe à son aridité, s'offroit aussi chez des malades dont les forces venoient à s'abattre, dont la physionomie s'altéroit de plus en plus, dont le pouls étoit décidément fébrile, &c. ; alors le flux de ventre dégénéroit ou se compliquoit avec une autre maladie, comme il sera dit par la suite.

Cette première observation au sujet des malades entrans, doit rassurer sur la nécessité où l'on est, pour prévenir l'engorgement des hôpitaux les plus voisins de l'armée de réserve, d'envoyer de proche en proche, les malades susceptible de transport jusques sur les hôpitaux de troisième ou quatrième ligne, conformément au règlement des ambulances. Il est bien certain que l'exécution de ce mouvement n'aggrave point sensiblement la situation des dysentériques ; il semble même que pendant le voyage, qu'ils soient voiturés par caissons ou charriots, toujours plus ou moins durs,

B v

34 M-A-L-A-D-I-E S
ou bien qu'ils arrivent à pied et à petites journées, ce qui leur réussit au moins aussi bien, (si d'ailleurs ils évitent de commettre des excès, ce qui malheureusement arrive à plusieurs,) ils éprouvent une sorte de suspension des accidens qui s'étoient développés dans leur rapprochement les uns des autres sous la tente, et qui se renouvellent à l'instant où ils retrouvent le même entassement dans une salle d'hôpital. Cependant, quelle que soit la sécurité que puisse donner l'expérience à cet égard, il est toujours bien important de saisir la lettre du règlement, qui dit que l'on ne doit mettre en marche que les malades absolument en état d'être transférés. Il nous a été adressé une fois de je ne sais quel hôpital (c'est celui de Sainte-Menehou) huit dyssentériques destinés pour les hôpitaux de Rheims. Ils étoient au plus haut degré de la maladie : cinq sont morts en route, et nous ont été amenés tels pour être compris dans notre nécrologe ; les trois autres ont succombé en deux fois vingt-quatre heures, malgré les secours que l'on a pu essayer.

Pour décrire la dysenterie, je ne m'arrêterai point à une énumération

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 35

de symptômes qui appartiennent à tous les observateurs, ni à des divisions d'espèces dont les limites ne sont pas tranchées aussi précisément dans une épidémie que sur des tableaux nosologiques, ou dans certaines dissertations de cabinet. La dysenterie, d'après l'origine du mot, est une lésion d'intestins, accompagnée de déjections fréquentes communément sanguinolentes et muqueuses, où glaireuses, avec coliques, épreintes et ténesmè. Ainsi, quelle que soit la nature des matières évacuées, la difficulté de les rendre, et les souffrances toujours renaissantes à chaque déjection souvent médiocre et même *nulle*, (ce que l'on a appelé aussi dysenterie sèche,) caractérisent essentiellement le genre d'une maladie où l'on voit le contraste de la constipation et du relâchement. Aux dysenteries se mêlent les diarrhées, et les malades participant à peu près des mêmes vicissitudes, sont tous réputés *dysenteriques*.

Lorsqu'il sagit de prescrire le traitement composé du régime et des médicaments, les malades demandent presque tous à manger. Le soldat, éprouvé par des fatigues journalières, ayant été

B vj

souvent exposé à supporter avec courage la faim et la soif, se dédommage toutes les fois que les subsistances lui sont fournies régulièrement, et ne demande pas mieux que de bien boire et de bien manger : aussi ce qu'il paraît redouter le plus en maladie, c'est tout ce qui approche de la diète ; il est bien vrai que l'on a trop long-temps assujetti les malades d'hôpitaux militaires à un régime trop austère, qu'ils ont toujours épier les occasions de s'y soustraire et ne s'en sont pas plus mal trouvés, tant qu'ils n'ont point outre-passé la mesure convenable à leur situation : aujourd'hui que l'on connaît mieux le choix et la proportion des alimens à prescrire, conformément au degré des maladies, aux habitudes et aux besoins des malades, on doit être bien convaincu que le soldat n'est pas susceptible d'une diète très-sévère, et que les effets de l'inanition ne sont propres qu'à troubler la marche de beaucoup de ses maladies.

Communément on permet à un dysentérique entrant, le quart de riz au gras, de pain et de vin : s'il n'aime pas le riz, on met au supplément un œuf. Les jours où il prend quelque évacuant

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 37

il est tenu pendant leur action aux seules boissons, y compris le bouillon. Dans le cours du traitement, à mesure que les accidens se calment, on donne la demi-portion le matin, et le quart le soir; graduellement on accorde les trois-quarts, et la demie les jours suivans : on passe enfin à la portion dans la convalescence ; et au moment de la sortie, souvent on est moins rigide sur la quantité du vin qui soutient utilement les forces : quand il n'y a ni fièvre ni douleurs vives, on l'augmente sans rien changer à la quantité des autres alimens. Ainsi on ordonnera la portion de vin à un malade qui, pour le reste, ne sera qu'aux trois-quarts, à la demie et même au quart de portion : en outre, l'usage de la viande et des pruneaux est généralement interdit aux dyssentériques, jusqu'à ce qu'ils soient au terme évident de leur guérison.

Quant aux médicaments et à la méthode de les appliquer, nous distinguerons trois classes de dyssentériques à raison de l'époque de leur maladie. 1^o. Les uns ayant reçu quelque soulagement dans les hôpitaux les plus voisins de l'armée, ont été amenés à nos hôpitaux pour yachever leur traite-

38 M A L A D I E S
ment; 2°, d'autres sont arrivés directement et sans perdre de temps dans notre division d'ambulance, qui étoit en première ligne lorsque les troupes occupoient le département de la Marne; 3°, il est des malades qui ont été longtemps sans recourir à aucun traitement, ou sans en avoir suivi de régulier, et qui ne se sont rendus qu'à la dernière extrémité : heureusement c'est le très-petit nombre.

Les premiers malades ayant déjà pris divers évacuans, nous n'avons pas toujours jugé nécessaire de revenir sur ces remèdes, à moins qu'un sentiment de dégoût, la bouche amère, la pesanteur d'estomac, ne fissent une loi de réitérer quelque vomitif; et alors, suivant les forces et la sensibilité, nous dosions en une ou plusieurs fois l'ipéca-cuanha seul ou mélangé avec le tartre stibié: le plus souvent, il ne restoit que des coliques sourdes et de fréquentes envies d'aller, sans rien produire; ce qui nous déterminoit à faire suivre un régime incrasstant et adoucissant, et à multiplier des fractions de lavemens émolliens qui rendoient les selles plus faciles et plus copieuses. On pourroit dire que chez ces malades, le siège du

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 39
 mal étoit borné aux régions inférieures du bas-ventre. Ils n'étoient nullement susceptibles d'une diète rigoureuse, et ils ne sentoient pas d'ailleurs assez d'altération pour boire l'amplément d'eau de riz ou la décoction blanche, dont l'usage leur étoit recommandé.

Au reste, tous leurs accidens cedoient assez promptement à deux sortes de bols magistraux, dont un ancien médecin des armées, le citoyen *Hizet*, notre collègue aux hôpitaux de Soissons et de Rheims, avoit connu de très-bons effets par sa pratique. Le premier bol se donne le soir comme calmant, (*bolus sedans*,) et il contient trois grains d'ipécacuanha, six grains de corail et autant de cachou, mêlés avec un scrupule, soit de diascordium, soit d'un autre électuaire hypnotique équivalent. Le deuxième bol est prescrit pour le lendemain matin comme tonique, (*bolus tonicus*;) on le prépare avec un scrupule de simarouba, douze grains d'ipécacuanha et un demi-gros de thériaque ordinaire ou réformée. On pourroit craindre que la dose de l'ipécacuanha ne provoquât le vomissement; mais par un tel mélange, il est excessivement rare que cela soit arrivé. L'em-

40 **LA MALADIE** **CHACUN**
 ploi alternatif de ces deux bols amène chaque vingt-quatre heures la diminution progressive du flux de ventre. Dès le second ou le troisième jour, on peut même se borner au bol du soir, et suspendre celui du matin pour le réitérer à plus de distance ; de sorte qu'en six ou huit jours, trois ou quatre bols toniques et six ou huit bols sédatifs, achèvent la guérison.

La seconde classe de dyssentériques a toujours obtenu de prompts secours dans les différens points de notre ambulance ; c'est sur-tout vers la fin d'août et au mois de septembre, que nous les recevions de première main. Il est à remarquer que dans le nombre, il s'est présenté quelques dyssenteries inflammatoires, plutôt relatives à la disposition particulière des individus sanguins, robustes et irritable, qu'au caractère propre de la maladie épidémique qui, toujours dangereuse quand on l'abandonnoit à elle-même, étoit cependant aussi généralement bénigne à son invasion, que généralement répandue parmi nos diverses armes de volontaires où de troupes de ligne, d'infanterie et de cavalerie, &c. Le mode inflammatoire a exigé une ou deux sa-

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 41
gnées avant de passer aux émétiques administrés en la manière ci-dessus. Le reste du traitement ne différoit de celui que nous avons détaillé ci-dessus, que parce qu'à l'issue d'un ou de deux vomitifs dans une maladie toujours bénigne, dès qu'elle étoit prise à sa naissance, les accidens cédoient sensiblement, et qu'il suffisoit souvent pour assurer la cure dans les cinq ou six jours suivans, de donner un ou deux purgatifs de manne et de rhubarbe, et tous les soirs un scrupule ou un demi-gros de quelque électuaire sédatif sans autre mélange.

La troisième classe de dyssentériques est celle qui a présenté le plus de vicissitudes dans ses complications. C'est ici que l'on peut arbitrairement multiplier les espèces, selon l'apparence du flux ou le genre de fièvre qui survient aux malades. Ne faudroit-il pas aussi ajouter de nouvelles différences à raison de quelques accidens secondaires assez remarquables, tels que les vers, la tympanite, les hydropisies, la gangrène? Toutes ces circonstances sont autant de sujets d'observation; mais aucune n'épeut, à mon avis, changer ou diversifier le fond de la maladie. Une dys-

42 M A L A D I E S
senterie qui tenoit de sa nature aux modes catarrhal et bilieux, étant négligée ou aggravée par l'action continuée de ses causes antécédentes, par l'intempérence, par de mauvais remèdes, &c. amenoit un appareil putride dans les premières voies. A des évacuations d'abord sanguinolentes, glaireuses et d'une fétidité médiocre, succédoient, soit un flux de sang noir et dissous, soit un flux séreux qui n'avoit rien de filant et qui surnageoit au-dessus d'une matière albumineuse concrète, comme sous le nom de *raclure de boyau*, mêlées de sang en grumeaux.

Ces changemens d'évacuations donnaient lieu à une odeur bien plus fétide encore, et produisoient au passage une sorte de causticité qui renouveloit les épreintes, le ténesme et un mal-aise inexprimable, toutes les fois que le malade se présentoit au siège ou au bassin: la fièvre alors sembloit être comme lente ou hectique avec des redoublemens irréguliers; bientôt à la petitesse du pouls se joignoient plus d'accélération dans les battemens, une chaleur plus acre et mordicante, diverses apparences de mouvemens convulsifs, de tremblemens, de spasmes : le malade

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 43
étoit pris de délire, l'abattement des forces étoit extrême.... Un tel état appartient, suivant moi, à la fièvre putride-maligne. Les fièvres dites d'*hôpital*, de *prison*, de *camp*, de *vaisseau*, présentent les mêmes phénomènes. Une telle progression morbifique me paroît être l'effet d'une sorte d'exaltation de la matière dyssentérique.

Il y avoit deux indications à remplir. Outre qu'il importe dans toute dysenterie de provoquer des évacuations salutaires, et que ce n'est qu'en évacuant les malades qu'on les guérit, il falloit avoir égard ici à la dégénérescence de la matière à évacuer, la corriger elle-même s'il étoit possible, ou parer au moins à la diathèse putride qu'elle avoit produite. Nous ordonnions dans cette circonstance des bouillons aux herbes: nous prescrivions tout aliment gras: nous donnions au gré des malades de l'eau de riz acidulée, de l'oxycrat, une limonade artificielle préparée avec l'acide sulfurique; la décoction de tamarsins, celle de pruneaux, sans préjudice d'une part déterminée de vin d'hôpital qui, étant aussi de nature acide, pouvoit très-bien s'associer aux boissons.

44 M·A·L·A·D·I·E·S

En même temps, nous prescrivions à plusieurs reprises, dans vingt-quatre heures, de petites tasses de trois ou quatre onces de fortes décoctions de quinquina et d'ipécacuanha : nous donnions aussi ces deux médicaments en substance, sous la forme de bols, aux malades qui n'étoient pas rebutés de les avaler ; enfin, nous ordonnions presque généralement un julep sédatif le soir. Nous avons aussi réussi à prévenir le progrès et le mauvais genre de la fièvre, de telle sorte que la dysenterie étoit ramenée à l'état simple d'une diarrhée et se civilisoit chaque jour, en nous bornant à donner le soir le *bol sédatif* auquel nous ajoutions, pour plus d'effet, un demi-grain ou un grain d'opium, en remettant d'ailleurs par dégrés les malades à un régime plus nourrissant. Enfin la curation étoit achevée avec une ou deux purgations, soit de *bols toniques*, soit de rhubarbe et de manne.

L'état putride que produit une dysenterie invétérée dispose aux affections vermineuses, aux gonflements tympanitiques, aux épanchemens séreux et à la gangrène : aussi dans tous ces cas n'avons-nous jamais dû perdre

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 45

de vue les bases du principal traitement et ne l'interrompre daucune manière , en modifiant toutefois les remèdes , eu égard à chaque complication qui présentoit aussi ses indications particulières . Les vers n'ajoutoient rien de plus à la gravité du mal ; communément ils avertissoient de leur présence par un sentiment de strangulation , par la démangeaison profonde des narines et quelques pincemens d'estomac . En plaçant deux fois dans la journée quelques préparations anthelminтиques , soit en potions , soit en bols , le symptôme disparaisoit en deux ou trois jours au plus , et les malades rendoient quelques lombrils .

La tympanite intestinale , à un degré modéré , s'est jointe non-seulement à la dysenterie , mais aussi à quelques fièvres , soit continues , soit périodiques . Il n'y a cependant eu que peu d'exemples de cet accident , bien différent du simple météorisme ; il cédoit aux laymens purgatifs et aux cataplasmes de poireaux , en même temps que l'on continuoit de traiter la maladie principale . Les épanchemens séreux se sont manifestés , soit chez d'anciens dyssentériques , soit à la suite de plusieurs fièvres .

46 . M A L A D I E S

autoïnales. Quoiqu'ils aient quelquefois guéri avec la dyssenterie elle-même , en prenant la précaution alors d'éviter les forts narcotiques, et en soutenant d'ailleurs l'usage des évacuans, des toniques et des anti-septiques mêlés au nitre , ils ont paru d'un prognostic désfavorable lorsque l'opiniâtréte du flux de ventre sembloit épuiser les forces. Chez ces malades , la bouffissure du visage et des extrémités , étoient insuffisamment suivie de la mort. Quant aux maladies séreuses qui ont accompagné quelques fièvres , j'en parlerai à l'article de ces dernières.

Il y a eu à Soissons , aux mois de septembre et octobre , deux exemples de gangrène des extrémités inférieures ; les malades étoient tous deux jeunes , entre vingt et vingt-quatre ans. Le premier avoit été amené dans l'état le plus fâcheux de colligation dyssentérique et d'épuisement. On s'aperçut de la noirceur de ses pieds , en changeant ses alaises : la gangrène étoit déjà au dessus des malleoles à une des jambes. Le malade affaissé au dernier point , assuroit d'une voix presque éteinte , n'avoir rien senti que de l'engourdissement. Le quinquina , qui faisoit déjà partie du traî-

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 47

tement, fut encore donné à bien plus haute dose, à plusieurs onces par jour, tant en substance qu'en boisson, et en layement. Le progrès du sphacèle a été sensiblement ralenti pendant quelques jours. Il y a eu une lueur d'espérance : le malade se ranimoit un peu ; la mortification sembloit se horner, mais le cercle rouge n'étoit assez exprimé : le malade est retombé dans son affaissement, et a succombé. Il est à remarquer qu'il avoit toujours répandu l'odeur la plus infecte, et qu'il étoit rongé de la maladie pédiculaire au point de ramasser, comme on dit, *à poignée*, tant sur son corps, que dans ses draps et couverture, la vermine mêlée d'une poudre noirâtre très-fine qui se tamisoit par-tout et même au travers de la paillasson, jusques sur les planches du lit et par terre. Cette poussière est-elle une matière excrémenteuse appartenant aux poux ? Quoiqu'il n'y ait rien à perdre en fait d'observation, nous avançons qu'ici notre examen ne s'est pas porté plus loin. Le médecin *Huget*, mon collègue, pense que la poussière dont je parle ne provient point essentiellement de la maladie pédiculaire ; c'est, suivant lui, une sorte de désqua-

48 M A L A D I E S ,
mation de l'épiderme qui se fait en
une poussière noire, et il assure avoir
aperçu ce phénomène dans plusieurs
maladies aiguës;

Le second malade, sans avoir la ma-
ladie pédiculaire, répandoit une infec-
tion encore plus repoussante. Placé seul
dans un cabinet suffisamment aéré, il
rebutoit par sa puanteur toutes les per-
sonnes de service ; parce qu'il étoit
presque impossible d'y tenir, sans éprou-
ver bientôt un soulèvement d'estomac,
qui mettoit hors d'état de l'approcher :
chacun cependant se prétoit avec cou-
rage et tour à tour, à l'invitation du
médecin *Couillerot*, qui, n'écoutant que
son zèle et ses devoirs, donnoit l'exem-
ple aux assistans, et partageoit avec
eux les mêmes dégoûts pour assurer aux
malades les soins et les secours néces-
saires. La gangrène fut reconnue à sa
première apparition ; les deux pieds en
étoient également atteints. On a em-
ployé, comme pour l'autre, le styrax,
le quinquina et l'eau-de-vie camphrée
à l'extérieur. Le quinquina a été d'ail-
leurs donné intérieurement à grandes
doses comme anti dyssentérique et com-
me anti-septique. Le malade a guéri
de la dyssenterie et de la gangrène. Il

en

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 49
en a été quitte pour quelques phalanges
d'orteils, qui se sont détachées par la
mortification.

La suite dans le journal prochain.

FRAC TURE DE L'AVANT- BRAS (a).

PREMIÈRE OBSERVATION.

*Fracture simple de l'extrémité infé-
rieure du radius.*
Jeanne Caillot, âgée de 55 ans :
tomba à la renverse dans un escalier,
le 24 novembre 1790, et se fit trans-
porter à l'hôtel-dieu. Outre une forte
contusion à la jambe droite, accom-
pagnée d'échymose et de gonflement
considérable, elle avoit une fracture du
radius gauche, près de son extrémité
inférieure, indiquée par un peu de gon-
flement, beaucoup de douleur, un léger
ensoncement au côté externe de l'avant-
bras, par l'impossibilité d'exécuter la
pronation et la supination, au moyen

(a) Extrait du Journal de chirurgie, t. iii,
pag. 142 et suiv.
Tome XCIV. C.

60. **L'UNION FRAC TURE BRAC**
des seules forces musculaires , par la
flexibilité de l'os et une crépitation
qu'on rendoit très-distincte , en faisant
mouvoir les fragmens en sens contrai-
res.

La réduction de cette fracture se fit
de la manière suivante. La malade étant
assise, l'avant-bras à demi-fléchi , et la
main dans une situation moyenne entre
la pronation et la supination , un aide
fit l'extension , en saisissant d'une main
les quatre derniers doigts , tandis qu'un
autre aide retenoit le bras , en l'embras-
sant avec les deux mains , vers sa partie
inférieure. En même temps , le chirur-
gien repousoit en dehors et en arrière
les fragmens de l'os déplacés en dedans
et en devant , et faisoit ainsi la confor-
mation.

Ensuite , pour empêcher les portions
du radius de se porter vers le cubitus , on
placa , de chaque côté de l'avant-bras ,
dans l'intervalle des os , une compresse
étroite , très-épaisse à sa partie moyen-
ne , où elle étoit en huit doubles , mince
à ses bords , où le linge étoit seulement
ployé en deux , et assez longue pour
occuper depuis le coude et le pli du bras ,
jusqu'au poignet. Ces compresses étoient
imbibées d'eau végéto-minérale , de

DE L'AVANT-BRAS. 5r
 même que la bande dont on les recou-
 vrit. Cette bande avoit environ quatre
 aunes de longueur, sur deux pouces de
 largeur. Après l'avoir fixée au poignet
 par quelques circulaires, on la fit passer
 deux ou trois fois entre le pouce et l'in-
 dice; enfin on la conduisit sur l'avant-
 bras par des doboires médiocrement
 serrés, qui se recouvroient l'un l'autre,
 dans les deux tiers de leur largeur.

En appliquant ce bandage, le chi-
 rurgien avoit soin de presser, entre le
 pouce et le doigt indicateur, la partie
 des compresses sur laquelle il alloit faire
 passer la bande, afin d'enfoncer les mus-
 cles entre les os, que la pression du
 bandage auroit rapprochés l'un de l'autre, sans cette précaution.

Lorsque tout l'avant-bras fut ainsi
 recouvert, on fut tenir par un aide le
 globe de la bande, dont il restoit près
 de la moitié: alors le chirurgien plaça
 trois atelles d'un bois mince, mais ré-
 sistant, l'une en devant sur la compresse
 antérieure, depuis le pli du bras jusqu'au
 poignet; une autre en arrière, sur la
 compresse postérieure, depuis l'inter-
 valle de l'olécrane et du condyle ex-
 terne de l'humérus, aussi jusqu'au poi-
 gnet, et la troisième plus étroite en

C ii

53 ~~S T R A C T U R E~~

dehors, sur toute l'étendue du radius. Ces atelles furent ensuite recouvertes de haut en bas par de nouveaux doloires, qui employèrent le reste de la bande ; et l'on eut soin, en le faisant, d'enfoncer les atelles antérieure et postérieure, comme on avoit fait pour les compresses, en commençant le bandage. Les douleurs disparurent entièrement, après l'application de cet appareil. Comme la contusion de la jambe obligeoit la malade à garder le lit, on plaça l'avant-bras sur un coussin, la main un peu plus élevée que le coude.

La jambe guérit promptement au moyen d'un cataplasme, rendu résolutif avec l'eau végéto-minérale, et continué pendant quelques jours.

Le traitement de la fracture fut très-simple : on se contenta, pour tout pansement, d'arroser de temps en temps l'avant-bras avec l'eau végéto-minérale. On permit, dès le premier jour, des alimens légers, dont on augmenta la quantité, lorsque l'état de la jambe permit à la malade de se lever. On soutint alors l'avant-bras dans une écharpe.

Le premier appareil resta en place jusqu'au quinzième jour, que l'on trouva à partie bien conformée et la réunion

déjà solide. On réappliqua cependant encore le même bandage, que l'on conserva, par précaution, jusqu'au vingt-deuxième jour.

L'extension de l'avant-bras, les mouvements du poignet, la pronation et la supination n'en exécutoient alors qu'imparfaitement ; mais l'exercice les rétablit bientôt dans l'état naturel, et la blessée sortit de l'hôpital douze jours après la suppression de l'appareil, exécutant tous les mouvements avec autant de facilité qu'avant la fracture.

II^e. OBSERVATION.

Fracture de la partie supérieure du radius, compliquée de convulsion.

Marie Léonard, âgée de quarante-trois ans, vint à l'hôtel-dieu, le 20 mai 1789, ayant de fortes contusions sur différentes parties du corps, une plaie contuse à l'oreille, une autre à la face, une division irrégulière de la peau, de deux pouces d'étendue, à la partie moyenne de l'avant-bras, et une fracture oblique de la partie supérieure du radius gauche, accompagnée d'une forte contusion et d'un léger épanchement de sang. Ces blessures étoient l'effet de

Ciii

54 . . . FERNATOTURÉ . . .

coups de bâton que cette femme avoit reçus la nuit précédente aux barrières de Paris, en faisant la contrebande. Les employés des fermes l'avoient laissée sans connoissance. Revenue à elle quelque temps après, elle éprouvoit de grandes douleurs à la tête, aux bras, aux avant-bras, avec un mal-aise général dans toutes les parties du corps. C'est dans cet état qu'elle se rendit à l'hôpital.

La flexibilité du rayon et la crépitation ne permettoient pas de douter de l'existence de la fracture. *Desault* la réduisit et la contint comme celle de *Vobster*.^{1^e, et fit panser les plaies et les contusions de la manière convenable. Il prescrivit une diète sévère, une boisson acidule et une forte saignée, indiquée par l'élevation, la plénitude et la fréquence du pouls, la sécheresse de la langue et la soif ardente. On entre tint aussi la liberté du ventre par des lavemens.}

Les accidens se calmèrent bientôt; les plaies et les contusions guérirent; la fracture se consolida dans l'espace de quinze jours, et la malade sortit de l'hôtel-dieu le dix-huitième, quoiqu'il restât dans les articulations un peu de

roideur, que l'exercice n'avoit encore pu dissiper.

III^e OBSERVATION.

Fracture de la partie moyenne du rayon, compliquée d'une fracture de l'humérus du même côté.

Le 3 mai 1790, *Laurence Bergen*, âgée de vingt-cinq ans, eut l'humérus gauche et le radius du même côté fracturés par la roue d'un cabriolet, qui lui passa sur le bras, pendant qu'elle étoit couchée dans le milieu de la rue, étant ivre d'eau-de-vie.

Les signes de ces fractures étoient évidens. On réduisit d'abord celle du radius, qui fut contenue avec l'appareil décrit dans l'*OBSTRY*. II^e. On pansa ensuite convenablement celle de l'humérus. Les douleurs, très-vives, avant la réduction, cessèrent presque entièrement après l'application des appareils. Cependant, comme les parties molles avoient été contuses, et que d'ailleurs on devoit craindre les suites de l'ivresse, on ne permit à la blessée que du bouillon pour toute nourriture, pendant les huit premiers jours.

Le lendemain, on remarquoit à la

CIV

FRACTURE

main un léger gonflement; on la couvrit de compresses imbibées d'eau végétominérale. Cet engorgement augmenta le jour suivant, quoique le bandage ne fût que médiocrement serré; on aperçut quelques phicténies entre les doigts, et la malade se plaignit d'un peu de douleur à l'avant-bras. On leva l'appareil, et l'on trouva aussi des phictaines autour de la fracture. On enleva l'épiderme détaché, et l'on pansa les excoriations avec des linges enduits de cérat: ensuite on réappliqua l'appareil comme la première fois, et l'on eut soin de le renouveler tous les jours, jusqu'à ce qu'il ne restât plus de traces des excoriations.

Le gonflement ne fut entièrement dissipé que le dix-neuvième jour: alors le radius n'avoit pas encore de solidité. Cette consolidation tardive obligea de conserver long-temps l'appareil de l'avant-bras. On ne le supprima que le trente-sixième jour, en même temps que celui du bras. A cette époque, les parties étoient bien conformées; mais il restoit une telle rigidité dans les articulations, qu'il fallut près de six semaines d'exercice, pour rétablir l'entièr^e liberté des mouvements.

IV. OBSERVATION.
Fracture de la partie inférieure du
cubitus.

Le 17 juin 1791, *Marie George*,
 âgée de quarante-huit ans, reçut de la
 main d'un homme vigoureux et ivre,
 plusieurs coups de bûche, dont un porta
 sur la partie inférieure et interne de
 l'avant-bras, élevé pour préserver la
 tête, et fractura le cubitus. Cette femme
 se rendit le même jour à l'hôtel-dieu.
 Le gonflement étoit déjà si considéra-
 ble, qu'on ne put d'abord reconnoître
 la fracture. Ce ne fut que quatre jours
 après, lorsque le repos et l'usage d'un
 cataplasme arrosé d'eau végéto-miné-
 rale eurent dissipé en partie l'engor-
 gement, que l'on aperçut une légère
 dépression à la partie interne et infé-
 rieure de l'avant-bras, et que l'on sentit
 la crépitation.

Cette fracture fut réduite et conte-
 nue de la même manière que les frac-
 tures des observations précédentes, à
 cela près qu'on plaça dans cette cir-
 constance une attelle sur toute la lon-
 gueur du cubitus, et qu'on n'en mit
 point sur le rayon. On ne leva le premier

CV

68 . . . F R A C T U R E . . .

appareil que le dix-neuvième jour. Celui qui le remplaça fut conservé pendant huit autres jours, quoique le calice eût acquis déjà de la solidité. La blessée repris ses occupations ordinaires, le vingt-septième jour, exécutant tous les mouvements, néanmoins avec un peu de gêne, effet nécessaire de la longue immobilité des articulations.

V^e. O B S E R V A T I O N .*Fracture de la partie supérieure du cubitus.*

Le 5 septembre 1789, *Marie-Geneviève Poncelet* ayant été renversée dans une soule, la partie supérieure du cubitus porta sur l'angle d'un banc de pierre, tandis que la main étoit appuyée contre la hanche. Il est peut-être utile de remarquer que l'avant-bras étoit habituellement immobile dans la demi-flexion et la demi-supination, à la suite d'une luxation en arrière et un peu en dedans, arrivée quinze mois auparavant, et qui, n'ayant pas été réduite, avoit laissé une fausse ankylose. Le cubitus se fractura environ à deux pouces de son extrémité supérieure, lieu presque correspondant au condyle in-

DE L'AVANT-BRAS. 69

terne de l'humérus, d'après la situation contre-nature du cubitus.

Lorsque cette femme vint à l'hôtel-dieu, vingt-quatre heures après l'accident, il y avoit du gonflement et une douleur assez vive à l'endroit de la fracture. Les fragmens n'étoient presque pas déplacés ; mais on les faisoit aisément mouvoir l'un sur l'autre avec crémation.

Dans le cas actuel, la disposition extraordinaire du cubitus obligea de faire monter le bandage jusqu'au-dessus de l'articulation de l'avant-bras. Le traitement n'offrit pas d'autre particularité, et la malade sortit aussi guérie le vingt-cinquième jour.

VI^e. OSSÉRVENTION.

Fracture complète de la partie moyenne de l'avant-bras.

Catherine Cardeur, âgée de 41 ans, reçut d'un homme ivre plusieurs coups de bâton, qui lui firent des plaies et des contusions sur différentes parties du corps, et une fracture complète de l'avant-bras gauche, vers sa partie moyenne. Cette femme ne vint à l'hôtel-dieu que quatre jours après son accident.

Cvj

60 FRACTURE

le 21 mars 1791. On reconnut facilement une fracture, malgré la tuméfaction considérable qui occupoit alors tout l'avant-bras. Cette partie étoit un peu courbée et flexible dans sa partie moyenne ; les fragmens osseux étoient mobiles l'un sur l'autre et la crépitation distincte.

On employa, pour réduire et maintenir les deux os, les mêmes moyens qu'on avoit mis en usage pour les fractures d'un seul, et qui ont été décrites dans les observations précédentes. L'appareil fut seulement augmenté d'une attelle, parce qu'on jugea convenable d'en placer une sur chacun des os fracturés. Les douleurs cessèrent aussitôt après la réduction. Les plaies et les contusions des autres parties suivirent la marche ordinaire.

Le quatrième jour, le gonflement de l'avant-bras étant dissipé, l'on fut obligé de changer le bandage, devenu trop lâche. On n'y toucha plus que le vingt-huitième jour, pour le supprimer tout-à-fait. La partie étoit bien conformée ; il restoit seulement un peu de roideur dans les articulations. La pronation et la supination se faisoient encore imperfectement ; mais l'on parvint aisément

DE L'AVANT-BRAS. 61
et en peu de jours à rétablir, par l'exercice, toute l'étendue et la facilité des mouvements.

VII^e. OBSERVATION.

Fracture complète des deux avant-bras, à leur partie inférieure.

Elisab. Chapotin, âgée de 66 ans, fut apportée à l'hôtel-dieu le 20 mars 1790, immédiatement après une chute d'un second étage sur le pavé. Cette femme étoit tombée sur les mains, sans se faire d'autre blessure grave, qu'une fracture à la partie inférieure de chaque avant-bras. Une convexité qu'on remarquoit en arrière et une concavité en devant, vers l'articulation du carpe, auroient pu faire croire que les mains étoient luxées ; mais, malgré le gonflement, on sentoit les apophyses styloïdes des radius et des cubitus, au-dessous des endroits où les ayant-bras étoient courbés : d'ailleurs la mobilité des fragmens et la crépitation devenoient manifestes, lorsqu'on saisissait ces apophyses d'une main, tandis qu'avec l'autre on faisoit exécuter de légers mouvements à la partie supérieure des ayant-bras.

62 . FRACTURE

Ces fractures furent traitées comme celle de l'observation précédente. On ne leva les appareils que le douzième jour : les parties étoient bien conformées ; cependant la consolidation parfaite se fit attendre jusqu'au trentacinquième. Il y eut ensuite, pendant long-temps, de la rigidité dans les articulations, parce que cette femme, naturellement paresseuse, et craignant beaucoup la douleur, restoit au lit, les bras étendus et dans une immobilité presque absolue, lorsqu'on ne la forçoit pas de faire quelques mouvements.

VIII. OBSERVATION.

Fracture complète de l'avant-bras, compliquée de plaie et suivie d'accidens.

Le 10 mai 1790, Jeanne Roussel, âgée de vingt-cinq ans, tomba d'environ douze pieds de hauteur, et se fractura l'avant-bras droit, un pouce au-dessus de l'articulation du carpe. Le fragment inférieur du cubitus perça la peau, et sortit au-dehors de plusieurs lignes. Cette fracture fut réduite et traitée selon les règles de l'art, dans un village voisins des environs de Paris.

DE L'AVANT-BRAS. 63

Au bout de seize jours, il survint, un peu au-dessous de la plaie, un dépôt qu'on ouvrit dans toute son étendue, et qu'on pansa avec un cataplasme émollient, jusqu'au vingt-onzième jour, que la malade se fit transporter à l'hôtel-dieu.

L'avant-bras et la main étoient alors très-engorgés ; les bords de la plaie tuméfiés et durs : on sentoit encore, on entendoit même la crépitation des os, au moindre mouvement de l'avant-bras. On couvrit la plaie de charpie, et l'on étendit depuis les doigts jusqu'à la partie inférieure du bras, un cataplasme émollient, soutenu par une compresse circulaire ; ensuite on plaça sur le tout quatre atelles, qu'on fixa par un bandage roulé.

On continua ce pansement jusqu'au 11^e jour ; alors l'engorgement étant dissipé et la plaie en bon état, on remplaça le cataplasme par un emplâtre de cérat et des compresses trempées dans l'eau végéto-minérale. Dès ce moment, les fragmens commencèrent à se réunir, et l'étendue de la plaie diminuer ; mais le vingt-quatrième, lorsque tout sembloit annoncer une guérison prochaine, on aperçut une tumeur doulou-

64 FRACTURE

reuse à la partie supérieure et interne de l'avant-bras. Cette tumeur suppura, s'ouvrit d'elle-même au bout de trois jours, et fournit pendant long-temps une suppuration abondante. Il se fit ensuite successivement deux nouveaux dépôts, qui mirent à découvert les tendons des muscles radial et cubital interne, qui s'exfolierent. On obtint enfin la cicatrice, après l'usage long-temps continué du cataplasme. Cependant, au bout de quelques jours, il parut vers le milieu dn bras une nouvelle tumeur, qui se termina par un dépôt, comme les précédentes. Ces accidens prolongèrent le traitement, jusqu'à la fin du huitième mois, à dater du jour de l'accident.

L'avant-bras, resté presque toujours immobiles pendant ce long espace de temps, étoit d'abord comme enkylosé. On parvint néanmoins en peu de jours à rétablir la flexion et l'extension, au moyen d'un exercice continué et de grandes révolutions, qu'on faisoit exécuter à l'avant-bras le matin et le soir. La malade commençoit même à recouvrer les mouvements du poignet et ceux de pronation et de supination, lorsqu'elle voulut sortir de l'hôpital,

DE L'AVANT-BRAS. 65
un mois après la guérison du dernier
dépôt.

Nous ne rappelerons pas ici le diagnostic des fractures de l'avant-bras. Les signes auxquels on les reconnoît ont été décrits avec exactitude par les auteurs, et en particulier par *Petit* et *Duverney*, dont les traités des *Maladies des os* sont entre les mains de tous les praticiens. Nous ajouterons seulement à ce qu'en ont dit ces écrivains célèbres, que des chirurgiens peu attentifs ont pris quelquefois la fracture de l'extrémité inférieure des os de l'avant-bras, pour une luxation du carpe. Il est cependant toujours possible d'éviter cette erreur, même lorsqu'il se trouve au poignet un engorgement considérable, puisqu'on peut s'assurer que la mobilité et le déplacement sont au-dessus des apophyses styloïdes, qu'on sent toujours à travers la peau.

Hippocrate décrit fort au long le traitement de ces sortes de fractures; il entre même dans les détails minutieux, en apparence, qu'il croit essentiels au succès, et dont il reproche amèrement la négligence aux médecins de son temps, qui avoient, dit-il, abandonné

66 FRAC TURE

l'expérience pour une théorie vainc^{a)}

Avant de faire l'extension, *Hippocrate* mettoit l'avant-bras dans la disposition qu'il devoit avoir durant l'application du bandage, et conserver ensuite jusqu'à la fin du traitement. C'étoit une situation moyenne entre la flexion et l'extension, entre la pronation et la supination, afin, dit-il, de relâcher les muscles, dont l'action pourroit déplacer les fragmenses; ilavoit d'ailleurs observé que les blessés affectent ordinairement cette position, et que c'est la seule qu'ils puissent conserver long-temps, sans en être incommodés; remarques importantes échappées à ses contemporains, et trop négligées par ses successeurs.

Après la réduction, *Hippocrate* faisoit, avec une bande assez courte, deux ou trois circulaires médiocrement serrés sur le lieu-même de la fracture, et remontoit par des doliores vers la partie supérieure du membre, afin d'empêcher l'afflux des humeurs. Il couvroit ensuite la partie inférieure de l'avant-

(a) *Lib. de fract. sect. 1, init. et in fine*, tom. 1, pag. 283 et 290 de la collection de *Haller*.

bras avec une seconde bande, en commençant de même sur la fracture. Il dirigeoit ces tours de bande de droite à gauche, ou de gauche à droite, d'après le sens dans lequel les fragmens osseux avoient le plus de tendance à se déplacer; et il les serroit d'autant moins, qu'ils s'éloignoient davantage du lieu de la blessure. Il donnoit enfin à l'avant-bras une grosseur uniforme, en le couvrant de compresses, qu'il rendoit plus épaisses dans les endroits où cette partie est plus grêle (*a*).
(a)

Tout cet appareil étoit contenu par un bandage particulier, à peu-près semblable à celui qui est décrit dans le premier volume de cet ouvrage (*b*). C'étoit un nombre indéterminé de bandlettes de lin, dont on ramenoit alternativement les chefs opposés, pour les croiser l'un sur l'autre, en les dirigeant la plupart de bas en haut. C'est sur ce bandage qu'*Hippocrate* plaçoit

(a) Extremitates autem subardidas, et in acutum abeuntes, plenius obvolutis curare opportet, ita ut copia operiorum non totum acervatum, sed particulatum corrigat;
(b) Voyez la note, pag. 239.

68 FRACTURE

les atelles, dont un préjugé, respecté depuis pendant un grand nombre de siècles, lui faisoit différer l'application jusqu'au septième jour, temps où l'en-gorgement est ordinairement dissipé.

Après l'application de cet appareil, on placoit l'avant-bras dans une écharpe, disposée de manière à le soutenir également dans tous les points de son étendue. On avoit soin en même temps, que la main fut un peu plus élevée que le coude.

Les auteurs qui, jusqu'à ces derniers temps, ont écrit sur les fractures, n'ont presque fait autre chose que répéter ce qu'en avoit dit *Hippocrate*; aussi cette partie de l'art n'a-t-elle fait aucun progrès pendant une longue suite de siècles. Le traitement des fractures de l'avant-bras en particulier, tout défectueux qu'*Hippocrate* l'a laissé, s'est encore détérioré par la suite. La compresse circulaire, appliquée sur la peau ayant les premiers tours de bande, et les cartons substitués aux atelles, sont à-peu-près les seuls changemens remarquables qu'on ait fait à l'appareil d'*Hippocrate*, et ces changemens sont autant de nouvelles imperfections.

En effet, outre l'absolue inutilité des

DE L'AVANT-BRAS. 69

compresses circulaires, il suffit de réfléchir un instant sur leur position et sur l'effet de la bande qui les enveloppe et les presse, pour se convaincre qu'elles sont nuisibles; en ce qu'elles se plissent sur la peau, et qu'elles rendent ainsi la compression inégale, fatigante, et même quelquefois douloureuse pour le malade.

Les cartons, que le plus grand nombre des praticiens emploient encore aujourd'hui, dans la vue de donner au membre la solidité nécessaire et de maintenir sa rectitude naturelle, ne sont aucunement propres à remplir cet objet, comme nous l'avons déjà remarqué dans un autre article; et supposé que dans le premier instant ils fussent aussi fermes que les atelles, bientôt ramollis par l'humidité, ils deviendroient encore inutiles.

L'objet le plus important, peut-être, relativement au sujet qui nous occupe, celui en même temps sur lequel les praticiens paroissent avoir le moins réfléchi, c'est la nécessité de rendre la compression uniforme sur tous les points de la circonférence du membre. Cette uniformité existeroit nécessairement, si l'avant-bras étoit parfaitement rond;

70. **FRACTURE**
mais il est aplati de devant en arrière, et l'on sait que la compression exercée par un bandage circulaire, sur un point déterminé de la circonference d'un membre, est en raison de la saillie et de la résistance de ce même point. Il suit de là que le bandage appliqué sur l'avant-bras agira très-peu sur ses faces antérieure et postérieure, tandis qu'il comprimoit fortement le radius et le cubitus, et qu'il tiendra continuellement à les rapprocher et à donner à l'avant-bras une forme cylindrique. Maintenant il est aisé de sentir que dans le cas de fracture, l'effet du bandage ordinaire sera de réunir les deux os, et de les forcer à se souder entre eux.

La plupart des auteurs ont fait mention de cet accident, et quelques-uns l'ont regardé comme une suite nécessaire de la fracture; mais personne, jusqu'à *J. L. Petit*, ne s'étoit avisé d'en rechercher la cause dans le bandage même qu'on employoit comme curatif. Cet habile observateur s'aperçut qu'il falloit disposer l'appareil de manière qu'il produisît continuellement *à peu près le même effet que faisoient les mains du chirurgien en réduisant les os*. Il imagina, en conséquence,

DE L'AVANT-BRAS.

d'appliquer des deux côtés de l'avant-bras, dans l'intervalle des os, deux compresses étroites et fort épaisses, qui, faisant effort l'une contre l'autre, et poussant les muscles entre le radius et le cubitus, s'opposaient au déplacement. Cependant, la manière dont *Petit* se servoit de ses compresses les rendoit peu propres à produire l'effet qu'il en attendoit. Il les appliquoit sur un bandage roulé, dont l'action avoit déjà rapproché les os, et ne leur permettoit plus de s'écartier, et de reprendre la position naturelle qu'il leur avoit donnée dans la réduction.

Cette remarque n'échappa pas à *Duverney*: il sentit la nécessité de placer les compresses longuettes sous les premiers tours de bande; mais, en les appliquant, comme il le recommande, sur une compresse circulaire, on retombe encore, jusqu'à un certain point, dans les inconveniens qu'il vouloit éviter.

Il est évident, que pour retirer de ces compresses tout l'avantage dont elles sont susceptibles, il faut les appliquer immédiatement sur la peau, comme nous le faisons à l'hôtel-dieu. Il est encore important qu'elles soient très-

73 - FRACTURE

épaisses dans leur milieu, qui doit s'enfoncer plus que les bords, et qu'elles diminuent graduellement sur leurs côtés. Les plis des compresses doivent être tournés du côté de la bande : ils causeroient de la douleur et peut-être des philtaines, s'ils portoient sur la peau.

C'est sur ces compresses immédiatement que nous appliquons le bandage, avec les précautions indiquées dans l'*OBSERV.* I^e; et nous le commençons à la partie inférieure du membre, afin de prévenir l'engorgement. Les atelles que nous plaçons sur toute la longueur des os fracturés, retiennent les fragmens dans la direction naturelle, et les empêchent de s'enfoncer ; ce qui ne manqueroit pas d'arriver, si les tours de bande agissoient immédiatement sur l'os, à l'endroit de la fracture.

Notre appareil remplit donc parfaitement toutes les indications ; aussi, plus de cent malades sur lesquels nous l'avons employé, ont-ils tous conservé les mouvemens de pronation et de supination ; ce qu'on ne pourroit se permettre d'aucune autre méthode. Cet appareil est d'ailleurs extrêmement simple ; et n'eût-il sur les autres que

ce

DE L'AVANT-BRAS. 73
ce seul avantage, ce seroit encore un motif suffisant de le préférer.

OBSERVATIONS sur quelques abus (a) dans le service des officiers de santé, attachés aux régiments et aux hôpitaux militaires de la république ; par BERNARD CHAUSSIER et FRANK CHAUSSIER, officiers de santé de la commune de Dijon.

Depuis trois ans que la France a à

(a) Les abus contre lesquels les citoyens Chaussier s'élevent sont inexcusables ; ils sont criminels ; ils sont commis par des médecins, ils sont commis par des hommes, qui, en connaissance de cause, doivent être démocrates, qui doivent savoir que le gouvernement républicain démocratique est le seul équitable, le seul qui tend à exclure toute préférence qui ne seroit point fondée sur le mérite personnel, le seul qui n'autorise pas le plus petit nombre d'individus à éluder la loi, le seul qui pour l'intérêt et par la volonté du plus grand nombre, exige et assure l'obéissance de tous.
L'expérience de tous les siècles a démontré que les gouvernemens monarchiques ou

Tome XCV. D

74 ABUS DANS LE SERVICE
 combattre pour le soutien de sa liberté ; des armées nombreuses ont été formées dans son sein : non-seulement les anciens corps de troupes ont été réintégrés et portés plus d'une fois au complet ; non-seulement chaque département a fourni plusieurs bataillons de

aristocratiques ne conviennent qu'au vice et à l'ignorance ; et cependant c'est à des hommes qui sont réputés avoir étudié la nature humaine , avoir appris que sa turpitude et sa misère , ou son excellence et sa prospérité ne tiennent uniquement qu'à la forme des gouvernemens ; c'est disons-nous , à des hommes , qui doivent être convaincus d'une si importante vérité ; c'est à des médecins , qu'il faut adresser des reproches de négligence , ou de malveillance dans l'exercice de fonctions , dont l'abus préjudicie aux intérêts d'ordre et d'économie de la république , même aux succès de ses armes.

Les citoyens *Chaussier* , en attirant l'attention de la Convention et celle du pouvoir exécutif sur les abus qu'ils dénoncent , donnent une nouvelle preuve de leur patriottisme ardent et éclairé : quand l'élevation des sentiments se réunit dans les mêmes hommes à la justesse de l'esprit ; et quand de tels hommes se vouent à rendre à leurs concitoyens des services qui exigent autant de science et de probité que la médecine et la chirurgie ; ils méritent et obtiennent la reconnaissance publique. *Note de l'Editeur.*

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 75

volontaires, mais encore chaque jour, il part de tous les points de la république de nouveaux recrutemens; il se fait de nouvelles levées pour entretenir le complet des bataillons, former à leur suite des corps de réserve et de remplacement.

Cependant, si on examine séparément l'état de chaque régiment, de chaque bataillon, on est surpris de voir que, malgré le nombre immense d'inscriptions volontaires, de recrutemens et d'enrôlemens faits depuis si peu de temps, et continués encore avec tant d'activité, aucun des corps de troupes n'est complet. Beaucoup sont diminués d'un huitième, d'autres d'un quart, et même d'un tiers; quelques-uns sont plus faibles encore, et se seroient entièrement dissous, si de temps en temps on n'eût eu soin de réparer le vide effrayant qui s'y faisoit remarquer chaque jour.

Une telle assertion surprend et paraît d'abord une de ces imputations vagues et gratuites que la passion enfante et que l'imagination se plaît à grossir; mais consultez ceux qui, par la nature de leurs fonctions, sont à même d'observer et de suivre les changemens successifs et journaliers qui s'opèrent

Dij

76 ABUS DANS LE SERVICE

dans nos différens corps de troupes, et tous confirmeront la vérité de ce que nous avançons ; mais s'il vous restoit quelque doute, parcourez les différentes routes de la république, même celles qui sont le plus éloignées des frontières, et vous les verrez toutes parsemées de soldats qui s'éloignent peu à peu des armées, et rentrent paisiblement dans le sein de la république : ainsi, tandis qu'il part jurement des recrues pour augmenter la force des armées, entreténir le complet des corps de troupes, il en sort en même temps un nombre considérable ; ce qui fait une sorte de circulation non interrompue d'allans et de venans qui se succèdent et se croisent en différens sens sur les routes.

La vérité de ce fait devient chaque jour plus sensible ; aussi a-t-on vu depuis peu le ministre de la guerre se plaindre qu'un grand nombre de corps nouveaux sont presque tous incomplets, que des bataillons ont été réduits à quatre cents cinquante-deux hommes, et demander la réunion de ces différentes portions de bataillons, parce que chacune conservoit un état-major, dont l'entretien étoit fort dispendieux pour la république ; enfin, c'est d'après une convic-

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 77
tion intime de ce fait que, tout récemment encore, la Convention nationale a décrété l'établissement d'une commission militaire, et a prononcé des peines sévères contre les militaires qui abandonneroient leurs drapeaux; mais pour être efficaces, les lois doivent attaquer le mal dans sa source et non pas dans ses effets; sans cette condition essentielle, le but est dépassé, et les mesures en apparence les plus sévères, ne deviennent qu'un palliatif impuissant; ce ne soit qu'en stériles menacés que l'on élude facilement, et le désordre quel l'on se proposoit d'arrêter, continue et fait de nouveaux progrès. Il importe donc de connoître les causes qui déterminent, favorisent et entretiennent la désertion, dans les troupes: quelques-unes sont généralement connues et tiennent à la forme vicieuse de la constitution militaire, au défaut de manutention, de vigilance et de discipline; d'autres sont une suite de suggestions perfides, de ce système de division et d'agitation que les ennemis de la liberté ont cherché à porter de tous les côtés et dans tous les points de l'ordre social, afin d'arrêter, de contrarier ces mouvements réparateurs que la raison im-

D iiij

78 ABUS DANS LE SERVICE

prime pour établir l'égalité et ramener à une heureuse harmonie ; mais il est une autre cause journalière et constante qui n'a point encore été indiquée, et qui nous paraît mériter d'autant plus d'attention, qu'on la soupçonne moins. C'est, nous devons le dire, après nous en être assurés par un grand nombre de faits ; c'est la légèreté ou l'inattention avec laquelle la plupart des officiers de santé, attachés aux régimens, aux hôpitaux ou aux corps de l'armée, donnent des certificats indistinctement, à tous les soldats qui lenr en demandent.

En effet, voyez cette multitude immense de soldats, qui chaque jour abandonnent leurs drapeaux ; suiviez leur marche, vous verrez les uns revenir dans leur pays, y rester tranquillement autant qu'ils le désirent ; vous verrez les autres se promener successivement, et à leur gré, d'hôpital en hôpital, ou aller végéter dans quelque dépôt ; et si vous recherchez comment et pourquoi tant de soldats s'éloignent ainsi paisiblement de leurs bataillons, tous aussitôt vous présenteront un billet d'hôpital, un certificat d'officiers de santé, qui attestent l'existence d'une maladie, et de là constatent la nécessité d'en-

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 79
voyer le porteur à telles eaux minérales, de l'évacuer sur l'hôpital voisin de son pays, ou de lui accorder un congé souvent illimité, pour aller respirer l'air natal. C'est avec de tels passeports, c'est sous le prétexte spécieux de la santé, que nos soldats parcourent avec confiance et sûreté toutes les routes de la république ; qu'ils s'arrêtent et séjournent à leur gré dans l'endroit qui est le plus convenable à leurs vues, ou qu'ils rentrent et restent tranquillement dans le sein de leur famille.

Cependant il est certain, comme l'expérience journalière nous le démontre, qu'en général tous ces certificats ne méritent aucune confiance : les uns manifestement dictés par la faïeure et la complaisance la plus lâche, sont entièrement contre toute vérité ; les autres sont donnés par légèreté, souvent sans le moindre examen, et leur exposition, ainsi que leurs conséquences, sont presque toujours au-delà du vrai. Peut-on être étonné de ces abus, quand on sait que, dans les régimens, le soin de donner des billets d'entrée à l'hôpital, est souvent confié à des jeunes gens sans expérience, et qui toujours s'en rapportent aveuglément à ce

D iv

80 ABUS DANS LE SERVICE

qu'on veut bien leur dire ; quand on sait que , dans quelques hôpitaux , les soldats arrivant ne sont pas même entrevus par les officiers de santé en chef , mais qu'un élève fait les certificats d'évacuation , après avoir demandé à chacun son nom , et dans quel endroit il veut être évacué ? Ailleurs , l'économie ou directeur de l'hôpital , sans aucune explication , sans aucun avis motivé des officiers de santé , ainsi qu'il est expressément prescrit par le décret du 9 janvier dernier , se contente d'inscrire sur le billet de sortie de l'hôpital , le renvoi au pays , le besoin d'une voiture pour la route , &c.

Nous avons chaque jour des preuves incontestables de ces faits , dans la visite que nous faisons des soldats qui passent par notre ville . Nous envoyons beaucoup porteurs d'un simple billet d'hôpital , revenir des armées les plus éloignées , sous prétexte qu'ils n'ont trouvé nulle part une place dans les hôpitaux ; nous avons vu ainsi tout l'hiver dernier un grand nombre de soldats refluer des frontières dans l'intérieur , parcourir tout le territoire de la république , pour aller se reposer dans leur famille , ou entrer dans quelque atelier

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 81
et y reprendre leur première profession. Nous en avons vu courir d'un pays d'eaux minérales à un autre, passer ainsi plusieurs saisons consécutives ; et le tout, moins pour leur santé, que pour l'arrangement de leurs propres affaires, ou regagner leur pays et s'éloigner de leurs bataillons. Nous en avons vu qui, pour avoir toujours un prétexte apparent, propre à justifier leur séjour, conservoient soigneusement, et pendant plusieurs mois, des afflictions légères, des maladies cutanées faciles à guérir en peu de jours par un traitement méthodique. Nous pourrions même en citer qui n'ont jamais fait la guerre que dans les hôpitaux, ou en allant alternativement de leur pays au régiment, du régiment à l'hôpital, et ainsi successivement.

D'après cet exposé, dont nous attestons l'exaoititude, nous pensons qu'on reconnoîtra sans peine la cause qui diminue chaque jour le nombre des soldats qui composent les bataillons ; nous pensons qu'on sera forcé de convenir que cette sorte de désertion continue qu'on remarque dans nos armées, est essentiellement déterminée, favorisée et entretenue par la lâcheté, ou si l'on

D v

82 - ABUS DANS LE SERVICE

veut, la négligence et l'inattention des officiers de santé à remplir les fonctions qui leur sont confiées, par leur facilité à croire sur parole, à donner indistinctement et sans examen, des certificats, des billets d'hôpital.

En effet, il est indubitable qu'aucun soldat n'oserait abandonner ses drapeaux, rentrer paisiblement dans son pays, se retrouver parmi ses concitoyens, s'exposer à la rigueur des lois et à la honte publique, s'il n'avoit pas au moins quelque motif apparent et spécieux pour justifier son retour et autoriser son séjour; mais le moyen est si commode, si facile, toujours si assuré, que l'on ne doit pas être surpris de voir beaucoup de gens disposés à en profiter; aussi le soldat qui n'est retenu à son poste, ni par l'honneur, ni par l'amour de la patrie; le jeune homme qui ne connoît pas encore l'étendue et l'importance des fonctions honorables qu'il remplit; celui qui éprouve un dégoût momentané pour son nouveau genre de vie, qui regrette ses anciennes habitudes, n'hésite pas à profiter de l'occasion qui se présente; et tous suivent exactement la même voie pour parvenir à leur but, s'éloigner peu à peu de

DES OFFICIERS DE SANTÉ 88

leur corps, s'exempter de tout service, et rentrer dans leur pays. Ils commencent par obtenir un billet d'hôpital; ce qui ne leur est jamais refusé, parce que leur état n'est jamais examiné; et après quelques jours, comme les hôpitaux se remplissent continuellement, ils obtiennent bientôt un second billet, pour être évacués sur un hôpital plus éloigné des frontières; puis un troisième qui constate la nécessité de les rapprocher de leur pays, ou d'aller respirer l'air natal. C'est en vain que l'on désigne sur ces billets de convalescence un terme précis pour le retour. Cette précaution est entièrement illusoire; car, arrivé dans son pays, le soldat trouve facilement des officiers de santé aussi lâches que les premiers, également disposés à donner des certificats pour les maladies que l'on a, et même pour celles que l'on n'a pas. Nous avons vu des soldats porteurs d'un billet de convalescence limitée à quelques jours, prolonger ainsi leur séjour pendant quinze ou dix-huit mois, sans aucun motif réel de santé, mais toujours avec des certificats; et nous savons que quelques-uns finissent par rester entièrement dans leur pays.

Ces abus si contraires au bon ordre,

D vj

84 ABUS DANS LE SERVICE
 si préjudiciables au service de la république , entraînent encore dans des dépenses excessives . En effet , tous ces soldats qui s'éloignent ainsi des armées , non-seulement emportent les habits , les havresacs qui leur ont été fournis , quelquesfois même les armes (a) , mais encore beaucoup exigent des voitures pour leur route ; et sur cet objet , les officiers de santé prononcent encore avec la même légèreté , la même inattention , et ils n'hésitent pas à donner un certificat qui constate la nécessité d'une voiture pour la route (b) ; ainsi nous avons vu des voitures accordées pour une route de deux cents lieues , à des soldats qui

(a) Quelques-uns même , dans le trajet de leur route , demandent et reçoivent différents objets de fourniture .

(b) Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici un ancien usage qui subsiste encore , et qui est bien contraire aux principes d'égalité : tout officier a pour sa route une voiture dont les frais sont payés par le trésor public ; et le fusilier n'en peut avoir que dans un cas de maladie bien constatée ; cependant l'officier est soldat tout aussi bien que le fusilier , sa paye est même beaucoup plus considérable ; pourquoi donc encore ces priviléges ; ces distinctions qui nous rappellent le despotisme de l'ancien régime ?

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 85

n'avoient aucune maladie réelle, pas même une légère indisposition qui pût gêner la marche. Nous en avons vu surtout plusieurs auxquels on donnoit une voiture, parce qu'ils avoient à la main, à l'avant-bras, quelquefois même à un seul doigt, une cicatrice ancienne, qui souvent même ne gênoit pas les mouvements de ces parties. C'est sur-tout dans certains pays d'eaux minérales, que ces abus sont plus frappans encore. Là on retrouve à chaque pas les preuves incontestables des désordres que nous dénonçons; et s'il existoit encore moins de gens intéressés à perpétuer les anciennes erreurs, on y verroit aussi les preuves de l'inutilité, quelquefois même du danger de l'emploi de la plupart de ces moyens curatifs: nous savons que dans le régime de la servitude, le luxe, la mollesse et l'ignorance ayoient rendu célèbres et familiers ces moyens curatifs; nous savons qu'ils fournissoient un prétexte très-commode pour s'exempter de toute fonction, &c. Mais dans le siècle de la raison, les anciennes erreurs doivent s'évanouir; les anciennes prétentions doivent être examinées de nouveau, réduites à leur juste valeur; et nous pensons qu'il est des

86 . ABUS DANS LE SERVICE

moyens curatifs, plus énergiques, plus efficaces (*a*) que la plupart de ces eaux minérales si vantées, et qu'en général elles conviennent peu à une nation qui se régénère, se crée des mœurs, et sur-tout à des soldats républicains.

Quoiqu'il en soit, outre le défaut de service et les dépenses excessives qu'occasionne cette sorte de désertion, beaucoup de ces soldats qui reviennent au pays, altérés, retardent par leurs propos et leurs récits exagérés, les progrès de l'esprit public, et détournent du service militaire ; mais ce qui est plus fa-

(*a*) Nous avons vu beaucoup de soldats revenant de différents pays d'eaux minérales; plusieurs, ainsi que le rapportoient les officiers de santé dans leurs certificats, avoient éprouvé par l'usage de ces eaux, la fièvre, des crachemens de sang, des oppressions, de la toux, des affections de poitrine, des dérangemens destomac, des embarras de la tête, des vertiges, &c... et nous n'avons guère vu de soulages ou de guéris que ceux qui avoient des maladies que le temps, l'exercice, et la nature guérissent si bien sans médecine, et sur-tout sans médecin.

Les vésicatoire, les rubéfians de différentes espèces, le sinapisme, le moxa, les bains de vonganges, les fumigations sèches ou humides, les extraits des plantes actives, quelques préparations métalliques et salines, &c.

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 87

cheux encore, l'exemple produit une foule d'imitateurs. Dans les premiers temps, nous ne voyions guère que des soldats des anciens corps de troupes qui s'éloignoient de leurs drapeaux, souvent parce qu'ils avoient été séduits, parce qu'ils ne connoissoient pas encore le prix de la liberté, les avantages de la révolution; à peine trouvions-nous quelques volontaires, et encore avoient-ils des motifs légitimes de leur retour; mais aujourd'hui le funeste exemple de cette sorte de désertion, séduit, entraîne une foule de jeunes gens robustes et vi-

présentent une infinité de ressources que l'on peut avoir dans tous les temps, dans tous les lieux, sans grandes dépenses, et très-énergiques dans le traitement de ces maladies chroniques, de ces contractures, de ces affections douloureuses pour lesquelles on envoie le plus ordinairement les soldats aux eaux minérales; pourquoi au lieu d'employer ces moyens envoie-t-on tout de suite, et sur ses premières plaintes, le soldat aux pays certains des eaux minérales; pourquoi dans les hôpitaux ne pas chercher à s'assurer de la réalité de ces plaintes? Et si, au lieu de s'en rapporter aveuglément à leurs récits, on prenoit le parti de les traiter; si on leur appliquoit les vésicatoires, on en verrait plus d'un cesser leurs plaintes et reprendre promptement leur service.

88 ABUS DANS LE SERVICE

goureaux; nous les voyons quelquefois revenir par bandes, et souvent cinq ou six du même pays, formant ensemble le projet de partir, se réunissent pour faire route commune, et si l'on n'y remédié promptement, ce désordre, loin de s'arrêter, fera de nouveaux progrès, et deviendra en quelque sorte une contagion épidémique contre laquelle les mesures les plus sévères seront impuissantes, si on n'attaque le mal dans sa source.

Après avoir médité plus d'une fois sur cet objet important, après avoir recueilli un grand nombre de faits qui nous ont conduits à la cause du désordre, nous en ont développé les effets; il nous paroît que pour le réprimer efficacement, il s'agit moins de prendre des mesures contre le soldat qui s'éloigne de son corps, que contre l'officier de santé qui lui en fournit la facilité et les moyens. Sans doute il suffroit de faire connoître aux officiers de santé attachés aux hôpitaux, aux régimens, les conséquences fâcheuses qu'entraînent leur complaisance, leur facilité à donner des certificats, des billets d'évacuation, de convalescence, &c. Nous n'en doutons pas; tous se seroient un devoir d'ap-

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 89

porter sur cet objet l'attention, l'impartialité que l'on doit attendre d'hommes sages, instruits et ami de l'ordre public ; et malgré les occupations multipliées dont sont quelquefois accablés les principaux officiers de santé, on les verroit se charger du soin de visiter, d'examiner les soldats, et aucun ne confieroit cette fonction à des élèves, à des jeunes gens inexpérimentés ; mais comme quelques-uns pourroient encore se laisser entraîner par des considérations de complaisance ou de faveur, comme il importe d'extirper le mal dans ses racines, de ne laisser aucun doute sur cet objet, d'en écarter même l'ombre du soupçon, que l'on prenne des mesures qui les forcent en quelque sorte à l'attention, à l'impartialité.

Pour cela, nous proposons, 1^o. d'établir pour tous les officiers de santé qui donnent des certificats, une responsabilité réelle, qui intéresse également leur fortune, leur réputation; de sorte qu'un officier de santé, convaincu d'avoir donné un certificat peu conforme à la vérité, et d'après lequel on aura accordé une voiture, un congé limité, soit condamné à une amende proportionnée aux dépenses qu'il a occasion-

90 ABUS DANS LE SERVICE

nées, et soit en même temps privé de ses fonctions. Cette responsabilité a déjà été décrétée par la Convention nationale pour différentes branches de l'administration; et pourquoi, dans le sol de l'égalité, cette mesure de sûreté ne s'étendroit-elle pas de même à toutes les places, à toutes les fonctions qui intéressent l'ordre public.

2°. Pour assurer l'efficacité de cette première mesure, arrêter, prévenir tous les abus, remonter sur-le-champ à leur source, il convient d'établir une surveillance réciproque et continue entre tous les officiers de santé. Dans cette vue, nous proposons de nommer dans toutes les villes où il y a des commissaires de guerres, deux officiers de santé, qui seront chargés de viser et de vérifier conjointement tous les certificats des soldats passant, sortant des hôpitaux, ou allant dans leur pays pour cause de maladie ou de convalescence, afin que, d'après leur avis motivé, le commissaire des guerres puisse reconnaître la validité des plaintes alléguées, des certificats antérieurs, et expédier ensuite l'ordre de route convenable.

Il nous paraît nécessaire que cette visite soit faite conjointement par deux

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 91
officiers de santé, parce qu'ils s'éclaireront par leurs observations respectives, parce que la responsabilité est mieux assurée, enfin parce que l'on peut moins présumer la séduction et l'erreur.

Nous croyons que les officiers de santé vérificateurs, doivent être nommés et choisis par le conseil général de la commune de leur résidence, parce qu'il est à portée de connoître leurs mœurs, leur capacité, la confiance que l'on peut avoir dans leurs lumières.

Il nous paroîtroit également nécessaire de charger les officiers de santé vérificateurs, de faire exactement les visites de tous les citoyens inscrits volontairement ou désignés pour le recrutement des armées. Cet objet mérite beaucoup d'attention ; en effet, on ne doit admettre dans les bataillons que des sujets robustes, vigoureux, agiles, propres au service militaire; il convient d'en écarter tous ceux qui ont des infirmités que la fatigue augmenteroit, qui ne serviroient qu'à multiplier les bouches, à grossir inutilement les armées, à peupler les hôpitaux, et à y absorber les secours destinés aux vrais défenseurs de la patrie. Si cet établissement d'officiers de santé vérificateurs eût eu lieu

92 ABUS DANS LE SERVICE

lors des recrutemens précédens, combien on auroit épargné à la république de dépenses inutiles? On n'auroit pas vu quelques communes envoyer pour leur contingent, une foule de jeunes gens débiles, peu formés, ou des sujets infirmes, quelquefois estropiés, ou mal conformés; on n'auroit pas vu ces nouveaux corps, à peine formés, perdre chaque jour de leur complet; et après tant de dépenses d'habillemens, de fournitires, de fráis de route, on n'auroit pas vu une foule de sujets infirmes renvoyés dans leurs pays; et y rapporter l'esprit d'indiscipline et d'immoralité.

Outre ces fonctions relatives au service militaire de la république, il conviendroit encore que les officiers de santé vérificateurs fussent chargés d'examiner et certifier la nature, l'état des différentes maladies, infirmités ou blessures exposées dans les pétitions adressées aux corps administratifs, à l'effet d'obtenir des secours, une pension ou des indemnités: déjà de tous côtés on adresse des réclamations aux corps administratifs; on leur fait le détail de blessures, infirmités, dont on attribue souvent la cause au service fait pour la république, tandis que ces incommo-

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 93
dites sont quelquefois fort anciennes, indépendantes du service militaire; d'autres fois l'intérêt particulier fait exagérer l'état réel; et comme les corps administratifs ne peuvent connoître et juger par eux-mêmes la vérité de ces objets relatifs à la santé, il convient que des hommes instruits, expérimentés, connus par leur impartialité, puissent faire un rapport exact.

3°. Un dernier moyen de prévenir tout abus, est d'obliger le soldat qui va en convalescence, à se présenter à la municipalité du lieu, à lui faire connoître les motifs de son retour, et d'attribuer à la municipalité la faculté de le renvoyer à son corps lorsque son rétablissement sera notoire, &c.

Par cet ensemble de précautions, par cette surveillance réciproque et successive, on arrêtera cette sorte de désertion continue que l'on observe dans nos armées; et sans refuser le retour au pays, le repos et la convalescence au soldat qui en a un besoin réel, on retiendra ainsi dans les bataillons une foule de jeunes gens vigoureux, qui s'en éloignent uniquement parce qu'ils sont entraînés par l'exemple.

Ce que nous proposons est en quelque

94. ABUS DANS LE SERVICE

sorte exécuté dans notre ville : nommés par le conseil général de la commune, officiers de santé publics, et chargés en cette qualité de donner tous les certificats relatifs aux objets de santé, nous nous réunissons deux fois par jour à des heures fixes et déterminées ; là nous visitons tous les soldats arrivant, passant dans notre ville ; nous écoutons leurs plaintes, nous examinons leurs certificats, nous vérifions leurs infirmités réelles ou prétendues, nous constatons leur aptitude au service militaire ; et aussitôt après cette visite, nous remettons au commissaire des guerres, un certificat motivé pour chaque soldat, dans lequel nous désignons si ses plaintes sont fondées, s'il a des infirmités, si ses infirmités exigent le séjour dans un hôpital, la continuation d'une voiture pour la route ou le renvoi au pays ; enfin s'il est en état de rejoindre son corps, de reprendre le service, de le continuer avec avantage pour la nation ; et ce n'est que d'après nos certificats, que le commissaire des guerres délivre l'ordre de routé.

L'avantage qui résulte de ces visites journalières n'est point équivoque, nous pouvons le dire avec cette franchise qui

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 95

convient à des hommes libres ; non-seulement elles contribuent à épargner au trésor public des frais immenses de voitures accordées sans nécessité , mais encore elles arrêtent la désertion et font rentrer dans les bataillons une quantité considérable de soldats qui s'en éloignoient sans aucun motif réel ; aussi tous les soldats qui passent par notre ville , sont fort surpris de cette attention, de cette exactitude dans les visites, et beaucoup n'ont pas hésité de nous dire, qu'on n'y regardoit pas de si près ailleurs, pour leur accorder des voitures et des congés. Eh ! combien il seroit à désirer pour l'avantage de la chose publique , qu'au moins dans toutes les villes de passage, on adoptât le même plan ? Nous aimons à croire que nos vœux ne seront pas stériles, et qu'il suffira d'avoir exposé nos observations.

Mais pour éviter les redites, pour que l'on puisse saisir facilement l'ensemble de nos vues, nous rapprocherons nos idées dans le projet de règlement suivant :

ARTICLE I^r. Dans tous les lieux où sont établis des commissaires des guerres , il y aura deux officiers de santé ,

96 ABUS DANS LE SERVICE

qui seront nommés par le conseil général de la commune , d'après la connoissance qu'il aura de leur civisme , de leur intégrité et de leur capacité.

II. Ces officiers de santé qui seront désignés sous le nom de *vérificateurs*, seront chargés de viser et vérifier conjointement tous les certificats des militaires passant et sortant des hôpitaux, ou allant dans leurs pays pour cause de maladie ou de convalescence, et ils prononceront sur-le-champ sur la validité des plaintes et motifs allégués , ainsi que sur la nécessité d'accorder, de continuer des voitures pour la route; d'évacuer, de retenir les soldats dans les hôpitaux , ou de les laisser séjourner dans leur pays; et ce n'est que sur le vu et le certificat des officiers de santé que le commissaire des guerres expédiera l'ordre pour la route, et les subsistances.

III. Pour épargner aux soldats arrivant l'embarras et la multiplicité des courses , et pour mettre en même temps de l'ordre et de la célérité dans le service , les officiers de santé vérificateurs seront tenus de se réunir, au moins deux fois par jour, à des heures fixes et déterminées , dans le bureau du commissaire des

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 97
des guerres, où ils feront les visites et y expédieront sur-le-champ leurs certificats; les heures destinées à ces visites seront fixées et déterminées par le commissaire des guerres, conjointement avec les officiers de santé.

IV. Ils feront aussi, au moins deux fois par semaine, une visite dans les hôpitaux militaires et civils, établis dans le lieu de leur résidence, pour s'informer de l'état, du nombre des soldats qui y séjournent, du temps de leur séjour, de la nature de la maladie qu'ils ont, ainsi que du genre de remèdes qui leur ont été faits, et ils détermineront ceux qui seront dans le cas de sortir, soit pour rejoindre leurs corps, soit pour être évacués dans un autre endroit, ou envoyés dans leur pays pourachever leur rétablissement.

V. Les soldats désignés dans ces visites, seront adressés au commissaire des guerres par le directeur de l'hôpital, qui, sur le certificat des officiers de santé, leur expédera un ordre de route.

VI. Ils visiteront aussi tous les citoyens inscrits volontairement ou désignés pour le recrutement des armées.

Tome XCV.

E

98 ABUS DANS LE SERVICE
prononceront sur les différentes réclama-
tions qu'ils pourroient faire relati-
vement à leur santé.

VII. Ils donneront également leur avis sur la nature, l'état des différentes maladies, infirmités ou blessures exposées dans les pétitions présentées aux municipalités et autres corps administratifs, à l'effet d'en obtenir des secours, des indemnités, ou une pension.

VIII. L'avis des officiers de santé vérificateurs sera inscrit sur papier simple, annexé à l'ordre de route du soldat passant, et il en sera remis un double au bureau du commissaire des guerres, où il sera enregistré et numéroté, pour y avoir recours en cas de besoin.

IX. Il sera aussi nommé dans les chefs-lieux de district, situés sur les routes et lieux des passages des troupes, deux officiers de santé choisis par la municipalité, pour constater les accidens qui pourroient survenir dans le trajet d'un gîte à l'autre, et ils seront tenus de remettre au greffe du district un double du certificat de leurs visites.

X. Tout officier de santé convaincu d'avoir donné un certificat contraire à la vérité et à l'état réel, sera privé de

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 99.

L'exercice de ses fonctions pendant trois mois; et si, sur son certificat il a été accordé une voiture pour la route, une prolongation de congé sans nécessité réelle, il sera condamné à payer une amende proportionnée aux dépenses qu'il a occasionnées, et au défaut de service du militaire qui sera resté absent de son corps.

XI. Tout officier de santé convaincu d'avoir reçu de l'argent ou des présens pour donner un certificat contraire à la vérité, sera déclaré infâme, incapable d'occuper aucune place, et de remplir aucune fonction publique avant 20 ans.

XII. La connoissance de ces objets sera attribuée au conseil général de la commune où sont établis les officiers de santé; et le jugement qui interviendra, sera imprimé et affiché aux frais du condamné.

XIII. Les officiers de santé attachés aux régiments, aux armées ou aux hôpitaux militaires, accusés d'avoir donné des certificats contraires à la vérité et à l'exactitude, pour favoriser l'éloignement des soldats de leur corps, seront jugés par le conseil de l'administration ou l'état-major de la place, ou du régiment.

E ij

DE L'ABUS DANS LE SERVICE

giment auquel ils sont attachés. S'ils sont reconnus coupables, leur destitution sera prononcée sur-le-champ ; ils seront déclarés incapables de remplir aucunes places d'officiers de santé pendant la guerre ; ils seront condamnés à une amende proportionnée aux dépenses et au défaut de service, dont ils auront été cause par leur certificat, et le jugement sera envoyé au ministre de la guerre.

XIV. Tout militaire convaincu d'avoir supposé ou simulé une maladie pour obtenir une voiture pendant la route, un congé limité ou absolu, sera renvoyé à son corps placé au dernier rang, et il ne pourra être promu à aucun grade avant un nouveau service de six mois, ou qu'après avoir fait une action de valeur.

XV. Tout militaire renvoyé dans son pays, pour cause de convalescence, sera tenu de se présenter le jour de son arrivée à la municipalité du lieu de son séjour, qui après avoir pris connaissance des motifs de son retour, après s'être fait représenter l'ordre de route et le certificat de convalescence qui lui a été délivré par les officiers de santé, lui enjoindra

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 101
 Il sera de se présenter au moins tous les huit jours, pour constater les progrès de son rétablissement, et déterminer le temps de son départ.

XVI. Toutes les fois que le militaire en convalescence se représentera à la municipalité, le secrétaire inscrira sur l'ordre de route, *visa le du mois de*, et ce visa sera signé d'un officier municipal et du secrétaire.

XVII. Tout militaire qui négligera de se conformer à la disposition de l'article précédent, sera dénoncé au commissaire des guerres et à la gendarmerie nationale, pour être renvoyé sur-le-champ à son régiment.

XVIII. Le séjour pour convalescence ne pourra jamais être prolongé au-delà du terme indiqué sur l'ordre de route, sans une délibération expresse de la municipalité du lieu, et d'après une nouvelle visite et un certificat motivé de deux officiers de santé ; mais la municipalité peut et doit hâter le terme du départ (a), toutes les fois qu'il sera nécessaire.

(a) Cette surveillance de la municipalité est absolument nécessaire, si l'on veut assurer le retour du soldat ; car actuellement le

E iii

102 ABUS DANS LE SERVICE
connu et notoire que la maladie allé-
guée n'est qu'un prétexte, et lorsque
le rétablissement sera complet.

XIX. Pour prévenir toute allégation
d'ignorance de ces dispositions réglementaires, les art. 15, 16, 17 et 18,
seront toujours inscrits sur l'ordre de
route qui sera remis aux militaires
allant en convalescence.

XX. D'après l'avis de la municipalité
du lieu où sont établis les officiers de
santé vérificateurs, le directoire du dé-
partement fixera la somme qu'il con-
vient leur accorder pour chaque certi-
ficate qu'ils délivrent ; et dans aucun cas,
cette somme ne pourra être au dessus de vingt sous, ni au dessous de dix à
chacun des officiers de santé.

En lisant ce dernier article, quel-
qu'un pourroit nous supposer des vues
d'intérêt particulier ; mais puisqu'on
charge les officiers de santé vérifica-
teurs d'une fonction délicate, pénible,

soldat à qui l'on permet de rentrer dans sa
famille, soit pour être guéri de quelques
petites infirmités, soit pour se rétablir des
suite d'une maladie, néglige son traitement,
ou trouve des officiers de santé qui lui don-
nent des certificats pour prolonger son séjour.

DES OFFICIERS DE SANTÉ. 103

qui exige des connaissances, de la circonspection, qui emploie beaucoup de temps, puisqu'on les soumet à une sorte de censure continue et à une responsabilité réelle; il est juste, il est nécessaire de leur offrir une indemnité; et le mode que nous proposons étant toujours relatifs à la quantité du travail, est bien préférable à une somme fixe et arbitraire; d'ailleurs, d'après les différents articles de règlement que nous proposons, les sommes employées à la rétribution des officiers de santé vérificateurs, seroient peu considérables; puisque les occasions de visites diminueront chaque jour; au reste, comme aucun motif d'intérêt particulier ne nous a dirigés, nous avons dénoncés les abus sans inculper personne; et comme l'amour seul de l'ordre, du vrai, du bien public, nous a dicté ces observations, nous continuons avec zèle, avec désintéressément les fonctions dont nous sommes chargés; en consacrant notre temps, nos veilles, nos facultés au service de la patrie, nous nous rappelons le serment que nous avons fait de vivre et de mourir pour elle: c'est notre devoir, il est cher à nos coeurs, et il ne s'effacera jamais.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Précis médical et curatif de la rose
épidémique qui régne dans le dé-
partement de la Meuse, juin 1793.*

Le citoyen *Harmand-Montgarny*, con-
jointement avec son collègue le cit. *Brion*,
médecin de *S. Mihiel*, par arrêté du 18 mai
dernier, du conseil général du département
de la *Meuse*, ayant été chargé de constater
quelles sont les causes des maladies qui se
manifestent dans les districts de *Saint-Mihiel*,
Étain, *Clermont*, *Verdun* et *Montmédi*, et
d'indiquer les moyens pour en arrêter les
effets, dans une méthode applicable, tant
aux citoyens indigens, qu'aux autres, et
ensin de surveiller, sous le rapport de la salu-
bilité publique, tout ce qui intéresse la santé
des habitans des districts susnommés, il a cru
devoir publier de suite ce précis dont il avoit
déjà rassemblé les principaux matériaux, à
l'effet de remplir plus promptement et plus
efficacement les intentions sages et bienfai-
santes de l'Administration du Département.
Nous rapporterons les expressions du citoyen
Harmand, elles donneront l'idée la plus
exacte du précis que nous avons à faire con-

MÉDECINE 105

nôtre; ces nouveaux succès n'ont pu que rendre plus chétive encore à ses compatriotes, un médecin dont, depuis long-temps, ils ont apprécié le zèle et les talents.

— Puissent les traits sous lesquels je vais dépeindre la filiation et la gravité des symptômes de la nouvelle épidémie, faire naître assez de défiance contre leurs atteintes, pour engager tous les citoyens à se prémunir d'avance de tout ce qui est nécessaire pour empêcher, arrêter ou diminuer les affreux effets, ainsi d'échapper aux coups funestes qu'ils préparent à ceux qui en sont frappés avec toute l'intensité de leur cause!

— Puissent notre zèle, notre mouvement et notre surveillance toujours active dans tout ce qui concerne la mission honorable,

pénible et dangereuse dont nous sommes chargés, et dans toute circonstance où il

l'agira de porter les secours de notre art à nos

sières souffrants, inspirer, dans les moyens

que nous proposons et dans les conseils que

nous donnons, dont une heureuse expérience

nous a assuré le succès, toute la confiance

qui il convient d'avoir pour en obtenir les

précieux avantages!

— On trouvera, dans cette histoire médicale et cutanée, des notions précises et exactes sur ce qu'il importe particulièrement de connoître touchant la nature générale et

E *

106. MÉDECINÉ
particulière, et le traitement curatif et pré-
servatif, des maladies régnantes, connues
sous le nom générique de *rose épidémique*.

“Sous différents titres on remarquera,
1° le caractère commun de la rose épidé-
mique; 2° l'histoire de ses causes; 3° celle
de ses symptômes, variétés, complications
et dégénérations; 4° le sommaire des au-
gures fâcheux ou sinistres; 5° un précis sur
le régime des malades; 6° sur les curatifs gé-
néraux; 6° un autre sur les curatifs des sym-
ptômes, variétés, complications et dégéné-
rations; 7° des avis sur le régime des com-
valescens; 8° sur les préservatifs généraux;
9° sur les préservatifs locaux; 10° des co-
rollaires sur le traitement en général de l'épi-
démie; 11° le formuliste des remèdes in-
diqués et éprouvés avec succès dans la cure
de la rose épidémique; 12° enfin le règle-
ment pour la distribution et l'emploi des re-
mèdes, et pour le service des officiers de
santé des cantons ou d'arrondissemens (a).”

(a) Ce n'est pas seulement dans le département de la Meuse que régne la rose épidémique : elle est répandue dans les districts de Longwy et de Grandpré, et sur la frontière ennemie, dans les communi-
ques qui avoisinent le district de Montmédy. C'est encore la même maladie qui ravage depuis long-
temps le pays de Luxembourg, où on lui a donné, avec assez juste raison, le nom de peste. Enfin c'est la même maladie qui avoit déjà fait un grand
nombre de victimes des deux sexes et dans la for-

TRAITÉ des maladies des voies urinaires.—Des maladies de la vessie ; par le cit. CHOPART, chirurgien en chef de l'hospice du collège de chirurgie de Paris, professeur aux écoles de chirurgie, &c.

A Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins ; Méquignon, rue des Cordeliers ; et chez l'Ailleur, rue Saint-Martin, N°. 139. 1793. Prix 7 liv. broché. ()*

2. En terminant la notice que nous avons donné de la première partie du travail du citoyen *Chopart*, nous avons dit, à *Les étudiants*

de l'âge, dans la commune de Haüdiembn, district de Verdun, lorsque je reçus l'ordre du directoire d'y porter des secours promptis ; et dont l'administration confiée, sous ma surveillance, aux soins du citoyen *Jasmes*, officier de santé de l'arrondissement, a eu les plus éclatans succès, sur plus de cent malades qui étoient attaqués des mêmes symptômes que ceux qui venoient de périr. Les mêmes moyens ont eu, par tout les mêmes succès, dans le département.

Dans un des premiers cahiers, nous donnerons la notice d'un autre ouvrage du citoyen *Harmaud* ; il a pour titre : *Histoire médico-pratique du flux dysentérique*, appelé *cotrière prussienne*.

() Le premier volume se trouve aux mêmes adresses, et se vend 4 liv. broché.*

108 CHIRURGIE

dians et les maîtres de l'art doivent désirer la suite de cet ouvrage intéressant par l'ordre et la clarté des objets qui y sont présentés, par l'exposé des découvertes que les chimistes modernes ont faites sur l'urine, et les concretions animales, par le rapport des exemples qui appuient les préceptes. » *Voyez vol. xcij, page 448.*

Ce second volume n'a mérité pas moins la plus grande attention. Nous présenterons d'abord à nos lecteurs une table sommaire des matières qui y sont contenues.

Des vices de conformatio[n] de la vessie. — De la multiplicité des vessies urinaires. — Des vices de la vessie relatifs à sa figure et à sa grandeur, à l'épaisseur de ses parois. — Des tumeurs de la vessie. Des appendices vésicaux et des poches herniaires et la membrane interne de ce viscère. De la cystocèle inguinale, crurale, au périnée, vaginale. Relâchement et renversement de la tunique interne de la vessie et de l'uretre; introversion de ce viscère. — Des plaies de la vessie par des corps piquants, tranchants, contondants, par des armes à feu, par un fer rouge. — De la rupture de la vessie par une chute, par la gangrène. — Du catarrhe de la vessie. Résultat d'expériences comparatives faites sur le mucus vésical et sur le sperme humain. — *Du spasme et de l'inflammation de la vessie.*

CHIRURGIE. 109

de la gangrène ; des abcès ; des ulcères, des fistules de ce viscère.—*De la paralysie de la vessie par l'affection de la moelle épinière*, par la distension forcée des fibres de la vessie, par l'inflammation de ses paroiss; par la débauche, par la vieillesse. Incontinence des urines.—*Des varices de la vessie*; du pissement de sang. De la ponction par le rectum, par le périnée au dessus du pubis. Des sondes de la vessie.—*Des corps étrangers* contenus dans la vessie des hommes. Balles de plomb. Fragment de l'os pubis. Tentes. Fèves de haricot. Morceau de paille, épi de blé. Bougies, canule. Ferret d'aiguillette, fil d'archal, aiguille à coudre, épingle à cheveux. Cure-oreille. Morceau de pipe. Baguette de bois, fait singulier de masturbation. Tube de baromètre. Corps étrangers dans la vessie des femmes. Pomme d'api, étui à aiguilles, cure-oreille. Aiguille à coudre, épingle. Aiguille d'ivoire. Morceau de bois. Sonde d'argent. Corps étrangers avalés et portés dans la vessie. Corps capilliformes. Vers. Hydatides. Caillots de sang. Matières glaireuses, purulentes. Exfoliation de la tunique interne de la vessie. Ruisch confirme cette exfoliation par un exemple dans ses *Adversaria decad. 2, part. 24.* La membrane interne de la vessie s'enflamma, tomba en gangrène, et fut expulsée avec les

XII. CHIRURGIE.

urines, sans qu'il en résultât rien de sacheux. *Morgagni* observe de ne pas prendre pour une semblable exfoliation, la sonde d'une fausse membrane qui ne se soit qu'unie à la crétion muqueuse : *De sed. ep. 41. art. 12.* — *De l'urine retenue dans la vessie et considérée comme corps étranger. De la rétention d'urine dans les uréteres et dans les bassinets des reins, dans la vessie, dans l'urètre, dans le prépuce. — Du cathétrisme. Des différentes espèces de sondes. Des sondes flexibles. Des sondes de gomme élastique. Du choix des sondes. De la manière d'introduire la sonde dans la vessie des hommes. Des obstacles à l'introduction de la soude, par des vices du prépuce, par des ligatures autour de la verge, par des tuméfactions du scrotum, par des tumeurs au pénis, par des dépôts urinaires, par des abcès urinaires, par des engorgements lymphatiques dans le tissu cellulaire de l'urètre; par des vices de l'urètre. De la manière d'assujettir la sonde dans la vessie des hommes. Des soins à donner aux malades qui portent la sonde dans la vessie. De l'introduction de la sonde dans la vessie des femmes.*

Le sommaire suffit pour faire juger de l'étendue et de l'importance du travail de notre auteur. Les soins avec lesquelles il a traité chaque objet, les expériences très-

CHIRURGIE. 111

multipliées dont il rapporte les résultats, et la prudence avec laquelle il en tire des inductions pratiques, font désirer que tous les chirurgiens s'empressent à s'approprier les connaissances qu'ils trouveront dans les deux volumes dont il vient d'être question.

ANNONCE & PROSPECTUS des Cours d'anatomie et de chirurgie pratique, qui se font à l'hôtel-dieu de Paris (*).

Le citoyen *Desault*, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu et de l'hôpital Saint-Louis, a ouvert, lundi 6 octobre de l'an deuxième de la République une et indivisible, à cinq heures du soir, dans l'amphithéâtre de l'hôtel-dieu, un Cours d'anatomie, dans lequel il sera suppléé par le citoyen *Manoury*, chirurgien de l'hôtel-dieu et des Gardes-Pompe de Paris.

Il continuera, à neuf heures du matin, dans le même amphithéâtre, ses leçons de chirurgie-pratique.

Ces deux Cours seront *gratuits*, mais on n'y admettra que les élèves, dont le civisme sera sans reproche.

Le besoin pressant de procurer aux armées

(*) Tout éloge seroit ici superflu. Il doit donc nous suffire de nous empêsser à publier dans ce journal l'*Announce & Prospects* des Cours qui se font à l'hôtel-dieu de Paris. Note de l'Éditeur.

112 ANNONCE ET PROSPECTUS

de la République des chirurgiens exercés et en état de secourir, dans leurs maladies, les défenseurs de la liberté, est pour le citoyen *Desault* un nouveau motif de redoubler de zèle, et de se consacrer plus que jamais à l'enseignement de la chirurgie.

Avant lui, les chirurgiens en chef de l'hôtel-dieu se contentoient de démontrer sur le cadavre; pendant six semaines seulement, et durant une heure chaque jour, le manuel des opérations. Les élèves de l'hôpital pouvoient seuls être admis à ces démonstrations. Ainsi l'hôtel-dieu qui auroit dû être la première école de l'univers, n'offroit aux jeunes médecins et chirurgiens, aucun guide qui les dirigeât dans leurs études.

Le citoyen *Desault*, livré depuis 30 ans à l'enseignement de la chirurgie, avoit souvent médité sur les avantages d'une école pratique, établie dans un hôpital où se trouvent rassemblées des maladies de toute espèce; où la théorie peut être chaque jour confirmée par l'expérience.

Quoique l'utilité de cette institution ne pût être contestée, ce ne fut pas sans peine que ce chirurgien obtint un local, et les objets nécessaires pour l'établissement de cette école; mais les difficultés ne firent qu'exciter son zèle: il combatioit pour l'humanité et les progrès de la chirurgie; cette cause étoit trop belle pour qu'il l'abandonnât. On lui accorda-enfin ce qu'il demandoit, un amphithéâtre où il put faire des leçons. C'est là que, depuis sept ans, outre le temps qu'il a consacré, soir et matin, à la visite et au pansement des malades de l'hôpital, il emploie une

DES COURS D'ANAT. ET DE CHIR. 113
 partie de la journée à l'instruction des jeunes chirurgiens.

Voici quel est l'ordre des leçons.

On donne d'abord; gratuitement et par écrit, des consultations aux malades du dehors. Le chirurgien en chef panse lui-même, ou fait panser sous ses yeux, ceux qui en ont besoin.

S'il existe, dans l'hôpital, des malades qui puissent, sans inconvenient, être transportés dans l'amphithéâtre, ils y sont conduits, lorsqu'ils ne témoignent aucune répugnance, et il est très-rare d'en rencontrer qui s'y refusent; tous au contraire marquent le plus vif empressement à s'y rendre. Ils sont satisfaits de voir qu'on s'occupe particulièrement d'eux et de leur maladie; et ils en ont plus de confiance au chirurgien, qui ne craint pas d'exposer publiquement les moyens qu'il emploie pour leur guérison. Quand leur maladie est légère, ou même lorsqu'elle est grave, mais que sa terminaison doit être heureuse, on en fait l'histoire en leur présence; on les interroge sur les causes qui ont pu y donner lieu, sur la marche des symptômes, sur les remèdes qui ont été mis en usage: le diagnostic en est porté devant eux, et cette connaissance augmente leur sécurité en les tranquillisant sur les suites de leurs malades.

Si la maladie est dangereuse, on ne dit en présence du malade, que ce qui est capable de le consoler; mais avant qu'il paroisse dans l'amphithéâtre, le citoyen Desault prévient les étudiants sur la nature du mal qui doit être offert à leur yeux; leur rappelle tous les

114. ANNONCE ET PROSPECTUS.

signes auxquels ils pourront le reconnoître, et fixe ainsi leur attention.

S'il doit pratiquer une opération, il fait de même, avant l'arrivée du malade; l'exposé de sa maladie; démontre l'insuffisance ou le danger des médicaments internes et externes qu'on pourroit employer pour la combattre; fait voir la nécessité de l'opération; parcourt sommairement tous les procédés qui ont été recommandés ou pratiqués en pareil cas; indique les avantages et les inconvénients des uns et des autres; décrit spécialement celui qu'il doit suivre, et explique les motifs qui le lui font préférer.

Lorsque l'opération est délicate ou dangereuse, le chirurgien la pratique auparavant sur le cadavre, devant les élèves; leur fait remarquer les difficultés qu'elle présente et les précautions qu'il faut prendre pour éviter le danger.

Après avoir ainsi préparé les spectateurs, le malade est apporté dans l'amphithéâtre, sur un lit fait exprès : il est opéré dans le plus profond silence, et reporté de même dans la salle où il doit rester.

Lorsque le malade est retiré, le chirurgien revient de nouveau sur l'opération qu'il vient de pratiquer; fait observer ce qu'elle a offert de particulier, et annonce le succès que l'on doit en attendre. Il retrace ensuite chaque jour l'état de tous ceux dont les maladies présentent quelque chose d'intéressant, et que les élèves ont pu voir dans les salles pendant les pansements.

Quelque soit l'issue d'une maladie, aucun malade ne sort de l'hôpital, sans reparoître à

DES COURS D'ANAT. ET DE CHIR. 115

l'amphithéâtre, où l'élève chargé de son pansement lit le journal, et les observations qu'il a faites ou qu'on lui fait faire sur cette maladie. Le chirurgien en chef ajoute les réflexions qu'il juge convenables, sur le fond et sur la forme de ces observations; puis il examine de nouveau le malade, montre l'état dans lequel il se trouve; fait remarquer s'il est parfaitement guéri, ou s'il lui reste encore quelque infirmité; si celle-ci doit se dissiper d'elle-même et avec le temps, ou si elle est incurable: il recherche ensuite les causes qui ont pu accélérer, retarder, ou empêcher la guérison.

Lorsqu'un malade succombe, on ne manque jamais de faire l'ouverture du cadavre, et de constater avec soin le siège et la nature de sa maladie.

Si ces divers objets, qui doivent faire le sujet principal des leçons de chirurgie pratique, ne remplissent pas entièrement le temps que le citoyen Desault y consacre tous les jours, il emploie les moments qui lui restent, à traiter avec méthode d'une maladie déterminée; il en fait l'histoire complète; retrace les divisions, et la description qu'en ont donné les auteurs qui ont écrit sur cette maladie; fait paroître, s'il est possible, les malades de l'hôpital qui en sont atteints; compare ce que l'on voit avec ce que l'on trouve dans les livres; analyse les remèdes employés jusqu'à ce jour; et indique ceux qu'il croit les plus convenables pour opérer la guérison.

Il y a d'ailleurs dans l'hôtel-dieu une salle de dissection, où les élèves sont sans cesse exercés aux démonstrations anatomiques, à

116 T A B L E.
L'application des bandages, et à la pratique
des opérations sur le cadavre.

Tel est en abrégé le tableau des moyens d'instruction que le citoyen *Dessault* procure aux étudiants en l'art de guérir. S'il lui en coûte des sacrifices, il est bien dédommagé de ses peines par l'assurance d'avoir servi la république, et par lui-même et par le grand nombre de chirurgiens distingués qui sont déjà sortis de cette école.

T A B L E.

<i>De l'influence de la liberté sur la santé, la morale et le bonheur.</i> Par Fr. Lanthenas	Page 3
<i>Exposé des maladies qui ont régné dans les hôpitaux ambulans à la suite de l'armée de réserve.</i> Par le citoyen Chamseru,	27
<i>Fracture de l'avant-bras.</i>	49
<i>Observ. sur quelques abus dans le service des officiers de santé, &c.</i> Par Bernard Chaussier & Franck Chaussier,	73

N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S.

<i>Médecine,</i>	104
<i>Chirurgie,</i>	107
<i>Annonce & Prospectus des cours d'anatomie et de chirurgie pratique, qui se font à l'hôtel-dieu de Paris.</i>	111

De l'imprimerie de Dijon à l'annexe.

L A N G U A G E.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE
ET PHARMACIE.

BRUMAIRE, L'AN 3^e.

*NOTICES des écrits publiés sur
l'enseignement et la pratique de
l'art de guérir.*

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

EN supprimant le clergé et la noblesse, la France a supprimé le besoin et le goût de certains paradoxes : par exemple, aucune académie ne s'aviserait aujourd'hui de mettre en question, *les arts et les sciences ont-ils été plus nuisibles qu'avantageux au genre humain ?* Cependant, bien que les arts

Tome XCIV. F

118 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

et les sciences aient fait succéder la lumière aux ténèbres, le bon sens aux préjugés, il faut convenir que maintenant encore, un défaut de réflexions sur un intérêt bien majeur occasionné des malheurs journaliers et irréparables. Qu'on ne s'y trompe pas, quoique partout où il y aura des hommes qui étudieront les lois de l'économie animale, des hommes qui soient médecins, les opinions supersticieuses s'entameront et s'useront ; cependant la superstition en la médecine même subsistera long-temps encore après qu'il ne sera plus que historiquement question des autres préjugés.

Ce ne sera donc pas assez de commencer par mettre les élèves à même de participer à tout enseignement élémentaire et transcendant, la CONVENTION NATIONALE aura encore à empêcher ; en tant que cela est possible, que *sous le prétexte de médecine et de chirurgie*, l'impudence continue à mettre la crédulité à contribution ; et si l'on considère qu'il faut des talents décidés, une persévérance à l'épreuve pour acquérir des connaissances exactes en médecine, qu'il est également vrai que rien n'est plus facile, même vis-à-

DE L'ART DE GUÉRIR. 119

vis des esprits d'ailleurs clairvoyans et judicieux , que d'en imposer en la plus part des choses concernant les maladies, leur traitement et leurs terminaisons : si l'on ajoute à ces considérations l'insouciance si ordinaire en santé et la foiblisse de l'esprit pendant la maladie ; on sera forcé de convenir que les charlatans de tout étage (*a*) se flattent à bon compte de trouver encore leur pâture dans le champ immense de la médecine et de la chirurgie.

La sûreté publique demande qu'incessamment il soit établi une sauve-garde ; qu'il paroisse un signe non équivoque , un signe qui serve à guider sûrement dans le choix du conseil dont chacun peut avoir besoin dans les dangers de

(*a*) Ne voyez-vous point de soi-disans officiers de santé sortir de dessous les pavés ? Leurs ci-devant qualifications de moines , d'abbés , de procureurs , de gentilshommes , prouvent qu'ils étoient apprentis ou maîtres dans l'art de *turlupiner*, art si aisè aux esprits les plus lourds ; où les plus évaporés , tant que la masse des hommes croupissoit dans l'ignorance ; et quand les circonstances forcent les Jarrons à devenir assassins ; alors l'intention seule est excessivement redoutable.

F ij

-120 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

la vie les plus fâcheux (*a*): et il n'y a point à composer; les hommes qui se mêlent et se mêleront de la médecine et de la chirurgie, ne peuvent être que classés ou parmi les charlatans, ou parmi les médecins et chirurgiens. Hâtons-nous de les montrer au public les uns et les autres tels qu'ils sont, non en apparence, mais en réalité. C'est un bon moyen de contrarier, de décréditer, d'anéantir la première classe; de favoriser, de multiplier et de perfectionner les deux autres. Le résultat immédiat de l'exécution de ce moyen sera qu'à l'avenir, par la médecine et sous le prétexte de la médecine, il se fera le plus de bien et le moins de mal.

A cet effet, je propose de déclarer 1^o. que l'exercice de la médecine et de la chirurgie n'est permis à chacun que

(*a*) Sans doute c'est un mauvais calcul que de craindre la mort; elle n'est rien: mais la vie sans la santé, sans l'intégrité des facultés qui nous appartiennent, est un mal; et l'ignorance ne tue pas toujours. Fréquemment, elle ne fait qu'épuiser les dernières ressources de la nature et de l'art. Les organes étant ainsi altérés; le dérangement de leurs fonctions étant devenu irréparable; vivre en un tel état, c'est ne plus avoir que de la douleur, de l'ennui, du dégoût.

DE L'ART DE GUÉRIR. 121
parce qu'il est impossible d'empêcher un imbécille de se confier à un fripon, ou à un autre imbécille. 2°. Que le gouvernement ayant à procurer à chaque citoyen la certitude de trouver des hommes instruits et éprouvés, auxquels ils puissent en sécurité recourir en cas de maladies, la CONVENTION NATIONALE en prenant les mesures les plus sages pour faciliter toute instruction, a voulu pourvoir à ce que tous ceux qui se sont appliqués et s'appliquent à l'art de guérir, ne puissent être légalement annoncés comme médecins ou chirurgiens, qu'après avoir donné des preuves authentiques de leurs instruction et talents. 3°. Qu'il est de l'intérêt du public qu'en médecine, chirurgie et pharmacie, chacun soit proclamé sous la dénomination qui lui aura été conférée, après qu'il aura subi les épreuves requises.

A la suite de cette déclaration, je propose de statuer:

1°. Que tout élève qui aura subi les épreuves requises pratiquera de droit la médecine et la chirurgie sous la dénomination de *chirurgien*.

2°. Que ceux qui se destineront à la

F iii^e

122 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

pratique de la médecine, exclusivement à la pratique de la chirurgie ; après avoir suivi tous les cours et subi les examens auxquels sont astreints ceux qui voudront exercer ensemble la médecine et la chirurgie, suivront encore pendant deux ans des cours et subiront des examens, lesquels auront essentiellement pour objet les incertitudes et les difficultés de l'art ; que ce ne sera qu'après ces épreuves qu'ils seront annoncés comme médecins.

3°. Que les listes des chirurgiens et des médecins seront proclamées dans tous les départemens.

La publicité authentique de cette déclaration, et l'exécution rigoureuse de ces règlements suffiront pour bien diriger la confiance des gens raisonnables ; mais comme, quant à la médecine, le nombre des autres est immense, c'est au comité d'instruction publique à s'occuper de la recherche des moyens qui pourront le garantir des embûches des charlatans. C'est ce qui m'a déterminé à soumettre à son jugement un mémoire ayant pour titre, *Des Secrets en Médecine* (a).

(a) Ce mémoire, inséré dans le Journal de médecine, vol. lxxvii, étoit fait depuis

DE L'ART DE GUÉRIR. 123

Il me reste à dire, pour quelle raison celui qui exerce la chirurgie et la médecine doit s'appeler *Chirurgien* et non *Médecin*.

1^o. Il importe au public d'être par la dénomination même averti du genre et du degré de confiance qu'il doit accorder. 2^o. L'étude et la pratique de la chirurgie supposant des connaissances

dix ans; mais pour le publier, il convenoit d'attendre qu'il se fut fait un changement dans la disposition des esprits. Ce changement est devenu tel, que les réglemens proposés dans ce Mémoire, auront maintenant, quant à la forme; des modifications à recevoir; mais maintenant aussi, quant au fond, les réglemens proposés ne doivent plus rencontrer d'obstacles dans l'execution; car un secret en médecine est, par son essence, un scandale outrageant pour l'humanité. Ou un remède est bon, ou il est mauvais? S'il est bon, il ne sauroit être trop connu; s'il est mauvais, il faut le connoître aussi, afin de s'en abstenir. Les hommes sont tous, à quelques égards inconséquens, et enclins à mal placer leur confiance, quand il s'agit de leur santé; et, comme leur crédulité s'accroît à mesure que leurs forces physiques déperissent, la philosophie, la prudence, l'humanité exigent des législateurs, qu'ils emploient des moyens assez efficaces pour que les corps et les esprits malades ne soient plus les jouets des charlatans.

F iv

124 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

élémentaires en médecine ; il seroit absurde de vouloir gêner dans l'usage d'une portion de leurs connaissances une classe d'hommes utiles et même nécessaires. 3°. Le défaut de fortune et de conception ne permettant pas à beaucoup de citoyens d'acquérir toutes les connaissances et l'habileté qui constituent le médecin, ces citoyens peuvent néanmoins avec succès traiter quelques maladies 4°. Ladite classification est déjà convenue et établie ; et enfin elle est entièrement à l'avantage de ceux qui s'y sont ou qui auront à s'y placer. Un élève, dès les premiers mois qu'il s'adonne à la chirurgie, peut avec la certitude du succès, et conséquemment avec honneur, gagner de quoi pourvoir à son entretien, puisqu'il peut en aussi peu de tems avoir appris à saigner dans la perfection, à appliquer des vésicatoires, à faire le pansement des plaies, &c.

Disons actuellement que par un seul et même enseignement pour les chirurgiens et pour les médecins, on ne peut avoir d'autre but : « que de faire apprendre aux chirurgiens plus de médecine qu'ils n'en ont su jusqu'à présent ; car si l'on vouloit que le même homme

DE L'ART DE GUÉRIR. 125

excellât à-la-fois dans la médecine et dans la chirurgie, on demanderait ce qui est impossible ; la vie d'un même homme ne peut suffire à acquérir les talens et le savoir nécessaires pour être à-la fois un grand chirurgien et un grand médecin. *Sabattier, Desault et Pelleletan* n'ont jamais eu le temps de faire la médecine, et ils n'en ont pas assez pour pratiquer la chirurgie et la porter à son dernier degré de perfection : aussi l'intérêt et la reconnaissance publics se réunissent-ils pour bientôt faire distinguer ces hommes, qui opèrent avec une dextérité suivie de tout succès possible, et qui, avec des vues supérieures, s'occupent des progrès de la chirurgie. »

« On fera donc pour le mieux, et on fera tout le bien possible en procurant aux citoyens qui ont à exercer la médecine et la chirurgie, tous les moyens de savoir bien la chirurgie dans toutes ses parties, et d'acquérir en même temps des connaissances assez exactes en médecine pour qu'ils puissent donner leurs soins avec succès dans les maladies internes les plus fréquentes. »

D'après cet exposé, ne faut-il pas conclure qu'il importe au maintien des bons principes en médecine et en chi-

F v

126 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

rurgie, aux progrès dont l'une et l'autre sont susceptibles, et à nombre d'individus affectés de maladies difficiles à juger; non seulement qu'il existe des hommes dont le génie ait reçu toute l'extension, soit en chirurgie, soit en médecine, mais que ces hommes puissent, sans qu'il y ait lieu à méprise, être reconnus par tous ceux qui auront à réclamer leurs avis et leurs soins.

Certainement l'étudiant, qui sera né avec d'heureuses dispositions et assez de patrimoine pour en favoriser tout le développement, méritera à un plus haut degré la confiance de ses concitoyens, et spécialement dans les maladies qui demandent la plus grande sagacité pour en connaître les causes, saisir les indications et trouver les meilleurs moyens curatifs, que celui qui, bien que doué d'une organisation aussi excellente, aurait dès ses premiers pas rencontré des obstacles pour cultiver ses talents. Cette remarque, quant à la médecine, est infinitement sérieuse; car ce n'est qu'après l'âge de trente ans qu'un médecin peut mériter ce nom dans toute l'étendue de son acceptation, qu'il peut avoir acquises les connaissances et les talents que le public y attache, que ce n'est, je le ré-

DE L'ART DE GUÉRIR. 127

pète, qu'après l'âge de trente ans, que cet homme appelé *médecin* peut avoir assez de sagacité pour apercevoir la nuance qui fait distinguer les cas où il faut une médecine agissante d'avec ceux où elle doit être expectante jusqu'à une certaine époque, ou palliative et consolatrice seulement. Mais que sera-ce, si à l'ignorance d'un prétendu *médecin* se joint le *ad turpia cogit egestas*? Or, pour recevoir une bonne éducation, pour faire de bonnes études et, en ne cessant pas de s'y livrer, atteindre la trentième année avant que de chercher quelques honoraires, il faut bien une certaine fortune; et pourtant ce n'est qu'ainsi qu'on peut devenir *médecin*, qu'on peut avoir appris à rendre en cette qualité, à ses concitoyens, des services infiniment délicats et importants.

D'après ces considérations, pour former et faire trouver de tels hommes, je propose des études et des épreuves ultérieures, et conséquemment de conserver des dénominations propres à maintenir dans l'opinion publique une démarcation tracée par la nature des choses et par un intérêt bien entendu.

F vi

128 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

Ajoutons que tous ceux qui, dès leur première jeunesse, n'ont pas été invinciblement attirés vers l'étude théorique et expérimentale de l'homme physique et moral, ne sont jamais devenus médecins, et que la plupart de ceux qui ont essayé de se faire médecins en dépit d'une fortune convenable, ont été très-malheureux, pour leur compte au moins. De plus, puisque les principes républicains commandent en toute occasion de ne prendre que les déterminations les plus avantageuses à la majorité des individus d'une nation, il s'agit moins de savoir si l'enseignement gratuit de la médecine concernant *les études et les examens ultérieurs*, d'après lesquels seulement devra être conféré la dénomination de *médecin*, sera avantageux aux élèves, que de savoir si, quant aux résultats que nos législateurs se proposent d'obtenir de la médecine et des médecins, tout genre d'enseignement gratuit ne sera point suivi de plus d'inconveniens et de dangers, que d'avantages réels.

Il est important de résoudre ce problème, avant que de se décider sur la gratuité de tout enseignement en médecine.

DE L'ART DE GUÉRIR. 129

Les titres des ouvrages sur l'*enseignement et la pratique de l'art de guérir*, desquels il a déjà été fait mention dans le Journal de médecine, précéderont la notice des écrits sur le même objet, desquels nous n'avons pas encore rendu compte. Le lecteur qui voudra consulter ces articles, sera averti d'avance ou qu'ils sont *en entier consignés* dans le Journal de médecine, ou par *extraits* ou seulement par *annonce*, en ce que les titres de ceux-ci sont suivis de l'indication d'un libraire.

Remarques sur les causes qui ont retardé, et qui retardent les progrès de la médecine. Voyez vol. xxiv, pag. 486.

Lettre de LECAT, sur les avantages de la réunion du titre de docteur en médecine avec celui de maître en chirurgie, et sur quelques abus dans l'un et l'autre art. A Amsterdam, 1766; in-8°. vol. xxv, p. 383.

Introduction à l'étude de la nature et de la médecine; par SELLE.

130 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
*A Berlin, 1778; 214 pages in-8°.
vol. lij, pag. 557.*

*Discours sur la meilleure méthode
de poursuivre les recherches en
médecine; par SIMS. A Avignon,
chez Chambeau, 1778; in-8°, de
77 pages. vol. lij, pag. 97.*

*Nouveau système de police médicale
pour perfectionner la pratique de
la médecine; vol. lxiv, pag. 678.*

*Essai sur les moyens de perfection-
ner les études en médecine, par
TISSOT. A Lausanne, 1782; in-
12 de 167 pages; à Paris, chez
Didot le jeune, vol. lxyj, pag. 185.*

*Essai sur les moyens de perfection-
ner l'étude de la théorie et de la
pratique de la médecine, par JA-
DELOT, vol. lxvij, pag. 218-309.*

*Discours sur la prééminence et l'uti-
lité de la chirurgie; par BRAM-
BILLA. A Bruxelles, chez Emmanuel
Flon, 1786; in-8°, de 90 pag.
vol. lxxij, pag. 466.*

DE L'ART DE GUÉRIR. 13^e
*Discours sur les devoirs, les qualités
et les connaissances du médecin,
par GRÉGORY. A Paris, chez
Briand, 1788; in-12 de 342 pages.
vol. lxxv, pag. 130.*

*Des Secrets en médecine, par BA-
CHER, vol. lxxviiij, pag. 5.*

*Introduction aux devoirs et fonc-
tions d'un médecin pensionné, soit
à la campagne, soit à la ville,
par SCHWABEN. A Erford;
in-8^o. première partie de 274 pag.
1786: deuxième partie de 322 pag.
1787; vol. lxxix, pag. 332.*

*Adresse à Nosseigneurs de l'Assem-
blée nationale, sur la nécessité et
les moyens de perfectionner l'en-
seignement de la médecine, par
JADELOT. A Paris, chez Croul-
lebois, 1790; in-8^o. de 57 pages,
vol. lxxxij, pag. 494.*

*Réglemens concernant la médecine,
la chirurgie et la pharmacie, pro-
posés par un médecin de la Fa-
culté de Paris, vol. lxxxv, pag. 169.*

132 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

Nouveau plan de constitution pour la médecine en France, par la Société royale de médecine. A Paris, chez Théophile Barrois, quai des Augustins; in-4°. de 201 pag. vol. lxxxvj, pag. 102.

Sur les avantages qu'un Etat retire d'une école de médecine-légale; par WEZELER. A Bonn, chez Alshoven, 1790; in-8°. de 39 pag. vol. lxxxvj, pag. 306.

Projet de réforme sur l'exercice de la médecine en France, par ANTOINE PETIT. A Paris, chez Croullebois et Bastien; in-8°. de 35 pag. vol. lxxxvij, pag. 487.

Vues générales sur la restauration de l'art de guérir; suivies d'un plan d'hospices ruraux; par JEAN GABR. GALLOT. A Paris, chez Croullebois; in-8°. de 24 pages; vol. lxxxvij, pag. 487.

Projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté au nom du comité de

DE L'ART DE GUÉRIR. 133
salubrité; par GUILLOTIN, député de Paris : vol. lxxxix, pag. 3.
Observations sur l'enseignement de la médecine dans les hôpitaux de Toscane ; par DES GENETTES : vol. xcij, pag. 232.

Quelques vues relatives à l'organisation d'une grande école de médecine ; par ANDRÉ TARANGET, professeur en médecine à Douai : vol. xcijj, pag. 10.

Réflexions générales sur l'utilité de l'anatomie artificielle, et en particulier sur la collection de Florence, et la nécessité d'en former des semblables en France ; par DES GENETTES, médecin de l'armée de la République en Italie : vol. xciv, pag. 162-233.

De l'influence de la liberté sur la santé, la morale et le bonheur ; par F. LANTHENAS, docteur en médecine. A Paris, chez les Directeurs de l'imprimerie du Cercle social, 1792; in-8°, de 33 pages : vol. xciv, pag. 3.

134 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

Suite des Notices sur les écrits concernant l'enseignement et la pratique de l'art de guérir.

Observations sur le projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté au nom du comité de salubrité ; par GUILLOTIN, député de Paris ; par BAUMES, professeur en médecine de l'université de Montpellier ; in-8°. de 18 pages.

Pour indiquer en quoi consistent ces observations, nous en transcrirons le dernier paragraphe.

« J'ai montré dans ces réflexions, dit le citoyen Baumes, 1^o. que le projet du comité renfermoit un plan compliqué, d'une exécution difficile, et peu avantageux pour la portion la plus nombreuse de la nation, puisqu'il se borne à la formation de quatre colléges, réellement insuffisants pour tous les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens; 2^o. que la réunion de la médecine et de la chirurgie n'offre aucun avantage réel pour la société, tandis qu'elle est nuisible à l'art de guérir; 3^o. enfin qu'on

DE L'ART DE GUÉRIR. 135

peut avoir un meilleur régime pour les écoles, et une forme plus convenable d'examiner les élèves, et d'éprouver les aspirans à une chaire de médecine. J'ai, continue le cit. *Baumes*, essayé de poser d'autres bases fondamentales de l'enseignement et de l'exercice de l'art de guérir plus conformes aux besoins d'une grande nation. Que j'aurois lieu de me féliciter de mon travail s'il pouvoit fournir d'autres idées aux membres éclairés de cette seconde législation, qui s'attacheron à la discussion du projet de décret présenté par leurs prédécesseurs? Ce projet présente sans doute d'excellens détails, qui m'ont paru devoir être corrigés en quelques points, et suppléés dans quelques autres, même refondus en partie, d'après une connoissance plus intime des moyens propres à faire fleurir l'art de guérir en perfectionnant l'enseignement, &c. n.

Observations sur le projet d'instruction publique, lu par TALLEYRAND PERIGORD, au nom du comité de constitution, et sur le projet de décret sur l'enseignement,

136 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
*ment de l'art de guérir, présenté
par GUILLOTIN, au nom du
comité de salubrité ; par JEAN-
GABR. GALLOT, médecin de
Montpellier, &c. A Paris, chez
Croullebois, libr. rue des Mathu-
rins, N°. 397.*

Le citoyen *Gallot* après avoir exposé son avis sur les projets de décrets qui ont été soumis à l'Assemblée nationale par les comités de constitution et de salubrité, communique ses réflexions sur des objets qui avoient fait partie du plan de travail du comité de salubrité, rédigé et remis par lui citoyen *Gallot* aux membres du comité central, le 19 décembre 1790 : c'est ainsi qu'il s'exprime. « Le comité de salubrité, retenu par le Décret du 13 octobre 1790, n'a pu présenter plutôt à l'Assemblée nationale son projet d'enseignement sur l'art de guérir, et en même temps deux rapports sur les hôpitaux militaires et de la marine, concertés avec les comités militaires et de la marine ; il n'a pu en faire autant sur le service médical des hôpitaux civils, des hospices de charité, des maisons de

DE L'ART DE GUÉRIR. 137
 santé et du soulagement public dans les campagnes, parce qu'il n'eut pu rendre ce travail complet que par sa réunion avec le comité de mendicité. Il est à croire que la première législature ne négligera point ces objets intéressans, sur lesquels elle trouvera des matériaux nombreux dans les cartons de ces deux comités, qui ne doivent plus en faire qu'un seul. » -

« Les épidémies et les épizooties mériteront aussi une attention particulière ; et l'art vétérinaire doit être pris dans la plus grande considération (*a*). »

« L'éducation physique des orphelins, des enfans abandonnés, ou de ceux réunis dans les maisons d'éducation. »

« L'inoculation de la petite vérole : ces deux objets sont d'une telle impor-

(*a*) De la correspondance des collèges de médecine et de chirurgie avec les écoles vétérinaires, il résultera de grands avantages, non-seulement pour l'art vétérinaire, mais aussi pour la médecine et la chirurgie. L'anatomie comparée mérite sans doute des encouragements : mais là médecine comparée est encore plus digne de notre attention ; elle permet de faire des essais infiniment intéressans, qu'il est impossible de faire sur des hommes, ou dont l'humanité nous ordonne de nous abstenir. *Note de l'Editeur.*

138 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
tance; que les médecins qui se trouveront en assez grand nombre dans la législature, ne manqueront pas de s'en occuper. »

« La médecine légale, la police de l'art, l'abolition du charlatanisme, les remèdes nouveaux et secrets, les eaux minérales; tout ce qui concerne la salubrité publique, savoir les inhumations, les cimetières, les prisons, les voieries, les secours à donner aux noyés, &c.; tous ces articles exigent des réglements que le comité de salubrité actuel ne pouvoit pas proposer, avant d'avoir fait adopter une nouvelle constitution médicale; il laisse à ses successeurs une très-grande quantité de bons mémoires imprimés et manuscrits qui lui ont été adressés, et des renseignemens multipliés qu'il a tirés des facultés et collèges de médecine et de chirurgie, et des administrateurs de département. Toutes ces pièces sont dans le plus grand ordre, (le citoyen *Gallot*, député à l'Assemblée nationale, étoit secrétaire du comité de salubrité;) et d'après le Décret, seront remises aux archives avec tous les registres et les procès-verbaux des cent vingt-quatre séances du comité, depuis

DE L'ART DE GUÉRIR. 139
le 6 octobre 1790; jusqu'au 15 de ce
mois (septembre 1791.)

*Réponse du collège de chirurgie de
Nantes à l'invitation du comité
de salubrité, touchant les moyens
de perfectionner l'art de guérir.
De l'imprimerie de Pezard et Le
Normand, 1791; in-8°. de 22 p.*

Quand il s'agit de discuter une affaire importante, des citoyens instruits et bien intentionnés ont soin de s'exprimer clairement.

Nous citerons fidellement le collège de chirurgie de Nantes, afin de ne rien déranger ni à sa diction, ni à ses raisonnemens.

“Les médecins et les chirurgiens ne devant faire incessamment qu'une aggrégation d'amis, chacun de nous doit, pour ainsi dire, quitter son poste pour s'unir d'avance au corps opposé : ce n'est qu'à cette proximité qu'on peut apprécier les avantages et les mouvements de notre état actuel. Persuadés, Messieurs, que vous donnerez l'exemple d'une haute impartialité, nous nous bornerons à des vues générales sur l'organisation future des écoles de santé,

140 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
et nous terminerons par quelques détails sur l'enseignement des accouchemens et l'instruction des sages-femmes (a).»

« Déjà l'un de nos membres, M. Cantin, a présenté au mois de septembre dernier, un plan que la raison et l'humanité ne sauroit désavouer. Ses bases nous semblent devoir conduire à la perfection de l'art. Son projet est le nôtre par adoption. Comme lui, nous pensons que la réunion de la diététique et de la chirurgie, est non-seulement nécessaire, mais indispensable pour la gloire de la médecine, l'honneur des médecins et le salut des malades. Comme chirurgiens, nous ajouterons que la médecine actuelle est plus intéressée que nous à cette unité de la science. Cette

(a) Le collège qu'entend-il par, *pour ainsi dire, quitter son poste; et qu'entend-il par s'unir d'avance au corps opposé?* Qu'entend-il par ce n'est qu'à cette proximité qu'on peut apprécier les avantages et les mouvements, &c. Qu'est-ce que des écoles de santé? On dit, il est vrai, du chocolat de santé; mais, en exceptant le collège de chirurgie de Nantes, qui est-ce qui a jamais dit des écoles de santé, ou des écoles de maladies?

dernière

DE L'ART DE GUÉRIR. 141

dernière idée a sans doute besoin de preuves pour être accueillie (*a*) ».

« Nous la prouverons, en disant d'abord qu'étant forcés pour exercer la chirurgie, de faire conjointement et journellement la médecine interne, on auroit tort de croire que nous pouvons nous en passer. Celle-ci est liée à la pratique de celle-là; de maniere qu'aucun pouvoir humain ne peut empêcher le chirurgien de se fortifier chaque jour dans l'usage des remèdes intérieurs (*b*) ».

(*a*) Qu'est-ce que ledit collège entend par cette phrase : *La réunion de la diététique et de la chirurgie est non-seulement nécessaire, mais indispensable, &c.* D'abord ce qui est nécessaire, est indispensable; et après avoir prié le collège de Nantes de ne point négliger cette remarque (en un autre occasion,) nous le prierons aussi de relire les règlements proposés qui lui déplaisent si fort; il y verra que nous désirons que les chirurgiens soient instruits non-seulement de ce qui concerne le régime des malades, mais encore de toutes les parties de la médecine le plus que faire se peut.

(*b*) Eh Citoyens! loin de prétendre que vous vous passiez de la médecine, nous nous sommes occupés, et nous nous occupons de vous fournir les moyens d'en apprendre le plus possible; mais, en attendant que vouslez.

Tome XCV. G

142 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

« Les antiques démarcations et celles qu'on pourroit encore établir , seront constamment, à cet égard, des barrières idéales, que la nature de la science réprouve , et que le bien du service détruit. Fondé sur ce fait , on peut entrevoir que la chirurgie reprendra tôt ou tard son empire naturel sur la diététique. Toutes les sciences physiques tendent à leurs sources, c'est la pente de nos fonctions. L'histoire du passé comme celle du présent s'unissent pour en convaincre quiconque n'est pas imbu de préjugés. Ce n'est pas un transport hétérogène , c'est une continuité d'exercices simultanés qui s'opère ou s'entretient malgré le régime prohibtif de la médecine , malgré nous-mêmes. Il nous est impossible de juger le présent , et de prévoir l'avenir dans la moindre des opérations, sans raisonner l'emploi des remèdes internes qui sont nécessaires ; en un mot sans faire la médecine d'après l'expérience chirurgicale (*a*) ».

voulez dire par se fortifier dans l'usage des remèdes intérieurs ?

(*a*) Quel est le sens de ces mots , reprendre tôt ou tard son empire naturel sur la diététique

« Or pourquoi ce transport ne se completeroit-il pas? Cesserons-nous d'enrichir notre état pour en orner un autre ? Certainement la chirurgie n'aura pas la honte de déchoir aujourd'hui, que l'utilité est le premier titre à la recommandation. Quel seroit donc l'avenir d'une médecine isolée, qui n'auroit pas pour base l'exercice de la chirurgie ? Nous avons enfin le droit d'être entendus sur notre organisation partielle, si tant est qu'on s'obstine à la conserver ; dans ce cas, nous résumerons aussi nos intérêts, et sur-tout ceux de l'humanité souffrante. Nous pourrions donc espérer d'une amélioration facile l'accomplissement de notre prédiction (a)? ».

tique? Toutes les sciences physiques tendent à leurs sources, c'est la pente de nos fonctions; ce n'est point un transport hétérogène, c'est, &c. Bon Dieu, ayez pitié des gens. Quel galimathias!

(a) Sans doute aujourd'hui la chirurgie ne peut déchoir; car au moins les chirurgiens, ainsi que tous les autres citoyens, seront obligés d'apprendre à exprimer leurs pensées en bon françois; et, puisque le commencement du savoir en-tout genre consiste dans la faculté de comprendre et les idées des autres et les siennes, toutes les têtes seront mieux disposées à recevoir l'instruction.

G ij -

144 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

« En est-il ainsi de la médecine interne ? Peut-elle offrir un contrepoids, qui rompe cette marche (*a*) ? Peut-elle rappeler l'exercice de la chirurgie dès qu'elle le voudra ; pourroit-elle même oublier qu'elle a mis sa gloire à s'en dépouiller ? Non , il n'est qu'un moyen de lui rendre cet avantage ; c'est notre réunion : cela nous conduit à une autre vérité qu'il faut dire , c'est que la chirurgie est le seul et unique principe de la médecine interne , celle-ci est matériellement la conséquence approfondie de celle-là (*b*). On ne sauroit le révoquer en doute sans prouver qu'on méconnoît l'une et l'autre. La chirurgie est à la médecine , ce que le présent est au futur ; le premier conduit bien au second , mais jamais l'avenir ramène au présent (*c*) ».

(*a*) Le collège qu'entend-il par *le contrepoids qui rompt la marche* ?

(*b*) Cela n'est pas exact : sans doute on ne peut lire avant que de savoir épeler ; de même on ne peut apprendre la médecine avant que d'avoir appris la chirurgie : mais la *chirurgie n'est point l'unique principe de la médecine*. Pour devenir médecin , il faut acquérir d'autres connaissances , et qui ne tiennent nullement à la chirurgie.

(*c*) Qu'est que *celle-ci est matérielle-*

DE L'ART DE GUÉRIR. 145

« Si donc la diététique a le plus grand intérêt à l'unité de la médecine, notre intention maintenant ne peut être équivoque. Nous l'avons déjà dit. Notre premier vœu est pour l'humanité ; elle nous impose notre premier devoir : sa voix sainte crie du fond de nos cœurs que nous sommes frères, comme *les deux portions* de la science *sont sœurs*. C'est l'intérêt des malades ; c'est celui de la science ; c'est le notre qui veut que nous soyons à jamais réunis pour faire toujours mieux (a) ».

Voilà quatre pages citées de suite, et c'en est assez pour donner une idée de la rhétorique et de la logique du collège de chirurgie de Nantes. Cependant

ment la conséquence approfondie de celle-là ? La chirurgie est à la médecine ce que le présent est au futur ? O Dom Japhet d'Arménie, tu peux demander, Baillif entend-tu ce sublime langage ?

(a) Et puis, qu'est-ce que *si la diététique a le plus grand intérêt à l'unité de la médecine ?* Le tortillage dans les expressions du collège de chirurgie de Nantes fait ressouvenir de celui des remontrances des ci-devant parlementaires. Mais quand on est républicain, quand on préfère l'intérêt général à son intérêt particulier, pourquoi se servir de mots impropre, et d'un style obscur ?

G iij

146 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
nous transcrirons encore un morceau,
c'est une note qui ne dépare point le
texte. La voici.

« Le journal de médecine du mois de novembre dernier contient un projet de règlement qui suppose tout le contraire : il pose en fait la négative de notre principe (*a*). L'auteur cite MM. *Louis, Sabattier et Desault*, comme des exemples vivans de l'incompatibilité de la médecine et de la chirurgie, et de l'inutilité de cette réunion. Nous avouerons qu'on ne peut couvrir ses erreurs avec des noms plus respectables, mais en même temps nous conservons une trop haute opinion de ces hommes célèbres, pour croire qu'ils ne sont que des machines opérantes (*b*). Au surplus

(*a*) Pose en fait la négative de notre principe ; quel jargon ?

(*b*) Le collège de chirurgie de Nantes inculpe bien violemment le journal de médecine. Voici le passage qui indispose si fort le collège de Nantes. « Il a paru des projets pour réunir les collèges de médecine et de chirurgie. En demandant cette réunion, on ne peut avoir d'autre intention, que de faire apprendre aux chirurgiens plus de médecine qu'ils n'en savent ; car si l'on vouloit que *le même homme excellât à la fois dans la médecine*

DE L'ART DE GUÉRIR. 147

leurs propres leçons les ont vengés d'avance à nos yeux du ridicule qu'on leur prête. Oui, c'est une erreur d'avancer ce que l'expérience dément ; il y a de la mauvaise foi à l'ériger en principe de réformation. Si le projet en question n'étoit pas défectueux d'un bout à l'autre, quoique son auteur se soit abstenu

et dans la chirurgie, on demanderoit ce qui est impossible. La vie d'un même homme ne peut suffire à acquérir le talent et le savoir nécessaires pour être à la fois un grand médecin et un grand chirurgien. Louis, Sambattier, Desault, n'ont jamais eu le temps de faire la médecine, et ils n'en ont pas assez pour pratiquer la chirurgie et la porter à son dernier degré de perfection. On fera donc pour le mieux, et on fera tout le bien possible, en procurant aux chirurgiens qui ont à exercer la médecine et la chirurgie, tous les moyens de savoir bien la chirurgie dans toutes ses parties, et en même temps d'acquérir des connaissances assez exactes en médecine pour qu'ils puissent donner leurs soins avec succès dans les maladies internes les plus fréquentes. Journal de médecine, vol. lxxxv, page 169.

Il me suffit d'avoir rapporté en son entier le paragraphe qui a excité l'animadversion des cit. *Cantin, Larue, Valteau, &c.* Pour démontrer que non contenus de se faire remarquer par leur manière de raisonner, ils se distinguent aussi par leurs procédés.

G iv

148 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

de prouver ce qu'il suppose, nous aurions prouvé nous-mêmes que son plan a été conçu dans le sein des préjugés : nous aurions démontré sans peine qu'il est encore plus dangereux que le régime actuel (*a*) ».

« En qualité d'ami du citoyen qui a proposé les *réglements concernant la médecine, la chirurgie et la pharmacie*, dénoncés par le collège de chirurgie de Nantes, il m'est sans doute permis, avec les égards qu'on doit à des confrères érudits, spirituels et polis comme les membres dudit collège, de leur représenter que leur réprimande est verte et âpre ; elle annonce de l'humour. Mais il ne s'agit point ici de personnalités, il s'agit de trouver et d'indiquer le meilleur mode d'enseigner l'art de guérir, afin de procurer aux malades les secours les moins dangereux et les plus salutaires.

Les citoyens *Cantin, Larue, Valteau, Labadie, Bisson, Perhuis, Thomas, Michel, Fabre, Chizeau,*

(*a*) C'étoit précisément ce que le collège de chirurgie de Nantes avoit envie de faire, et ce qu'assurément il eût fait, s'il y eût eu moyen.

DE L'ART DE GUÉRIR. 149

Robin, Dabrefeuille, Etienvrin, Godebert, Gordat, Sue, Guérin, Gautier et Herbron, dans leur réponse à l'invitation du comité de salubrité, sont, comme on vient de voir, d'avis 1^o. que pour tout et par tout, il ne faut qu'un même enseignement aux élèves chirurgiens et médecins; et 2^o. qu'il faut supprimer les noms de *chirurgiens* et de *médecins*, pour, à leur place, n'employer qu'une seule et même dénomination.

Et l'admission des *réglemen*s consignés dans le Journal de méd. cahier de novembre 1790, exigeroit des études et des examens ultérieurs : voilà la différence. Et qui pouvoit s'attendre que le collège de chirurgie de Nantes trouveroit si détestables des réglemen's dont l'admission, après avoir procuré à tous les élèves en l'art de guérir l'instruction que le plus grand nombre peut s'approprier, assureroit encore aux esprits et aux talens supérieurs tous les moyens de donner à leur génie la plus grande extension. Et en quoi un tel projet a-t-il quelque chose d'anti-social, d'anti-philanthropique, d'anti-républicain aux yeux des citoyens *Cantin, Larue, &c.*

D'une part, faut-il entre frères, parçé

G v

150 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

que tous ne peuvent apprendre que ce qui n'exige qu'une intelligence ordinaire ; faut-il, dis-je, empêcher ceux qui sont doués d'un entendement plus exquis d'acquérir des talens transcendants ? Et de l'autre part, ne seroit-ce point perdre le temps et les peines que de s'obstiner à chercher des résultats uniformes, et dans les idées et dans les sentimens, et dans la présence d'esprit et dans l'adresse de la main, par cela seul que tous les individus recevroient une éducation uniforme ?

Projet pour l'organisation des écoles de médecine en France ; in-4° de 36 p. De l'imprimerie de Quillau, rue du Fouart, N°. 3.

Cet écrit est attribué à quelques membres de la ci-devant Faculté de Paris.

Mémoires concernant l'organisation de la médecine en France, présentés au comité de salubrité par M. B. AUBERT, professeur en médecine en l'université d'Aix, &c. A Aix, 1791 ; in-8°. de 34 pages.

DE L'ART DE GUÉRIR. 151
*A Paris, chez Croullebois, rue des
 Mathurins.*

Medicina omnium equidem artium præstantissima est ; verum proprie ignorantiā eorum qui illam exercent, et eorum qui temere eos judicant, omnibus artibus jam inferior est. HIPP. *Liber de lege.*

Le premier des mémoires du citoyen *Aubert* a pour objet la théorie et l'enseignement de la médecine. Dans le second mémoire, il communique ses remarques sur les fonctions et le nombre des colléges de médecine. Nous rapporterons ici les premiers paragraphes du premier mémoire.

« Les théories des sciences en général, et celle de la médecine en particulier, ne sont tombées dans le discrédit, que parce qu'on les a confondues avec ce qui n'est pas elles, qu'on s'en est formé de fausses idées. »

« La vraie théorie d'une science n'est autre chose que la collection et l'ensemble de ses principes et de ses règles ; règles et principes qui ne sont que l'expression des faits et de l'expérience. Mais il ne faut pas donner ce nom, comme on l'a fait souvent, à des explications systématiques et hypothétiques,

G vj

152 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
à des spéculations vaines et oiseuses. Une bonne théorie n'est que le résultat de la pratique, ou plutôt c'est la pratique elle-même mise en axiomes et en maximes ; c'est l'expérience de tous les siècles fixée en faveur des âges suivans ; c'est un précis de faits au moyen duquel l'artiste voit d'un seul coup-d'œil tout ce qu'il y a de connu dans sa partie ; sait d'où il part, s'il a la force d'aller plus loin ; et a moins à se plaindre de la brièveté de la vie. »

« Toute science est contenue dans sa théorie , et ne peut exister que là. Une science à laquelle on ne peut donner de théorie , ne peut exister. La magie , la chiromancie , l'astrologie judiciaire , n'ont jamais été que des chimères, parce que, n'y ayant aucun rapport entre leurs signes imaginaires et les événemens qu'on auroit voulu leur faire prédire , il n'étoit pas possible de leur donner des principes et des règles, c'est-à-dire une théorie. Mais si l'économie animale , si la santé et la maladie , si l'effet des remèdes ont quelque chose de constant que l'on puisse saisir et fixer, la médecine peut exister , et elle existe en effet depuis Hippocrate , qui nous a laissé des principes incontestables que les

DE L'ART DE GUÉRIR. 153
âges subséquents n'ont fait que confirmer.»

« Chaque science, ou si l'on veut sa théorie, (car ces choses ne doivent pas être distinguées), peut, il est vrai, être plus ou moins avancée, plus ou moins parfaite. Ses principes peuvent être plus ou moins bien connus, plus ou moins bien démêlés de ce qui n'est pas eux, plus ou moins bien liés entre eux, plus ou moins étendus, plus ou moins complets et suffisants pour résoudre tous les cas qui se présentent. Il y a souvent loin de l'existence d'une science et de sa théorie, à sa perfection. L'objet de certaines sciences est si vaste, si étendu, si compliqué, que, malgré les plus grands efforts, on ne peut pas espérer de les voir parfaites de longtemps. Et tel est le sort de la médecine ; si les connaissances qui font son objet, sont les plus utiles de toutes, elles sont aussi les plus vastes, les plus compliquées, les plus difficiles à acquérir et à rendre précises. C'est une raison de plus pour rechercher avec soin les meilleurs moyens de la cultiver et de l'enseigner. Voyons si on a toujours suivi la meilleure voie pour arriver à ce double but, et s'il est des sentiers plus ou moins sûrs à choisir. »

154 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

« Il n'est point de révélation pour les sciences , par conséquent point d'illuminés , point de docteurs inspirés. Nous sommes tous réduits à nous y avancer lentement au flambeau de l'observation. C'est par cette voie que sont venues toutes les connaissances naturelles qui sont dans le monde ; c'est par cette voie que les arts , ainsi que les hommes , sortent de leur enfance ; c'est par elle seule que la médecine a appris ce qu'elle sait sur le diagnostic , le prognostic , l'histoire des maladies , leur curation et sur ses autres parties. C'est sur ce fondement qu'Hippocrate a établi l'art tout entier. Ses ouvrages reconnus ne présentent , d'un côté , que des faits observés ; et de l'autre , que les conclusions nécessaires de ces faits. Dans ses ouvrages historiques , on trouve des observations détaillées ; dans les dogmatiques , on ne voit que le précis de ses observations. Tel est celui des Aphorismes , où l'on trouve le vrai goût de la théorie médicale ; ouvrage néanmoins qui se ressent de l'imperfection de la science , et peut-être aussi , comme tous les monumens anciens , de l'injure du temps. Mais qui , tel qu'il est , donne une véritable idée de ce qui étoit à faire. »

DE L'ART DE GUÉRIR. 155

« Malheureusement la méthode des premiers âges de la médecine n'a pas été long-temps suivie. On a trouvé la voie de l'observation trop simple, et en même temps trop longue. L'homme orgueilleux et impatient a voulu, par son imagination, franchir d'un seul saut de longs intervalles : c'est ce qui a introduit les systèmes en médecine, et a mis les hypothèses, les opinions, les chimères à la place de la science. Cette manière une fois admise, l'art s'est vu accablé de productions qui lui étoient étrangères, les livres se sont accumulés ; mais la science n'a fait que fort peu de chemin. Chaque temps, chaque école, chaque professeur a eu ses idées particulières. Les divisions des médecins ont été portées jusques au scandale ; et des gens, d'ailleurs savans et sensés, n'ont pas vu que tous ces systèmes, qui étoient l'idole de leurs créateurs, n'étoient pour l'art qu'une tache dont il gémissoit. »

« On s'est aperçu un peu tard qu'on avoit quitté le vrai sentier, on en est convaincu aujourd'hui ; néanmoins on a de la peine à reprendre le bon, tant est puissante la force de l'habitude ! c'est à l'Assemblée nationale à faire franchir à l'art tous les obstacles qui l'ar-

156 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
rétent, et à le rappeler à son origine, en rendant l'observation aisée, utile, constante, et l'enseignement pur et méthodique. »

Plan que l'on pourroit adopter dans chaque district, soit pour le traitement des maladies épidémiques et épizootiques, soit pour plusieurs objets concernant la santé publique; par JEUNET, médecin, et l'un des administrateurs du district de Poligny, au département du Jura, imprimé ensuite de la délibération de l'Assemblée administrative dn district de Poligny. A Lons-le-Saunier ; in-8°. de 25 pag.

Ce plan consiste «à établir dans chaque canton des campagnes un homme de l'art, médecin ou chirurgien, dont les lumières et la probité suffisamment reconnues, commandassent la confiance ».

Réflexions sur les moyens les plus simples à employer pour le libre

DE L'ART DE GUÉRIR. 157
*exercice de la chirurgie dans toute
la France; présentées à l'Assem-
blée nationale et à la municipa-
lité de Paris, le 16 août 1790;
par J. F. THÉBAUT, chirurgien,
in-8°. de 20 pag.*

« Plusieurs médecins, dit le citoyen *Thebaut*, ont déjà présenté leurs opinions sur l'état de la médecine, et par suite sur celui de la chirurgie et de la pharmacie. Ils ont tous proposé des moyens de réforme, dont le résultat ne nous a pas semblé tendre au but principal, celui de ne donner à la nation que des sujets instruits. *Jadelot*, médecin et professeur à Nancy, mérite une exception particulière; ses vues sont pleines de sagesse, et il est à désirer de les voir mettre à exécution».

« Trois causes principales contribuent à remplir les villes et les campagnes de chirurgiens ignares, 1^o. le peu de précautions que l'on apporte dans le choix des jeunes gens que l'on destine à la chirurgie; 2^o. le défaut de service assez long de la part de ceux-ci dans les hôpitaux, où la plupart d'entre eux n'ont jamais pratiqué; 3^o. la

158 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
facilité avec laquelle on a permis jus-
qu'à ce jour leur installation. »

*Mémoire adressé à l'Assemblée na-
tional, concernant les études de
la médecine et de la chirurgie,
l'administration des hôpitaux et
les moyens d'empêcher la mendicité.
Par VILLARS, médecin
de l'hôpital militaire de Grenoble.
A Grenoble, 1790; in-8°. de 34 p.*

Il y a des remarques excellentes dans ce mémoire ; en voici quelques articles détachés.

« Les impôts, les milices, une es-
pece de mépris, avoient jusqu'ici été
prodigués aux habitans de la campagne.
Nous nous mettions peu en peine d'y
favoriser les bonnes mœurs, l'agricul-
ture et la population ; sources fécondes
des véritables richesses de l'Etat. De-
là la pauvreté, la mendicité, les émi-
grations forcées qui se jetoient dans
les villes, qui leur arrachoient leur su-
perflu et leur reprochoient en quelque
sorte leur inconduite. Triste et pénible
vengeance, qui coûtoit aux campa-
gnes leurs bras et leur appui, et qui ne

DE L'ART DE GUÉRIR. 159
s'exercoit que lorsqu'elle ne pouvoit plus offrir à leurs individus aucune ressource ».

« Combien de citoyens des villes ont pris la peine de réfléchir sur ces vérités ? Il faudroit vivre long-temps à la campagne, y porter les lumières et la philosophie des villes, y être à l'abri des préjugés, des richesses et du besoin, pour juger sainement les deux classes d'hommes qui les habitent. L'exercice de la médecine offre quelques-unes de ces pénibles et fatigantes prérogatives. »

« Il seroit essentiel de n'admettre les étudiants aux écoles de chirurgie, qu'après qu'ils auroient reçu des principes de médecine dans les universités. En passant de la médecine à la chirurgie, on peut faire d'excellens chirurgiens : la raison éclairée dirige la main. En passant au contraire de la chirurgie à la médecine, on néglige les principes ; l'habitude d'agir dégénère facilement en une espèce de routine. »

« Les membres du collège pourroient chacun stipuler, dans leurs statuts ou registres, leur option pour la pratique de la médecine ou de la chirurgie. Hors les cas d'une urgente nécessité, aucun

160 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
d'eux ne pourroit exercer promiscue-
ment l'une et l'autre partie , n'étant pas
possible que le commun des médecins
et chirurgiens acquière assez d'expé-
rience , assez d'habitude et de dexté-
rité , en eût-il le courage et le talent ».

Ces deux paragraphes rappellent le
proverbe , *le mieux est l'ennemi du
bien*. Si les élèves n'étoient admis aux
écoles de chirurgie qu'*après qu'ils
auroient reçu des principes de méde-
cine dans les universités*, ils seroient
retardés dans l'apprentissage et l'exer-
cice d'une portion de la chirurgie , la-
quelle ils peuvent pratiquer à l'avan-
tage de leurs concitoyens , et laquelle ,
par là même , leur procureroit du plus
au moins de quoi pourvoir à leur entre-
tien ; mais il reste d'autres considéra-
tions. Pour devenir médecin , il faut
commencer par l'étude des maladies
externes , par la raison que l'étude de
ces maladies est moins difficile que
celle des affections internes. Et puis-
qu'il s'agit d'apprendre aux chirurgiens
le plus de médecine que peuvent en apprendre
des hommes qui ont à pratiquer à la fois la chirurgie et la méde-
cine , ne seroit-ce pas une des contra-
dictions les plus bizarres , que de vouloir

DE L'ART DE GUÉRIR. 161
 commencer l'instruction des chirurgiens par l'étude des maladies internes ? Mais en saisissant l'intention du citoyen *Villars*, on voit que ce qu'il desire est, que le mode d'enseignement à établir écartere de l'exercice de la chirurgie tout individu qui manquerait de bons principes en médecine ; et sur cela , il y a unanimité de sentimens.

Quant à l'objection que fait le citoyen *Villars* contre l'exercice simultané de la chirurgie et de la médecine, la réponse se trouve dans les remarques préliminaires de ces notices.

Mais rapportons encore quelques passages du citoyen *Villars*.

« Ce seroit aux municipalités et aux magistrats, sur les pétitions des médecins et chirurgiens à examiner, s'il ne convient pas de limiter le nombre des personnes de l'art sur celui de la population. Voici quelques données, ou plutôt quelques probabilités à cet égard.

« Il nous paroît qu'il faut un médecin pour deux mille ames de population , et seulement un chirurgien pour quatre mille ».

« Il meurt annuellement une pér-

162 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

sonne sur trente, et un malade sur dix.»

« Une ville de 24 mille ames a donc huit cents morts environ annuellement. Ce nombre multiplié par dix, donne huit mille qui , divisé par quinze , produit de l'année ou de 365 jours, divisés par 24 jours , durée moyenne des maladies , donne 533 malades par jour sur 24 mille ames , c'est-à-dire environ un malade sur 45 personnes ».

« Le tiers de ces malades (à Grenoble) entre dans les hôpitaux. Parmi les 356 restans , un quart est blessé , un autre quart est convalescent . La moitié restante , ou 178 malades distribués à huit médecins , feroit que chacun auroit à donner des soins à 22 malades ».

« Comme les maladies graves font à peine le quart de ce nombre , à peine la moitié fait appeler le médecin. Ainsi un medecin feroit environ dix visites.»

» Le quart des blessés forme quatre-vingt-neuf malades , que des blessures moins graves réduisent environ à la moitié : quatre chirurgiens peuvent bien servir quarante malades : donc , dans une ville de vingt-quatre mille ames , huit médecins et quatre chirurgiens , paroissent suffire. Or , l'expérience et les registres mortuaires prouvent qu'une

semblable ville tient le milieu entre les grandes villes et les campagnes quant à la mortalité. Les médecins et les chirurgiens doivent donc se trouver en plus grand nombre dans les premières, et peuvent être en plus petit nombre dans les dernières».

« Je suis étonné que de nos jours on ait mis en problème et contesté l'utilité des hôpitaux. On a, il est vrai, exagéré les dépenses, les difficultés et les abus inseparables de ces établissements. On a fort exalté l'économie et les avantages des secours en alimens et en remèdes, distribués dans le sein des familles : ceux que le pauvre trouveroit à être servi par ses plus proches, l'intérêt même que trouveroient les familles dans la portion de viande employée à faire le bouillon du malade. Mais on n'a pas apprécié les abus de tout genre qui en résulteroient, ni les difficultés, les dépenses qu'il y auroit à servir un certain nombre de pauvres dispersés dans les villes. Le logement, le linge, le feu, la propreté, l'adresse, les soins, tout leur manque. On est forc  de confier des remèdes essentiels à des mains timides et igno-

164 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

rantes qui en abusent, et qui n'en sentent ni l'importance, ni le danger».

«Les ouvriers, les artisans étrangers qui sont sans domicile et presque sans gîte, prouveroient seuls la nécessité d'un hôpital : aussi des nations sages et économies, comme la Suisse, en se dispensant de réunir leurs malades de la campagne dans les hôpitaux, n'ont pu se dispenser d'offrir asyle aux étrangers. Tels étoient autrefois nos hospices, nos hôpitaux, confiés à des ordres religieux ; mais chez nous, le luxe et le vice ont tout dénaturé et tout corrompu».

«Il est, sans contredit, beaucoup de familles pauvres, qu'une charité vigilante et éclairée doit secourir dans leur sein. Il faut consulter l'expérience et les localités. Mais ces cas particuliers ne sauroient détruire les hôpitaux qui, selon un savant moderne (M. *Tenon*,) sont la mesure de la civilisation d'un peuple».

«Dans le passage de la nation à un nouvel ordre, elle devroit peut-être faire régir et surveiller les hôpitaux pour son compte, pendant huit ou dix années environ. Elle sauroit alors, par expérience,

DE L'ART DE GUÉRIR. 165
expérience, quelles sont les bases les plus utiles pour prononcer sur les dépenses et sur la manière d'établir les hôpitaux.»

« Les départemens, leurs directoires, les municipalités, les officiers de santé employés dans les hôpitaux, surveilleroient ces régies et fourniroient tous un état du prix des journées. Ces états publiés chaque année faciliteroient la surveillance des hôpitaux et leur encouragement.»

« La liste des maladies aussi imprimée, serviroit à faire connoître quelles sont les maladies dominantes dans chaque pays et dans chaque saison : on verroit alors l'art de guérir marcher vers sa perfection, et l'administration éclairée dans une de ses parties les plus importantes et les plus utiles.»

« En attendant de meilleurs renseignemens, nous hasarderons ici quelques aperçus généraux sur le prix de la journée des malades, relativement aux circonstances du prix des denrées et de localité.»

« Pour nourrir un malade, il en coûte la moitié de la journée d'un manœuvre dans le pays où il est».

« A Londres, lorsque la journée du
Tome XCV. H

166 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

manœuvre est de trois livres, la dépense de celle du malade est de trente sols.»

« A Paris où la journée est de quarante sous, la dépense est de vingt sous, et même moindre dans l'hospice de madame Necker. »

« A Lyon, Bordeaux, Marseille, où la journée est de trenté sous, le malade en dépense quinze. »

« A Grenoble, la journée est de vingt à vingt-deux sols, les malades de la Providence dépensent douze sols par jour. »

« Un second aperçu peut se tirer de la valeur des comestibles. Une livre et demie de pain blanc ou deux livres de pain gris, valent quatre sols; une pinte de vin vaut de six à sept sols, et une livre de viande de cinq à six sols: les trois réunis montent à seize ou dix-huit sous. Le régime des malades ne comporte pas au-delà de la moitié de ces alimens. Il ne faut qu'y ajouter un sou pour le lit, et deux sous pour lingé ou médicaments. »

« La pension alimentaire d'un clerc, d'un commis, d'un étudiant, est à Grenoble d'environ trois cent soixante livres: or la moitié de cette dépense donne aussi environ dix sous par jour. »

DE L'ART DE GUÉRIR. 167

« Lorsque les malades sont depuis cent jusqu'à trois cents dans un hôpital, les frais de service sont dans leur juste proportion, quant à la dépense et quant aux moyens d'éviter les abus. Aussi les malades de l'hôpital général de Grenoble, qui sont au nombre de quatre cents, ne dépensent que huit sous par jour, tandis que ceux de la Providence, qui ne vont qu'à cinquante-huit, dépensent douze sous. »

« Il faut (*hospice de mad. Necker*) une sœur pour dix malades, un domestique pour vingt, un élève en chirurgie pour quarante ; mais un médecin et un chirurgien peuvent suffire à trois cents malades. »

« Dans les villes où la population ne s'étend que depuis deux mille ames jusqu'à dix, un seul hôpital pourroit suffire, »

« Depuis dix jusqu'à trente mille ames, un hôpital, un dépôt pour les enfans-trouvéz, et un hospice de charité ou une maison de correction pour le libertinage, seroient nécessaires. »

« Depuis trente mille ames jusqu'à cinquante, il y auroit un hôpital pour les hommes et un pour les femmes, indépendamment de ceux des enfans-

Hij

168 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE
trouvés, et de l'hospice pour les malades secrètes. »

« Depuis trente mille ames jusqu'à cinquante mille, on augmenteroit les hôpitaux, à raison d'un pour dix mille ames jusqu'à trente. »

« Les salles ou bâtimens des hôpitaux seroient multipliées, isolées ou séparées, de manière qu'il n'y eût jamais au-delà de trente malades dans chaque salle, ni plus d'un malade dans chaque lit. »

« Les fiévreux, les blessés, les galeux ou vénériens, occuperoient toujours trois salles séparées. Et lorsqu'il se trouveroit au-delà de dix galeux, ils seroient également séparés des vénériens. »

« Lorsque des fièvres contagieuses, putrides, différentes, éruptives ou autres deviendroient nombreuses, les malades qui en seroient atteints seroient placés à part sur la simple demande du médecin de l'hôpital. »

« Il seroit défendu de loger des malades dans les salles bassés au rez-de-chaussée, depuis le premier septembre jusqu'au premier mai, à moins que le sol du pays ne fût élevé de deux cents toises sur le niveau de la mer, et que

DE L'ART DE GUÉRIR. 169

les officiers de santé ne fissent des réclamations particulières contre cet article.»

« Pendant la première année de leur exercice , tous les médecins seroient tenus d'écrire un mémoire contenant des observations topographiques et nosologiques du pays.»

« Ils donneroient , à la fin de la seconde année , un extrait de leur journal , contenant , 1^o. le nombre de malades reçus dans l'hôpital chaque mois et chaque année ; 2^o. leur sexe ; 3^o. leur âge ; 4^o. le genre de maladies ; 5^o. quelles sont les plus fréquentes dans le pays ; 6^o. les observations particulières qui leur paroîtroient le plus avantageuses.»

« Les médecins et chirurgiens de service seroient chargés de veiller à ce que leurs suppléans ou adjoints tinssent en règle les registres journaliers de visites , et à ce qu'ils leur remissent une observation générale sur les maladies régnantes , à la fin de chaque mois.»

« Tous les hôpitaux seroient tenus d'avoir dans leur enceinte ou leur voisinage , des jardins , des fabriques , filatures et ateliers , &c. pour y occuper les pauvres valides et convalescents , au profit de l'œuvre et des individus.»

H iii

170 ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE

« On ne sauroit croire combien une visite journalière, répétée tous les jours de l'année, devient monotone et dégénère facilement en habitude et en négligence inévitables, parce qu'elles sont insensiblés. Rien de si propre à réveiller le zèle et l'émulation des médecins et des chirurgiens, que de les changer de poste de temps en temps. Si trois mois paroisoient un temps trop court, à cause des maladies commencées, etc. on pourroit ne changer de médecin que tous les six mois : mais je le répète, peut-être après m'être quelquefois surpris de négligence dans mes devoirs, l'humanité et le bien de la médecine exigent également cet arrangement dans tous les endroits où il y a plus d'un médecin et d'un chirurgien. »

Qu'il me soit permis de rapporter à la fin de ces notices deux paragraphes du *projet de règlement* publiés dans ce journal en 1790, vol. lxxxv, p. 169.

» Les médecins français demandent des règlements qui servent à transmettre et à perfectionner l'art de consoler, de soulager et de guérir. Bien que l'objet de la médecine soit d'une grande importance, rien n'est plus simple que l'exécution d'un plan qui y satisfasse

DE L'ART DE GUÉRIR.^e 171
pleinement. Il est facile d'établir une correspondance entre tous les médecins de la France , d'en obtenir tous les secours connus , soit pour préserver des maladies , soit pour en guérir. Il est également facile de leur donner les moyens de faire un bon enseignement , et de ne conférer le titre de médecin , qu'à des candidats qui méritent la confiance de nos concitoyens : il n'en est pas de même de la réforme des abus ; elle souffrira des contradictions , les sophismes lutteront contre les principes qui proscrivent une tolérance insidieuse et tendante à compromettre la sûreté et la conservation des hommes ; mais il ne sera pas dit que l'imposture aura prévalu , que c'est précisément en médecine que la *toute-puissance de l'ASSEMBLÉE NATIONALE* aura cédé à la *toute-audace* de gens cupides et mal-intentionnés ».

« Pour satisfaire aux intentions des législateurs , il faut que l'enseignement se fasse de la manière la plus avantageuse aux élèves ; que leurs études soient complètes ; que les précautions indiquées pour leurs examens et pour leurs agrégations , rendent leurs titres à la confiance publique aussi honorables .

H iv

172 ENS. ET PR. DE L'ART DE GUÉR.
bles que légitimes : il faut que le service des administrations et celui des malades en particulier , soit assuré ; que les abus et les malversations auxquels les mots , *médecine* , *chirurgie* , *secrets* , fournissent un prétexte , soient écartés : enfin il faut que les progrès de la médecine soient favorisés sous tous leurs rapports. Pour tout dire en un mot , ce plan doit rejeter toute dépense superflue et son exécution doit procurer à la France tous les secours que les citoyens et le gouvernement ont droit d'attendre de la médecine , de la chirurgie et de la pharmacie ».

S U I T E

*DE L'EXPOSÉ DES MALADIES
qui ont régné dans les hôpitaux
ambulans à la suite de l'armée
de réserve, pendant l'été et l'au-
tomne de 1792, depuis le mois de
juillet jusqu'à la fin de novembre;
par le citoyen CHAMSERU, mé-
decin des armées de la République
à l'ambulance de Péronne.*

DE LA FIÈVRE D'HÔPITAL.

Ce que l'on appelle *fièvre de camp*
ou *d'hôpital*, ou *de prison*, ou *de
vaisseaux*, ne sera jamais un genre,
ni même une espèce particulière à dis-
tinguer des fièvres putrides-malignes qui
appartiennent aux continues ou *syno-
ques*; mais s'il n'y a rien à ajouter ici en
fait de nouveau type ou caractère à ce
que doit contenir une nosologie exacte et
précise, la médecine clinique a beau-
coup gagné à examiner les causes pro-
cathartiques d'une seule et même ma-
ladie, qui renaît et se propage par-tout
où des hommes sont rassemblés en

H v

174 M A L A D I E S

nombre et vivent ainsi rapprochés les uns des autres , entourés de surfaces infectes , exposés de la part des corps putrescibles à toutes les exhalaisons propres à corrompre l'air respirable , peu soigneux des moyens d'entretenir la propreté , abusant souvent des alimens de bonne qualité , plutôt que mal nourris et frappés de toutes les injures du temps.

Dans le cours de l'automne quelques-uns de nos soldats ont contracté la siévre-putride-maligne sous la toile , se trouvant plus ou moins resserrés dans leurs tentes , sur un sol humide , manquant de vêtemens et de chaussures , et se ressentant des impressions profondes d'une température fraîche et humide. Cette maladie n'a pas été remarquable au camp de Soissons , placé le long des bords assez élevés de la rivière d'Aisne , dans une étendue de plus d'une lieue d'une plaine magnifique , sous les murs d'une ville où les ressources de tous genres ont abondé ; à l'époque de l'année où l'air a été le plus sec et le plus serein ; enfin au début d'une campagne dont les premiers détails d'équipemens , de fournitures et d'approvisionnemens devoient avoir été pré-

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 175
vus; d'ailleurs ce camp n'a pas tardé à être levé lors de la réunion des armées de *Harville*, de *Kellerman* et de *Dumourier*.

C'est dans les camps placés au-dessus de Châlons et aux environs de Sainte-Menehoué, sur-tout à Grand-pré, que l'insalubrité s'est fait ressentir avec le dénuement des choses propres à a la prévenir ou à la combattre, (dénue-ment bien plus grand néanmoins pour l'armée ennemie, que pour nos troupes.) Les malades de la fièvre de camp n'étoient pas susceptibles comme la plupart des dissenteriques, d'être transférés sur des points éloignés de l'ambulance : aussi n'en a-t-on traité aucun à Soissons ni à Rheims, &c.; ils ont été conduits aux hôpitaux les plus voisins de l'armée, suivant les postes où nous avons fait nos observations. Nous nous bornerons donc à considérer la fièvre putride-maligne de nos hôpitaux, c'est-à-dire comme *fièvre d'hôpital*.

La multitude des flux de ventre n'a pas peu contribué à la faire naître. Il n'est point de méphitisme plus capable d'engendrer la putridité que les émanations des matières dysenteriques; il n'est pas douteux qu'elles répandent

H. vj

d'abord la dyssenterie elle-même par contagion. Forcés de placer le plus souvent nos malades deux à deux par lit, sur-tout dans des temps où leur affluence excédoit presque la capacité de nos hôpitaux, nous avions soin de caser les maladies de même genre, sur-tout de ne pas placer celui qui avoit le flux de ventre à côté de celui qui en étoit exempt. Plusieurs fois nous nous sommes aperçus que la négligence à cet égard avoit réalisé l'infection accidentelle que nous avions voulu empêcher. La dyssenterie est encore de sa nature une maladie susceptible de dégénérer en fièvre putride-maligne : cette vérité simple nous dispense de nous arrêter aux distinctions de dyssenterie putride et maligne. Enfin jamais la fièvre d'hôpital ne se manifeste avec plus de facilité, que lorsque la disposition des salles se prête au développement du méphitisme, et que l'entassement des malades est d'ailleurs plus considérable. Ces deux circonstances ont été bien frappantes dans l'hôpital Saint-Remy à Rheims.

A mesure que cette maison a été remplie de malades, le service des latrines, qui pouvoit suffire aux besoins d'une cinquantaine de personnes com-

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 177

posant la ci-devant Abbaye, n'a plus été proportionné aux soins de propreté qu'exigeoient sept ou huit cents malades. Leur distance des principales salles, la difficulté d'y aborder et leur peu d'étendue, ont occasionné b'eaucoup d'inconvénients préjudiciables, dont le moindre étoit de voir les dyssentériques qui pouvoient se traîner, aller faire leurs ordures dans le jardin, dans les cours et jusque dans l'enceinte du cloître ou dans le préau, à la bouche des puisards qui se nettoient spontanément par les temps de pluie à la faveur des gouttières. C'est en vain que les officiers de santé ont réclamé auprès de la direction de l'hôpital pour placer à peu de frais de nouveaux privés, plus à portée de chaque salle, et y maintenir, à l'aide de servans commis à cet effet, une police exacte : rien n'a été obtenu ; et l'encombrement n'a pas cessé tant que l'hôpital a été surchargé de malades : aussi la fièvre putride-maligne s'est-elle évidemment déclarée parmi les individus que l'on étoit forcé, faute d'autres places, de tenir couchés dans le voisinage de ces cloaques.

La même maladie a paru en outre se répandre de préférence dans les plus

178 . . . M A L A D I E S

grandes salles de la maison, celles qui conteneient le plus de lits et d'hommes rapprochés, quelque fût en apparence la possibilité de les rendre saines par la quantité d'ouvertures propres à renouveler l'air. Une salle de quarante à cinquante malades présentoit trois ou quatre exemples de fièvres d'hôpital, tandis que dans des salles de cent, il s'en trouvoit jusqu'à quinze ou seize : la différence est bien sensible ; et il est également certain que cette fièvre n'a jamais paru naître spontanément dans les deux seules petites salles qui existassent, l'une de huit ou dix lits pour seize ou vingt personnes, l'autre de douze ou treize pour vingt à vingt-cinq ; si ce n'est que cette dernière étant plus isolée que l'autre et d'un service plus commode, a été réservée depuis la fin de l'automne au rassemblement des maladies les plus graves, prises dans deux salles moyennes qui suffisoient alors à ce qui restoit de malades dans l'arrière saison.

On voit par ces observations combien les Anglois ont été judicieux en multipliant les petites salles de 12 à 15 malades dans de vastes hôpitaux. Cette distribution auroit été très-applicable

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 179
à nos établissements d'ambulance, si de fausses économies n'y eussent mis obstacle; il eût été bien important au moins d'obtenir pour nos grandes salles des ventilateurs, qui n'auroient coûté que la peine d'ouvrir le plancher et le toit à la suite par un canal de trémie formé de planches, ou de percer la partie haute d'une muraille et de produire la même communication avec l'air extérieur. Les commissaires des guerres et les officiers de santé étoient d'accord sur la nécessité de ces secours; mais la direction des hôpitaux ne satisfaisoit à rien, ou bien l'instant où l'on se décidoit à exécuter la demande étoit celui où elle n'avoit plus d'objet : le temps des malades étoit passé; les salles restoient vacantes; l'hôpital ambulant pouvoit être supprimé.

Pendant six semaines environ que la maison des capucins à Rheims a été employée (depuis la mi-octobre jusqu'à la fin de novembre), à suppléer la maison de Saint-Remy et contenir jusqu'à cinq cents malades, on n'a point remarqué la fièvre d'hôpital, quoique le local parût généralement humide et peu propre à fournir un hospice

180. M A L A D I E S

salubre: en faisant démolir les cloisons des cellules, on avoit formé des Galeries assez spacieuses, mais dont les planchers étoient fort bas; cependant chaque salle contenoit un nombre moyen de malades bien soignés, et l'église qui, à raison de sa superficie en a contenu plus de deux cents, étoit tellement aérée par la dégradation de vitreaux assez élevés, (faisant en quelque sorte fonction de ventilateurs), que dès les premiers refroidissemens de la saison dans les premiers jours de novembre, il a fallu en faire une prompte évacuation sur l'hôpital de Saint-Remy; le nombre de malades ayant d'ailleurs diminué rapidement à cette époque dans toute l'ambulance; de sorte qu'aujourd'hui l'hospice en question n'est plus occupé qu'en partie par des galeux et des vénériens, lesquels incessamment seront évacués sur l'hôpital de même destination à Lâon.

A Soissons les hôpitaux du séminaire et de Villeneuve n'ont point offert la fièvre dont il s'agit. Le séminaire distribué par chambres, suivant la précédente destination, a procuré, pour plus de deux cents malades, beaucoup de

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 181
séparations et d'isolemens favorables à la salubrité. L'hôpital de Villeneuve établi à une demi-lieue de la ville, dans la maison de campagne attachée anciennement à l'évêché, formoit au rez-de-chaussée quelques salles de moyenne grandeur, et au premier étage un grand corridor en équerre où les lits n'étoient que sur un seul rang attenant les croisées : l'exposition donnoit du côté du nord et de l'est. La maison au total étoit saine, quoique située dans un lieu aquatique et sujet aux inondations sur le bord de la rivière d'Aisne, moins exhaussé ici que du côté du camp; mais le mouvement continual des eaux courantes et la multitude des grands végétaux, rendent tout ce pays délicieux dans la belle saison; et, dès les premiers froids, on a eu soin de supprimer, sur la fin d'octobre, l'hôpital de Villeneuve en l'évacuant avec celui du séminaire sur le nouvel hôpital Saint-Jean.

Je ne m'appesantirai point sur un tableau descriptif de la fièvre d'hôpital que l'on trouve déjà si souvent recopié d'après *Pringle*; il me suffit de rechercher quelques particularités nouvelles et locales touchant les causes de la propagation de cette maladie et d'en

avoir déjà fait connoître, dans quelques précédents articles, les signes principaux lorsqu'elle paroît survenir à la dyssenterie : on l'a vu de même succéder aux fièvres périodiques, aux affections catarrhales et rhumatismales, et à d'autres maladies traitées dans nos hôpitaux. Il semble que de telles dégénérescences n'ont rien de bien extraordinaire avec une grande affluence de malades ou de sujets plus ou moins mal disposés. Mais ce qui pourroit étonner l'observateur, c'est d'apercevoir l'invasion de la fièvre d'hôpital dans des individus, la veille en pleine convalescence, et qui sembloient toucher au moment d'aller rejoindre gaiement leurs drapéaux. Il est vrai que l'on peut reprocher à quelques-uns d'avoir manqué à la sobriété qui devoit assurer leur rétablissement. Jamais l'influence qui produit cette fièvre ne porte plus sûrement ses atteintes, que quand les digestions sont vicieuses ; outre que l'action d'un air corrompu altère par elle-même les fonctions de l'estomac autant que celles des autres organes, et peut-être n'est-ce qu'en attaquant essentiellement ce viscère qu'elle se propage sympathiquement dans toute l'économie vitale.

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 183

Il auroit été bien important que nous eussions pu disposer d'une ou de plusieurs salles de convalescence où la surveillance la plus exacte auroit présidé au régime, aux exercices et à la salubrité. En garantissant ainsi beaucoup d'individus des rechutes et des conversions fâcheuses de maladies, on auroit recueilli bien des avantages économiques qui eussent dédommagé amplement des frais particuliers à l'établissement, si toutefois on veut admettre qu'il dût entraîner une dépense réelle; ce qui ne seroit pas difficile à résuter: car cela n'ajoute rien à la masse de l'hôpital; ce n'est qu'un objet de distribution qui exige, qu'au lieu de laisser dans chaque salle les convalescents pêle-mêle avec les malades, on destine aux premiers un emplacement que l'on auroit toujours occupé d'une autre manière, mais sans remplir les mêmes vues d'utilité; de sorte qu'à bien réfléchir, il y'auroit un bénéfice évident à user ainsi d'une précaution capable d'empêcher la prolongation des maladies, leurs récidives, et d'accélérer le retour de la santé.

La fièvre d'hôpital, de même que la synoque dont elle est une espèce, peut parcourir un ou plusieurs séptenaires. H

184 M A L A D I E S

étoit bien à désirer que nous parvenions à en abréger le cours, parce que des sujets déjà épuisés ou qui avoient récemment recouvré leurs forces, ne pouvoient longuement supporter une nouvelle maladie aiguë; il falloit au moins que si elle prenoit de la durée, nous vussions à bout de soutenir proportionnellement les forces des malades: on conçoit dès-lors que nous n'avons point eu d'indications pour user de la saignée; ni même pour solliciter au début l'évacuation des premières voies d'une manière active, dont la saburre étoit hors de doute. Il nous a paru suffisant d'aiguiser doucement avec le tartre stibié la décoction de tamarins et d'y joindre d'autres boissons acides, en cessant d'en rendre aucune plus laxative, lorsqu'il existoit à un trop haut degré une diarrhée symptomatique fort analogue et au caractère propre de la maladie et à la constitution dyssentérique: aussi sous ce dernier rapport avons-nous donné utilement des mélanges d'ipécacuanha et de quinquina en teinture et en substances; et dans cette partie du traitement, nous avons à peu près suivi la même marche et les mêmes moyens

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 185
pour les malades de fièvre d'hôpital et
pour les dyssentériques, que j'ai appelle-
lés de la troisième classe.

L'état de la tête chez les premiers
exigeoit quelques secours accessoires,
qui n'étoient pas également applicables
aux dyssentériques. A raison du délire,
joint à la prostration excessive, nous
ne tardions pas à recourir aux vésica-
roires, et nous les avons appliqués avec
autant de succès à la nuque ou à l'oc-
ciput, qu'aux gras de jambes, qui
étoient souvent bien émaciées par la
maladie antécédente: aussi pour avoir
plus de surface, convenoit-il de les
mettre plutôt aux côtés internes des
cuisses; mais leur application dans le
voisinage de la tête et dans une moins
large étendue a généralement suffi. Afin
de calmer les mouvements nerveux et
d'obvier de plus en plus à la putridité,
nous n'avons point négligé l'usage du
camphre, ni celui de la serpentaire de
Virginie à l'appui du quinquina.

Lorsque la maladie tendoit à se civi-
liser, le pouls devenoit plus souple et
plus lent; la peau moins sèche et d'une
chaleur modérée; la langue s'humectoit
et jaunissoit; le ventre se resserroit et
les déjections étoient plus consistantes

186 M A L A D I E S

et d'une teinte bilieuse; les yeux se nettoyoient de leur chassie. C'étoit le moment de soutenir les forces avec des alimens plus nourrissans que le bouillon aux herbes. On accordoit par gradation des panades, des œufs, le pain et le vin.

Il n'y a point eu d'évacuations critiques à observer, soit du côté des urines qui, à aucune époque, ne présentoit rien de remarquable, soit du côté des sueurs qui auroient plutôt ajouté à la foiblesse; (la surdité a été presque toujours un signe précurseur de la convalescence, et souvent elle étoit accompagnée d'un suintement purulent des oreilles.) Les hémorragies du nez n'ont jamais apporté de soulagement. L'état du pouls, *dicrote*, les a annoncées chez quelques malades, sans qu'elles aient été plus salutaires: elles n'étoient pas non plus d'un prognostic bien fâcheux; mais il étoit plus à propos de les modérer que de les abandonner à elles-mêmes, en ce qu'elles faisoient craindre le progrès dangereux de l'épuisement. On peut dire que si les malades se sont rétablis sans crise manifeste, c'est qu'ils n'avoient rien à perdre. Cependant quelques-uns ont

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 187
éprouvé des dépôts critiques dans les parties les plus froissées par le long séjour du lit et les plus susceptibles de mal-propérité ; et l'on a traité avec succès des gangrènes assez considérables au sacrum, aux muscles fessiers, et à la région du grand trochanter.

Le prolongement d'une fièvre d'hôpital, l'opiniâtré, la constance de ses accidens, qui souvent ont dépendu de l'indocilité des malades et de leur intempérence, conduisoient au troisième septenaire et au-delà par un affaiblissement progressif qui sembloit appartenir à une fièvre hectique, et consumoit enfin la vie par une sorte de mort détaillée, et anticipée de chaque organe. Les membres cessoient de se mouvoir ; la respiration devenoit imperceptible ; les organes des sens s'émoissoient ; la vie s'éteignoit comme une lampe. Lorsque la maladie devoit ainsi résister aux secours de l'art, la langue, au lieu de s'humecter et de jaunir, restoit sèche et brûlée ; le ventre ne se tendoit pas toujours sensiblement ; il étoit plus souvent déprimé, comme si la colliquation eût fondu les viscères : quelquefois dans les dernières

188 M A L A D I E S
vingt-quatre heures avant la mort,
l'œdème se manifestoit au visage et
aux extrémités.

DES FIÈVRES PÉRIODIQUES.

LES fièvres périodiques, soit intermittentes soit remittentes, n'ont pas été en moindre nombre que les flux de ventre. L'humidité de la saison et les fraîcheurs des nuits passées au bivouac, ont répercuté, sous des vêtemens légers ou mal clos, les excréptions de la peau au préjudice des parties internes. Les fièvres intermittentes étoient, 1^o. irrégulières ou anomalies; 2^o. régulières, quotidiennes, double-tierces, tierces et quartes. (Nous avons eu à Saint-Remy un seul exemple bien marqué d'une fièvre qui revenoit de quatre jours l'un par des accès de six à huit heures, et que l'on pourroit appeler fièvre quinte, *febris quintana*: elle n'a rien présenté de particulier dans son traitement. La région du foie comportoit de la sensibilité au toucher, plutôt que de la résistance dans aucun point. Les délayans et les doux apéritifs ont dû précéder l'usage des fribri-fuges: en un mois ou cinq semaines

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 189
Le malade a paru quitte de la fièvre et bien portant.

Nous pouvons assurer que nous avons trouvé les fièvres périodiques intermittentes de la présente constitution automnale d'autant moins rebelles, que nous étions moins empêtrés de médicamenter les malades. C'étoit déjà beaucoup pour leur soulagement que de les tenir mieux abrités, mieux vêtus et assujettis à un régime régulier. Lorsque, dans le commencement d'octobre, on monta l'hôpital des Capucins, afin de débarrasser celui de Saint-Rémy, qui regorgeoit de malades que l'on amenoit chaque jour de plusieurs autres points d'ambulance aussi surchargés, on eut soin, le plus possible, de repasser dans le nouvel établissement, presque tous les vrais fiévreux, au nombre de près de quatre cents, et de les séparer des dyssentériques qui restèrent à Saint-Rémy. Cet arrangement a contribué à la salubrité du nouvel hospice, et peut-être à en écarter la fièvre d'hôpital.

Les fièvres anomalies ont fait à peu près le tiers des intermittentes que nous avons eu à traiter. Il n'y avoit lieu ni de prévoir le jour de l'accès, ni d'en mesurer la durée. La fièvre, par

Tome XCV. I

exemple , revenoit deux jours de suite à des temps différens , et ne reparoissoit que trois ou quatre jours après , avec de nouvelles irrégularités . En général les accès duroient de cinq à huit heures , et communément ils se terminoient par des sueurs . Les malades n'étoient ni altérés , ni dégoûtés : on les tenoit dans les intermissions à une demi-portion d'alimens le matin , et au quart le soir . A leur arrivée , on purgeoit par haut et par bas , suivant le besoin , ceux qui en présentoient l'indication : ensuite , une fois leur régime rendu régulier , on attendoit du temps que la fièvre vint à s'user . On se bornoit à prescrire pour boisson , soit l'infusion d'espèces amères , soit celle de camomille , soit la tisane de chicorée et de bourrache . En quinze jours ou trois semaines au plus , la fièvre cessoit de reparoître , et le plus souvent nous avons jugé moins à propos de terminer le traitement par quelques purgations routinières , que par un billet de sortie qui sembloit plus analogue au rétablissement des fonctions , au besoin de changer d'air et à l'empressement que témoignoient nos braves frères d'armes à retourner aux champs de la victoire .

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 191

Les fièvres quotidiennes et les doubles-tierces ont d'abord exigé une diète plus stricte. Tant qu'un soldat a de la fièvre, il faut sans doute lui couper les vivres. Les maladies s'entretiennent, s'aggravent et dégénèrent presque toujours par l'intempérence qui, dans toutes les proportions de mortalité des hôpitaux militaires, en tue au moins les deux tiers, n'y ayant qu'un tiers qui périssent par le fait de maladies mortelles de leur origine, lorsqu'on est assuré du choix des officiers de santé. Avec la sévérité du régime, avec quelques émético-cathartiques au début du traitement de ces fièvres, ainsi que des boissons amères et acidulées, les accès se sont modérés, ont changé de période et se sont suspendus tout-à-fait en moins de quinze jours, sans qu'il ait été nécessaire de recourir au quinquina, ni à d'autres fébrifuges. Dans la convalescence, quelques purgatifs rhabarbarins ont paru propres à raffermir les forces digestives.

Les fièvres tierces n'ont pas été très-opiniâtres; nous ne nous sommes point pressés de les arrêter. Après les évacuations nécessaires, nous tenions les malades à un moyen régime, et nous

Iij

192 M A L A D I E S

leur prescrivions journellement, soit un apozème légèrement laxatif et peu chargé de quinquina, soit des doses réglées de crème de tartre en bols avec la tisane de patience, l'infusion de camomille ou l'eau de chicorée, pour toute boisson. La fièvre ne se prolongeoit guères au-delà d'une douzaine d'accès. (Quelquefois il-y en a eu quatorze ou quinze sans aucune circonstance grave;) et, suivant que les forces et les digestions répondoient à la gradation des alimens, les malades sont sortis de l'hôpital sans avoir fait d'autres remèdes.

Nous n'avons eu à traiter dans nos hôpitaux de Rheims de congestion séreuse à la suite des fièvres périodiques, que chez des malades qui avoient eu les fièvres ailleurs, ou que nous avons remarqués être les moins dociles pour le régime et le traitement, sur-tout quand il convenoit de le rendre plutôt apéritif que fébrifuge; car ils demandoient à se faire couper la fièvre bien vite, et prenoient plus volontiers le quinquina dans cet espoir que les autres médicamens. L'enflure à sa naissance étoit légère, et se bornoit ordinairement aux extrémités. Les malades

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 193

étoient assujettis aux remèdes usités ; savoir le savon, les diurétiques, les sucs épurés, peu de préparations de scille, ni d'autres hydragogues, si ce n'est dans quelques leucophaematises et anasarques essentielles, mêlées aux affections rhumatismales, et contractées par l'humidité des camps, dans les mois de septembre et d'octobre ; mais les œdèmes à la suite des fièvres ont exigé moins de variété dans les remèdes, et se sont communément dissipés en quinze jours ou trois semaines : il est possible que, dans le cours de l'hiver, il se trouve des maladies séreuses plus rebelles et plus graves.

Les fièvres quartes ont offert jusqu'à présent des variations pour la série des paroxysmes : elles ont été sujettes à des interruptions ou suspensions d'un, deux et trois accès ; ensuite elles ont repris sans être, en général, bien violentes. Lorsqu'il a paru à propos de placer le quinquina, nous avons eu l'attention précise de le prescrire à la dose seulement de deux gros chaque jour, et en substance, sous forme de bol, à prendre dans l'heure qui précédent le temps probable du retour. Très-souvent avec cette méthode, le 3^e. accès

Iij

194 M A L A D I E S

mâquoit, et, en continuant la même prise de fébrifuge aux mêmes heures pendant les huit ou dix jours suivants, la fièvre ne reparoissoit plus. Il est à croire que dans le cours de l'hiver plusieurs éprouveront des récidives, et qu'il y aura d'autres obstacles à vaincre dans leur traitement : du reste, le régime n'a pas été trop sévère, et les boissons ont été les mêmes que pour les autres fébricitans, en y réunissant l'emploi suffisant de la magnésie, de la terre foliée, &c. avant de passer au febrifuge, dans les cas où l'embaras des viscères étoit le plus apparent.

Les fièvres rémittentes bien prononcées ont été plus remarquables à l'hôpital de Villeneuve près Soissons, que dans ceux de Rheims; elles ont exigé une application plus suivie, plus soutenue du quinquina que les autres fièvres périodiques. Cependant, elles n'ont point présenté d'accidens bien graves dans leur paroxysmes, mais il est une autre partie d'ambulance où ces fièvres ont été *pernicieuses*. Après l'affaire de Grandpré au 20 de septembre, la ville de Chalons fut en alarme, et l'hôpital militaire évacua sur Epernay : on transféra une portion des malades au

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 195

village de Pierrey, à une grande demi-lieu de cette dernière ville, et l'on se servit à cet effet de la maison d'un émigré, entourée de beaux fossés d'eau vive. Sur le retour de la saison, l'humidité du lieu étoit déjà intolérable : le peu de malades qui étoit resté languissoit par l'opiniâtreté des fièvres et des flux de ventre. Quelques officiers de santé et d'administration étoient également pris des mêmes maladies dans le commencement de novembre, que j'eus l'occasion d'aller visiter ce lieu. On s'avisa peu de jours après, de faire la chasse au poisson contenu dans les fossés, et pour cela de les vider, en laissant la vase à découvert; à l'instant les fièvres acquièrent un caractère funeste. Un médecin d'Epernay, chargé du service de cette ambulance, a pensé succomber. Beaucoup de malades sont morts, douze ou quinze ont été évacués sur Rheims en très-mauvais état, et l'on a promptement supprimé l'hôpital.

DES RHUMATISMES.

LES affections rhumatismales, qui quelquefois semblent être chez le soldat des maladies simulées ou de peu de

I iv

196 M A L A D I E S

conséquence, ont été pour nous un sujet d'observation importante; la température qui les a fait naître a aussi produit des engorgemens lymphatiques qui, d'après la démarcation des emplois de médecin et de chirurgien, assez mal tracée dans le règlement de 1792, de même que dans tous les précédens, étoient réputés maladies externes, et passoient dans la division des blessés avec la qualifications de maladies *écrouelleuses*. Les rhumatismes et les congestions lymphatiques donnoient lieu à peu près aux mêmes vicissitudes, suivant l'irrégularité du traitement ou les abus du régime; mais je ne puis parler avec le plus de certitude que des affections rhumatismales, qui seules étoient soumises à la conduite des médecins.

Il n'est point de régions extérieures que les douleurs rhumatisantes n'aient offensées; leur siège a été singulièrement varié; et dans aucune place, elles n'ont été indifférentes: les uns souffroient de la tête, les autres du cou ou d'une épaule; ceux-ci des muscles du dos; ceux-là des lombes et des reins. Pluseurs ont eu, soit la goutte sciatique, soit le rhumatisme goutteux, ou local,

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 197
ou universel. On doit bien croire que, suivant les circonstances, nous avons usé des délayans, des diaphorétiques, des sudorisques plus actifs, des purgatifs, des savonneux, des bains, des frictions, &c. : quelquefois nous avons vu les douleurs se calmer par des mouvements fébriles, accompagnés de sueurs. Nous avons obtenu de bons effets des juleps narcotiques pour la nuit ; mais dans le cours du traitement de ces rhumatismes, conforme au choix méthodique des moyens ci-dessus énoncés, il nous est arrivé quelquefois d'observer, chez ceux-là même qui avoient certains jours paru en meilleure disposition, que l'état de maladie en quelque sorte locale, se changeoit en un malaise général. Les digestions se dépravoirent ; les malades sembloient contracter le flux de ventre par communication : d'autres étoient pris de fièvre avec toutes les marques d'une insigne putridité, jointe au désordre du système nerveux ; ils avoient évidemment la fièvre d'hôpital, et il falloit en raison de ces changemens, passer aux traitemens analogues.

Nous n'avons pas tardé à nous apercevoir de ces mutations fâcheuses, des

I v

198 · M A L A D I E S ·
affections rhumatismales que la saison, la constitution, l'air dominant et d'autres circonstances, communes aux maladies conjointes, étoient bien propres à répandre. Il nous a paru évident que s'il existoit un moyen capable de fixer la maladie à la surface et d'extraire immédiatement son levain du siège qu'il occupoit, ce moyen devoit être généralisé avec succès: aussi avons-nous eu recours aux vésicatoires toutes les fois qu'il nous a été possible de les faire adopter. Nous aurions sans doute tiré un parti également utile du *moxa*, mais c'étoit beaucoup que de faire consentir certains rhumatisans au vésicatoire, quoiqu'ils eussent à leur portée des preuves de la réussite de la part de ceux de leurs camarades, qui en avoient reçu un bien plus prompt rétablissement, que de tous les autres remèdes employés jusqu'alors.

Un volontaire national, âgé de vingt-deux ans, grand, d'une taille svelte, ayant de beaux traits et une belle carnation, étoit depuis dix jours traité d'un rhumatisme dans l'épaule : la douleur se porta à la tête ; il avoit refusé constamment l'application du vésicatoire : il fut pris d'une violente hé-

DANS LES HÔPITAUX AMBUL. 199

morrhagie du nez, qui ne le soulagea point, et qui, s'étant renouvelée avec force deux jours de suite, ne fit que donner de la faiblesse; c'étoit le prélude d'une fièvre continue, qui a présenté tous les phénomènes de la fièvre putride-maligne, et dont il ne s'est tiré, dans le troisième septenaire, qu'avec un dérangement d'esprit qui caractérise l'imbécillité ou la folie. Les vésicatoires appliqués aux jambes, dans le cours de sa fièvre, ont été doucement entretenus et conservés dans l'espèce de convalescence dont il étoit susceptible. Ses forces sembloient renaître lorsqu'il a été accablé de nouveau par un dévoiement, lequel, à l'instant où j'écris, paroît s'arrêter sans que la tête soit encore remise; mais le malade est d'ailleurs plongé dans un tel marasme, que l'on peut s'attendre à le voir tôt ou tard périr de consommation: cependant, huit jours viennent encore de s'écouler; l'état du même malade s'est amélioré; la tête est bonne, et il sera bientôt en état de sortir de l'hôpital.

Quelques convalescents, soit de dysenterie, soit de fièvre d'hôpital, se plaignoient de douleurs opiniâtres dans les jambes; ce qui retardoit leur sortie

I vi

200 MALAD. DANS LES HÔP. AMBUL.

de l'hôpital et contrarioit leur patriotisme. Ils avoient le sentiment de ne pouvoir mettre les jambes l'une devant l'autre tout en marchant , d'une manière régulière, mais lente, et ils étoient rebutés du moindre essai pour se promener ; c'étoit le cas , d'après plusieurs faits analogues, de craindre des rechutes de maladies, et le vésicatoire dans une assez petite surface , suffisoit pour dissiper ce mál-aise importun et rappeler la force dans les jambes. Les embrocations toniques, les frictions de teinture de cantharides , les foméntations de beaume tranquilles, &c. ne suppléoient que très-foiblement aux vésicatoires. Un jeune homme dont la convalescence , à la suite d'une violente dyssentérie, sembloit faire d'heureux progrès, dont le teint se ranimoit, dont les digestions s'amélioroient, éprouyoit cet état pénible des jambes; et l'on auroit presque suspecté ses plaintes comme un prétexte afin de séjourner plus long-temps à l'hôpital : il lui est survenu aux deux jambes , vers la moitié inférieure, une ébullition érysipélateuse , qui s'est dissipée en peu de jours avec la lassitude rhumatismale.

*O B S E R V A T I O N sur plusieurs
fractures simultanées , dans un
homme difforme ; à la suite de
convulsions épileptiques (*) .*

Les fractures, produites par la force des muscles, sont peut-être plus fréquentes qu'on ne l'imagine communément : au moins ne peut-on disconvenir de l'énergie de cette cause, de son influence dans beaucoup de cas, et de son concours avec la percussion. Il y a déjà plusieurs années que *Gilbert Blane* a développé cette vérité dans un savant mémoire, lu à la société royale de Londres (*a*) ; et long-temps auparavant, les praticiens avoient observé que l'action musculaire produit souvent la fracture de la rotule et du calcanéum (*b*).

(*) Extrait du Journ. de chir. pag. 181 et suiv.

(*a*) *Lecture on muscular motion, &c.*
London, 1788.

(*b*) C'est un misérable jeu de mots que de refuser à la solution de continuité des os le nom de *fracture* ; de vouloir qu'on l'appelle *rupture*, et de conclure ensuite de

202 FRACTURES SIMULTANÉES,

Amyand avoit aussi recueilli l'exemple d'un humérus sain, fracturé par cette seule cause (*a*). Le fait suivant, quoique tenant à des circonstances extraordinaires, peut venir à l'appui de cette théorie.

Philippe Perpignan, de Paris, âgé de vingt-un ans, avoit été rachitique dans son enfance. Ses jambes et ses cuisses étoient fortement courbées en sens contraire, et les plantes des pieds tournées en dehors; de sorte qu'il n'avoit jamais pu se soutenir. Il ne lui restoit d'ailleurs rien qui pût faire soupçonner un ramollissement actuel des os, non plusqu'une fragilité contre-nature. Avec l'apparence d'une santé aussi bonne que son état pouvoit le comporter, cet homme étoit sujet à de fréquens accès d'épilepsie. Il en eut un subit et très-violent le 23 août 1791, dans le temps qu'il étoit assis sur son siège ordinaire, élevé de terre de cinq à six pouces. Il tomba sur le coude droit, et on le releva avec cinq fractures.

cette différence nominale, qu'il n'existe aucune analogie entre la pretendue rupture de la rotule et du calcaneum, et la fracture des autres os.

(*a*) Voy. *Transact. phil.* vol. *xxiiij*, p. 252.

DANS UN HOMME DIFFORME. 203

L'humérus droit étoit fracturé dans sa partie moyenne. Cet os avoit supporté l'effort du tronc au moment du choc ; mais sa conformation particulière, et l'effet qui devoit en résulter par rapport à l'action des muscles , donne lieu de penser, qu'une percussion aussi légère pouvoit n'être pas la seule cause de la fracture. En effet , l'humérus étoit fort long , mince dans son milieu , très gros à ses extrémités , et le lieu de l'implantation des muscles fait une saillie considérable. Les deux cuisses convexes en dehors et figurées en demi-cercle , se trouvoient également fracturées vers leur tiers inférieur, au centre de la courbure. Les jambes aplatises de devant en arrière , et formant aussi deux demi-cercles , dont les convexités se regardoient, avoient encore , l'une et l'autre, une fracture complète dans leur partie moyenne.

Toutes ces fractures , comme on peut l'imaginer , étoient accompagnées d'un déplacement considérable , et les extrémités des fragmens ensoncées dans les parties molles , dévoient causer au malade les douleurs les plus vives. Cette dernière circonstance contribua peut-être à prolonger l'accès d'épilepsie , qui

204. FRACTURES SIMULTANÉES,
dura plus de douze heures. Quoiqu'il en
soit, les convulsions avoient cessé, lors-
qu'on apporta ce jeune homme à l'hôtel-
dieu, le lendemain de l'accident; mais
les douleurs étoient insupportables.

Le traitement heureux de tant de
fractures simultanées dans un sujet d'une
conformation si bizarre, est une chose
assez extraordinaire, pour intéresser les
jeunes praticiens, et pour mériter quel-
ques détails.

La réduction ne présenta point de
difficulté; cependant le malade cria
beaucoup lorsqu'on fit une légère ex-
tension, parce qu'il imagina qu'on vou-
loit redresser ses extrémités et le mettre
en état de marcher, et qu'accoutumé
à mendier, il craignoit de perdre un
moyen puissant d'exciter la compas-
sion; il avoua même qu'il préféroit con-
server ses fractures, s'il devoit, après
sa guérison, cesser d'être *cul-de-jatte*.

Pour contenir les os des extrémités
inférieures, Desault fit sur chacune,
avec une bande de six aunes, un ban-
dage roulé depuis la partie inférieure
de la jambe, jusqu'au haut de la cuisse,
en remplissant de charpie les vides qui
s'y rencontroient, afin de rendre la
compression égale sur toute la circon-

DANS UN HOMME DIFFORME. 205

férence du membre. Après qu'il eut assujetti ce bandage, en entourant le bassin d'un jet de bande, il placa sur le lieu de la fracture de chaque cuisse, quatre attelles de l'espèce de celles qui servent pour l'avant-bras, auxquelles il donna la courbure convenable, et qu'il appliqua exactement, en employant pour remplissage un nombre suffisant de compresses graduées. Ces attelles furent assujetties par de nouveaux tours de bande, portés de haut en bas et continués sur les jambes, pour y fixer des attelles semblables, disposées de la même manière. On rétablit ensuite les extrémités immobiles, en les fixant l'une et l'autre sur une forte attelle étendue postérieurement, depuis la tubérosité sciaticque jusqu'au talon, et qui s'appliquoit sur des remplissages.

Le bras n'exigea point un appareil particulier ; on le pansa comme on panse ordinairement ces sortes de fractures, avec un bandage roulé, appliqué immédiatement sur la peau, et quatre attelles, retenues en place par des tours de bande.

Les douleurs cessèrent totalement, après l'application des appareils. Cependant la mauvaise constitution du

206 FRACT. DANS UN HOMME DIFF.

blessé , sa gourmandise , qui lui attira plusieûrs indigestions , sa mal-propreté habituelle , qui obligeoit de le remuer fréquemment pour nettoyer ses excréments qu'il avoit coutume de rendre dans son lit ; toutes ces causes alongèrent beaucoup le traitement.

La fracture du bras et celles des jambes , furent trois mois entiers à se consolider parfaitemenr. A cette époque , les fragmëns des fémurs avoient encore autant de mobilité que le premier jour. Les mouvements presque continuels en avoient , sans doute , empêché la réunion ; et , malgré toutes les précautions que les chirurgiens avoient pu prendre , les extrémités de ces os , portées en dehors contre la peau , y avoient produit de petites escares gangreneuses. La réunion de ces os ne commença à se faire que vers le quatrième mois , et ne fut bien solide qu'à la fin du cinquième. Les ulcères , résultans de la chute des escares , se cicatrisèrent ensuite promptement , et cet homme quitta l'hôpital au bout de six mois , à peu près dans le même état qu'il étoit avant ses fractures.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Skriyter af natur historie selskabet, &c.

Mémoires de la Société d'histoire naturelle. Premier vol. première partie ; *Grand in-8°. A Copenhague, chez Moeller, et fils, 1790.*

1. La préface qu'on trouve à la tête de cette première partie est du célèbre *Shum*. L'auteur y rend compte du mérite des Danois pour l'histoire naturelle, de l'établissement et des vues de la Société, à qui nous devons ce premier recueil. Personne n'ignore combien le Danemark a produit de naturalistes du premier ordre, et avec quel zèle ils ont contribué aux progrès de cette science. C'est au professeur *Abildgaard* qu'on doit la réunion de plusieurs savans en cette société, à laquelle le roi a accordé une salle d'assemblée dans son palais et le jardin du Palais-Royal. A la suite de cette préface, on lit six dissertations; savoir:

1°. Un mémoire du professeur *Vahl* sur le genre du *cinchina*, et ses espèces.

Il résulte souvent des suites très-fâcheuses de l'ignorance botanique des végétaux, dont

208 A C A D É M I E.

on a introduit l'usage dans les pharmacies; et il y a des espèces, quoique du même genre, dont les effets ne sont pas les mêmes lorsqu'on les administre indistinctement. Cependant, rien de plus commun que ces substitutions vicieuses et inconsidérées. Ainsi, *Vahl* rapporte que dans l'Europe méridionale, il a vu employer la racine de *Panckusa italica* de *Retz*, pour la racine de buglosse. A Gênes, on se sert de la racine de *Symphytum tuberosum*, à la place de la racine de grande consoude; au lieu de la verveine, on fait usage de la *verbena bona-viensis*, LINN.

Cette connaissance botanique des plantes est sur-tout nécessaire, à l'égard des végétaux abandonnés à eux-mêmes, dont on fait un usage très-considérable. Si de pareils végétaux viennent à manquer dans un endroit, il faut savoir les reconnoître dans un autre; ou du moins il faut être en état de faire un choix éclairé de ceux qu'on veut mettre à leur place! Le quinquina est dans ce cas. On peut assurer que les nombreux jugemens erronés qu'on a portés sur l'efficacité de cette écorce, et qui pendant long-temps ont retardé son usage général, viennent de ce qu'on a vendu pour véritable quinquina une écorce qui lui ressemblait pour la forme, mais qui en différoit pour les principes; et les

A C A D É M I E. 209

propriétés. L'arbre qui fournit cette écorce est presque extirpé dans plusieurs contrées du Pérou où il vient spontanément; et, comme on n'a pas soin d'en planter pour en repeupler les districts, il est à craindre qu'il ne devienne très-rare. Par conséquent, il est très-important de connaître d'autres espèces dont l'écorce puisse être substituée à celle qui est actuellement officinale. L'Amérique, et sur-tout les îles occidentales, en contiennent plusieurs espèces; une autre se trouve dans les îles du Sud: ensorte que le nombre total de ces différentes espèces est de neuf. Vahl les décrit en latin, et donne la figure de quelques-unes d'elles. Elles sont,

1°. [a] A fleurs lanugineuses, *officinalis*, tab. I, où elle est représentée plus exactement qu'elle ne l'a été par Condamine; 2°. *pubescens*, tab. II, nouvellement découverte au Pérou; 3°, *macrocarpa*, tab. III, de *Santa-Fé*.

[b] A fleurs lisses; 4°. *paribæa*; 5°. *corymbifera*; 6°. *lineata*; tab. IV de Saint-Domingue; 7°. *floribunda*; 8°. *brachycarpa*, Sw.; 9°. *angustifolia*, Sw.

2°. Considérations générales sur les vers intestinaux; observations sur le *tænia gastrostei*; description et représentation de quelques nouvelles espèces de *tænia*. Il est très-certain qu'aucune espèce de

210 . A C A D É M I E.

vers intestinaux ne peut vivre, ni se reproduire hors du corps animal. S'il existoit de ces reptiles capables de vivre ailleurs, il faudroit les exclure du nombre des vers intestinaux, dont on compte deux cents espèces, formant treize genres; savoir, *filaria*, *ascaris*, *cucullanus*, *strongylus*, *trichocephalus*, *phylline*, *scolex*, *tænia*, *hydatula*, *fusciola*, *distoma*, *strigea*, *echinorrhynchus*.

La preuve la plus forte en faveur de l'opinion, que les vers intestinaux ne peuvent se reproduire que dans les corps animaux, est qu'on les trouve dans les fœtus qui n'ont pas même vu le jour, et l'inutilité de toutes les recherches qu'on a faites pour trouver hors du corps leurs analogues. L'auteur répond ensuite à l'objection, que ces reptiles peuvent dégénérer dans un corps qui leur est étranger d'une manière à être à peine reconnaissable; qu'un *planaria* peut devenir un *distoma*, un *holathuria priapus*, un *echinorrhynchus*, &c. et prouve l'erreur de cette assertion.

Plusieurs animaux nourrissent les mêmes espèces de vers, lesquels, en général, se trouvent en plus grand nombre dans les poissons et les amphibiens, que dans les animaux à mamelles et les oiseaux. Il y a encore cette différence que les animaux mamaires qui

vivent et se nourrissent dans l'eau, sont plus infectés de ces reptiles que ceux qui ne quittent pas la terre; et y cherchent leur nourriture: les oiseaux terrestres sont encore moins remplis de vers que les animaux à mamelles; les jeunes en général, moins que les vieux, et les passères moins que tous les autres.

Les *ascaris* et les *tænia* prennent leur nourriture par toute l'habitude du corps. Les *tænia* répandent leurs œufs en mourant; et dans ces œufs, ainsi que dans ceux de plusieurs autres vers intestinaux, en les plaçant sous un bon microscope, on peut distinguer les petits et leurs mouvements. Le nombre des œufs dans le *tænia* est excessif. Un de ces vers trouvé dans un chien a contenu, selon le calcul estimatif de l'auteur, six millions d'œufs. Parmi les *ascaris* et les *strongylus*, les femelles sont toujours plus nombreuses que les mâles. On a observé qu'il y a des années pendant lesquelles certaines espèces de vers intestinaux multiplient à l'excès. L'auteur cite pour exemple l'an 1774, où les vers strongyles étoient tellement nombreux, dans les chevaux, qu'ils en firent périr plusieurs.

Abildgaard se fait ensuite la question: Quelle est la détermination naturelle de ces reptiles? et il avoue qu'il est impossible jus-

212 A C A D É M I E.

qu'ici de répondre à cette question d'une manière satisfaisante. Un des principaux objets qu'ont à remplir les vers qui habitent dans le canal intestinal, paroît être, de stimuler cette partie du canal alimentaire qui a peu de sensibilité et d'irritabilité, lesquelles, comme on sait, diminuent en raison de l'éloignement de l'estomac. L'auteur fonde cette conjecture sur ce que l'on ne rencontre pas des vers dans les hommes et animaux qui digèrent bien; que ces reptiles nichent dans les glaires provenant de mauvaises digestions, et partent lorsque, dans les maladies, ces glaires sont évacuées: qu'ils sont plus abondants dans les individus délicats, surannés ou faibles, que dans les sujets pleins de vigueur; qu'ils abondent dans les enfants rachitiques, et disparaissent lorsque la santé se rétablit; enfin, qu'on les détruit avec les remèdes qui fortifient le canal intestinal et en augmentent l'activité. *Abildgaard*, reconnaissant que les meilleurs vermisfuges ne réussissent pas toujours à expulser ces reptiles, croit en trouver la cause en ce que la tête des vers reste engagée dans les glaires au moment où le corps est évacué, et que de cette tête renaissent ensuite de nouveaux membres. Mais sans suivre plus loin l'auteur, faisons seulement l'énumération des nouvelles espèces de *tænia* qu'il décrit

décri : telles sont, *tænia immerina*, avec une tête cubique ; *tænia röstillaṭa*, avec un appendice en forme de bec à la tête ; l'une et l'autre trouvées dans le *colymbus imer*; *tænia corollata*, avec quatre appendices coroliformes à la tête, trouvée dans la *raja butis*. Nous remarquerons encore qu'*Abildgaard* a donné du *distoma vulpina* une description et une représentation plus exacte que celle qu'en a donnée *Gætze*.

3°. Description de la *cicindela aptera*, *horace rotundo elongato inæquali elytris connatis, medio rugosis*, du tranquebar, avec les caractères spécifiques ; par *Tander Lund*, conseiller de la chambre.

4°. Description détaillée du *robben* du Groenland (*phoca Groenlandica*) première partie : par *Otho Fabricius*, pasteur à Christianshaven.

A la suite d'une courte introduction, dans laquelle *Fabricius* remarque que divers auteurs ont établi trop, d'autres trop peu d'espèces de *robben*, il présente une description très détaillée de l'espèce la plus commune, qu'on appelle *svartside* en Groenland, et à laquelle il donne le nom de *phoca Groenlandica*, et qui est la *phoca oceanica*, Lépechin, (*acta PETROP. 1777*, tab. VI et VII).

L'auteur, en faisant en même temps mention de *phoca oceanica*, fait une comparaison entre les deux espèces.

Tome XCV. K

214 A C A D É M I E.

tion de tout ce qu'il y a d'intéressant à remarquer, prend de là occasion de rectifier différentes erreurs dans lesquelles les naturalistes sont tombés à l'égard de cet animal.

5°. Description de l'espèce de coquillage appelé *lepas*, avec des éclaircissements qui y sont relatifs; par Spenger.

L'auteur, après avoir averti qu'il ne croit pas expédient de séparer les *balanus* des *lepas*, établit les genres suivans; *coniformes sex et quadrivalves, conchiformes quinque et multivalves, membranacea*. Il fait ensuite une mention plus ou moins étendue de trente espèces dont il en a fait graver huit; et termine son mémoire par la description du *lepas foliacea*.

6°. *Nova insectorum genera*; par le professeur Fabricius, de Kiel.

Ces nouveaux genres sont *ligniperda, tetratoma, diaperis, anthribus, scolytus, hypophlaeus, philanthus, mellinus, ranatra*.

A practical essay on diseases of the viscera, &c. *Essai pratique sur les maladies des viscères, particulièrement sur celles de l'estomac et des intestins, le foie, la rate, la*

vessie urinaire, dans lequel on expose clairement leur nature et leur traitement ; par J. LEAKE, docteur en médecine du collège roy. de médecine ; in-8°. de 442 p. A. Londres, chez Evans, 1792.

2. Cet ouvrage est composé de huit sections. Dans la première, on lit l'exposé des fonctions de l'estomac et des qualités naturelles de la salive, de la bile, du suc pancréatique, avec leurs usages, en même temps que l'auteur y fait l'énumération des maladies qui résultent de la dépravation, de l'excès et du défaut de ces sucs.

Dans la seconde section, Leake décrit le procédé que suit la nature pour changer les alimens en chyle, le chyle en sang, et le sang en substance propre du corps.

Il considère dans la troisième section ; l'estomac sous deux points de vue, 1^o. comme l'organe abondamment fourni de nerfs ; 2^o. comme la source de la nutrition. C'est sous ces deux points de vue qu'il se trouve dans une double relation avec toutes les autres parties du corps ; 1^o. par le versement du chyle dans le sang ; 2^o. par la sympathie nerveuse, qui transmet les impressions qu'il reçoit au cerveau et aux autres parties : c'est

K ij

216 MÉDECINE.

de là que découle son influence aussi étendue, qu'importe sur tout le système, au point que l'auteur pense qu'il y a peu de maladies chroniques dans lesquelles l'estomac et les intestins ne soient affectés. *Leake* observe que de l'état de vigueur de cet organe dépend la *santé et le bien-être* de tout le corps, ainsi que l'efficacité des substances médicales jugées nécessaires pour la guérison des maladies; « car, dit-il, c'est là qu'elles exercent, avant tout, leur pouvoir; et quoique quelques-unes d'elles puissent passer dans le sang comme altérans, et y agir d'une manière particulière à leur nature, leur opération sera considérablement diversifiée suivant le degré de sensibilité et d'irritabilité de l'estomac, qui est dans une connexion si intime avec toute l'habitude; circonstance qui n'a pas toujours été suffisamment considérée dans le traitement des maladies.»

Le traitement des maladies idiopathiques ou primaires de l'estomac et des intestins, forme le sujet de la quatrième section. L'auteur y parle d'abord de la perte d'appétit et de l'indigestion, comme causes principales de diverses maladies chroniques des viscères. Il remarque ensuite très-judicieusement qu'on éviteroit plusieurs erreurs dangereuses dans l'exercice de la médecine, si l'on

M È D E C I N E. 217

avoit soin de distinguer les maladies simples et organiques, ou primaires des viscères, d'avec celles qui sont symptomatiques ou secondaires; c'est- à - dire qui proviennent d'un état malade de la constitution.

Dans la cinquième section, il est question des maladies symptomatiques ou secondaires des viscères, telles que celles qui doivent leur origine aux acrimonies scrophuleuses, vénériennes, scorbutiques, à la goutte irrégulière, à la surabondance de la bile, aux passions violentes, à la constipation, aux violences externes, aux vers, &c.

On lit dans la sixième section, la méthode curative des hémorroides; et dans la septième, *Leake* s'occupe des affections du foie, qui sont d'une nature chronique. Il pense que dans le climat de l'Angleterre, le foie est sujet aux maladies lentes, chroniques, qui tendent à occasionner des skirrhes; et après avoir décrit le traitement général de ces affections, il passe aux préceptes curatifs des douleurs excessives occasionnées par les calculs biliaires.

La huitième section contient d'abord une description concise de la structure et de la situation de la vessie et des voies urinaires; ensuite un examen des différentes opinions sur la formation de la pierre dans la vessie; 3°. des détails relatifs aux différens lithons

K iij

218 MÉDECINE.

tripTIques. C'est à la suite de ces détails que *Leake* traite des substances médicamenteuses, douées de la propriété de prévenir la séparation de la matière calculeuse de l'urine, de la dissoudre lorsqu'elle s'en est précipitée, et de l'expulser du corps lorsqu'elle nage encore dans l'urine ou qu'elle est dissoute de nouveau.

« Les remèdes qui relâchent les solides, détrempent le sang, diminuent la douleur et la chaleur fébrile, dit *Leake*, sont les plus propres à soulager les malades; par conséquent la saignée, les bains tièdes, les lavemens émolliens, les opiatiques, les délayans pris en abondance, les émulsions mucilagineuses, huileuses, qui amollissent et baignent pour ainsi dire constamment les reins, sont de saison et nécessaires. »

« Par conséquent, dans les cas de douleurs néphrétiques, on peut boire trois ou quatre fois par jour, selon que l'estomac s'en accommode, une demi-pinte (mesure d'Angleterre) d'eau de chaux de coquillages, ou on dissoudra deux gros de savon d'amandes ou de savon d'Espagne, dans une demi-pinte de chocolat léger, et prendre cette dose en deux fois, à des distances convenables; car des expériences réitérées ont prouvé que le savon, aussi-bien que l'eau de chaux, peuvent être pris à fortes doses sans faire du

MÉDECINE. 219

tort à la santé, et sans qu'on ait à craindre la putridité du sang et des liquides. Toutefois si l'eau de chaux déplaisoit à l'estomac, ou que l'appétit fut perdu, on auroit recours à l'eau alkaline méphitique, que l'on sait par expérience, remédier à l'un et à l'autre dérangement. On peut donner deux fois par jour un amandé à la dose de quatre onces, adouci avec de la manne, et auquel on aura ajouté quarante gouttes de lessive de tartre. Ce remède est non-seulement agréable, mais encore très efficace dans les affections néphrétiques. On peut de même avaler un demi-gros d'alkali fixe dissout dans trois onces d'eau adoucie avec du miel; et immédiatement par dessus, une demi-once de jus le limons frais, délayé dans quantité égale l'eau: ce mélange sera effervescente dans l'estomac, et a été recommandé comme un puissant dissolvant. »

Leake fait encore quelques autres remarques sur la manière dont différens remèdes antinéphrétiques procurent du soulagement.

Quelques lithontriptiques, dit-il, tels que la *pareira brava*, l'*ura ursi*, &c. calment les symptômes calculeux sans agir sur la pierre, en diminuant la sensibilité et l'irritabilité des parois de la vessie et des voies urinaires: la lessive forte des savonniers, celle du tartre et autres de même nature, agissent en

K iv

220 MÉDECINE.

dissolvant le mucus ou le gluten, animal qui lie les particules pierreuses ; l'air fixe, dont l'eau méphitique alkaline est fortement imprégné, a le pouvoir de dissoudre la terre calcaire de la même manière que le fer est dissout par le gaz acide dont les eaux minérales ferrugineuses abondent, et dont dépend leur principale vertu : la chaux et l'eau de chaux attaquent le calcium, en absorbant et en extrayant l'air fixe ; de sorte qu'il devient preux à cause de la diminution de la cohésion de ses parties, et est réduit en un état spongieux comme une pierre pourrie. Cependant, comme elles procurent souvent du soulagement en très-peu de temps, il est très-probable qu'elles agissent encore, en diminuant la sensibilité de la vessie. »

Dans un supplément joint à cet essai, on lit quelques remarques concernant l'influence des passions sur le corps et sur l'amé. L'auteur y prouve la nécessité d'avoir une attention particulière à les modérer, afin que la santé ne souffre de leur désordre. Il considère encore l'influence des saisons sur la constitution, et termine le tout par quelques observations sur les effets salutaires de l'air, du régime et de l'exercice, afin de prévenir et de guérir les maladies chroniques.

Advice to the female sex en general, &c.

Avis aux femmes en général, surtout celles qui sont enceintes ou en couche : ouvrage dans lequel on expose les incommodités particulières à ces situations respectives, et propose les traitemens les plus conformes à la pratique moderne, qui est le résultat de l'observation et de l'expérience : on y a joint un appendix contenant quelques instructions relatives à la conduite des enfans en bas-âge ; par JEAN GRIGG, chirurgien de l'hôpital de la charité de Bath, ancien chirurgien de la marine royale ; in-8°. A Bath, chez Hazard ; et à Londres, chez Robinsons, 1789.

3. Est-il possible que la jeunesse inconsidérée, toujours avide de plaisirs, et rarement occupée de l'intérêt de sa santé, soit attenée à chercher l'instruction qui la guideroit dans sa conduite, et lui rendroit chers les préceptes dont l'observation la garantiroit d'un grand nombre de maladies, qu'elle ne s'attire que parce qu'elle ignore à quelles

K v

222 MÉDECINE.

inconvénients, à quels malheurs elle s'expose ? *Grigg* l'espère ; et c'est dans la vue de se rendre utile aux jeunes personnes du sexe, aussi-bien qu'aux femmes en général, qu'il a composé cet ouvrage.

Il est difficile de croire que cet écrit remplisse le but de l'auteur : suivant nous, il aurait fallu moins d'apparat, même dans la supposition que les mères se décidassent à puiser des leçons pour régler la conduite de leurs filles. Au reste ne préjugeons rien, réunissons plutôt nos vœux à ceux de *Grigg*, et espérons que ses instructions fructifieront.

Sans nous attacher à donner une analyse suivie de cet ouvrage, contentons-nous d'en rapporter un échantillon. Nous choisirons pour cet effet une partie de ce qu'il dit concernant la fièvre puerpérale, sujet sur lequel on ne peut pas trop rapprocher les différents sentimens.

« En général, dit-il, on fait peu d'attention au frisson, à moins qu'il ne soit considérable, et même alors les moyens qu'on emploie la plupart du temps pour le faire cesser ou pour en abattre la violence ; savoir, les cordiaux spiritueux chauds, &c. sont plus propres à faciliter son retour, à favoriser l'augmentation et la durée de la chaleur consécutive, qu'à la prévenir ou à la modérer. Au commencement de l'accès, si le man-

lade a réellement plus froid que dans l'état sain, on pourra appliquer aux pieds des flanelles chaudes, des sachets remplis de grains grillés, des bouteilles contenant de l'eau chaude, des briques chauffées; mais, ce qui est plus important encore, il faut frotter doucement les membres de la malade avec la main chauffée auparavant, ou avec une flanelle, en même temps qu'on ajoutera quelque couverture à son lit, sur-tout sur les pieds et sur les jambes.»

« Par ces moyens, on provoquera généralement une douce diaphorèse, qu'il convient d'entretenir en administrant une écuillée d'eau d'orge ou de petit-lait, fait aux oranges ou au vin de Madras, &c.; mais aussitôt que la chaleur se déclare, il faut suivre un autre plan; il faut essuyer la moiteur de la peau avec un linge chaud, et employer un traitement rafraîchissant, gradué de manière que la malade ne souffre pas par une transition brusque.»

Il faut remplir la chambre d'un air, non-seulement frais, mais froid; on ouvrira les rideaux du lit, et on renoncera à l'atmosphère du lit, aussi-bien que de la chambre, le plus souvent que faire se peut. Il est impossible de déterminer le degré nécessaire de froid; il dépend de la situation de la malade, de la violence de l'accès, de la rigueur ou de la

224 M É D E C I N E .
douceur de la saison. Cependant, en général, il est bon de réduire le degré de chaleur de la malade, aussi près que possible du degré de chaleur d'une femme en l'état de santé. Plus on se hâtera de produire cette situation à la malade, plus la chaleur approchera du degré de celle d'une femme en parfaite santé, et plus les symptômes qui se déclareront seront légers, et plus promptement la sueur percera-t-elle; et celle-ci, si elle est spontanée, au lieu d'être excitée par la chaleur de l'air ambiant par le poids des couvertures ou des remèdes échauffans, terminera selon toute probabilité la maladie. Cependant, quoique les boissons froides soient parfaitement appropriées pendant la chaleur, il faut s'en abstenir lorsque la sueur a percé. »

« Le dévoiement et le vomissement peuvent inspirer de la crainte lorsqu'ils surviennent au commencement de la maladie; et on s'est quelquefois efforcé de les arrêter: mais si on les considère comme des efforts de la nature, qui cherche à se débarrasser d'un fardeau qui l'accable, lequel deviendroit très-préjudiciable à la malade s'il restoit dans le corps, on ne peut que condamner comme très-imprudentes les tentatives qu'on fait pour supprimer ces évacuations. »

« Car l'expérience autorise certainement

à avancer qu'il y a plus de femmes qui ont été guéries des fièvres puerpérales par le secours de la diarrhée, qu'il n'y en a qui ont péri par cette cause. Si l'on considère ensuite que les selles sont ordinairement presque les seules évacuations sensibles dans cette maladie lorsqu'elle a fait des progrès, et qu'elles se soutiennent jusqu'à son dernier période, nous aurons les plus fortes raisons de croire qu'elles sont plutôt critiques que symptomatiques ; et que, par conséquent, on doit les ménager avec prudence, au lieu de les arrêter : de plus, les avantages que procurent les vomissements et les purgatifs au commencement de la maladie, paraissent évidemment prouver que l'humeur évacuée par ces voies est, à coup sûr, celle qui entretient la maladie (a). Et en effet, l'expérience m'a tellement convaincu des bons effets que produisent les vomitifs et les purgatifs dans la fièvre putride, que je pense qu'ils sont les seuls remèdes dans lesquels on doive placer sa confiance ; ce sont du moins ceux qui m'ont le mieux réussi. »

(a) On prendra sans doute ce raisonnement pour ce qu'il vaut. Note de l'Editeur.

226 MÉDECINE.

JOANNIS GOTHOFREDI BRENDELII,
profes. quandam in Acad. Georgia
Augusta cel. prælectionum acade-
micarum de cognoscendis et curan-
dis morbis; tomus I, edidit, notas-
que adjecit HERMANNUS-WILHELMUS LINDEMANN, med. et chir. doc.
Grand in-8°. de 416 p. A Leipsick,
chez Schwickert, 1792.

3. *Brendel* étoit un célèbre professeur de médecine à Gottingue; et *Lindemann*, son élève, a cru devoir ériger un monument à son maître, en publiant ces præleçons. Il nous semble qu'on ne peut pas désapprouver cette démarche de l'éditeur; et cela d'autant moins que, malgré les défauts et les imperfections de ces cahiers, malgré les progrès que la médecine a faits depuis *Brendel*, ces præleçons conservent encore toujours un certain mérite, et prouvent que l'auteur, quoique beaucoup trop systématique, n'a pas laissé que d'avoir un coup-d'œil juste en bien des circonstances, et de voir bien souvent les choses en véritable observateur.

La première partie contient la doctrine des fièvres. On reconnoît la fièvre, dit *Brendel* dans le premier chapitre, au changement

dans le pouls, à la chaleur, à la sécheresse de la langue ; et à la lésion de plus ou moins de fonctions. On sent que ces assertions sont en partie vagues, en partie erronées ou trop généralisées. L'auteur place tout aussi inconsidérément la cause prochaine de la fièvre dans l'augmentation du mouvement du cœur, occasionnée par l'altération de l'influence du fluide nerveux. Cette plus grande rapidité de la circulation qu'il admet, et dont il cherche à déduire la réalité des divers symptômes qui accompagnent la fièvre, l'engagent à avancer que toutes les fièvres sont en quelque sorte inflammatoires.

Dans le second chapitre, on lit la division des fièvres ; elles sont distribuées en trois ordres; savoir :

I. *FEBRES CONTINUÆ*, au nombre desquelles sont :

Continens, ephemera simplex; ephemera plurium dierum; synochus imputris; synochus putris; causus homotonos, ecpacmasticos, paracasticos.

II. *FEBRES CONTINUÆ REMITTENTES; typicae, quotidianæ, tertianæ,*

Ratione speciei; benignæ, malignæ.

Typica iterum vel stata, vel præyertens, vel tardans.

Ratione dicturitatis; breves, acutæ,

228 MÉDECINE

*peracutæ, acutissimæ, longæ; chro-
nicæ, hecticæ, phthisicæ, catharticæ,
acutæ compositeæ.*

*Ratione moris benignæ, malignæ, &c.
Ratione originis primariae, symptoma-
ticæ.*

*Ratione conjunctæ inflammationis, vel
alius symptomatis; v. g. pleuritis,
peripneumonia, phrenitis, dysenteria
acuta, arthritis inflammatoria;
febres exanthematicæ, variolæ, pur-
pura; febres scarlatinæ, uricata, petechiæ,
&c.*

*III. FEBRES INTERMITTENTES quæ
sunt simplicies, tipicæ, &c.*

Le troisième chapitre concerne le cours et la terminaison des fièvres aiguës. L'auteur y considère les quatre périodes de chaque fièvre, le commencement, les progrès, l'état et la déclinaison : il y traite des jours critiques et acritiques, de la déterminaison complète et incomplète, des dépôts, métastases, transformation d'une fièvre en une autre fièvre, une autre maladie, des rechutes.

Le prognostic fait le sujet du quatrième chapitre. *Brendel* y a réuni presque tout ce que ses prédecesseurs, principalement *Hippocrate*, ont consigné dans leurs ouvrages.

MÉDECINE. 229

sur l'art de prévoir les événemens, et y a joint les lumières que l'observation lui a fait acquérir à lui-même.

Le cinquième chapitre est un des plus importans. L'auteur y traite du régime dans les maladies aiguës. Il y est question des aliemens, de l'air, &c. dans le traitement des fièvres aiguës; et les préceptes qu'il donne à cet égard sont en général bons: il seroit néanmoins à souhaiter que cette doctrine fut traitée plus au long; les détails sur un objet de cette importance, et cependant fort négligé, contribueroient infiniment à perfectionner le traitement des fièvres.

Le sixième chapitre est consacré à l'usage du vin dans les fièvres. Nous sommes persuadés qu'il faudra encore consulter long-temps la nature, l'étudier sans prévention, et observer les effets des remèdes sans tenir à ses préjugés, avant qu'on ne parvienne à avoir des idées justes sur les fièvres putrides, l'usage des antiseptiques, acides, spiritueux, résineux, astringens, dans ces maladies. Ce que *Brendel* dit ici concernant l'usage du vin paroît s'accorder avec l'expérience, et mérite l'attention du lecteur.

Le traitement général de la fièvre fait le sujet du septième chapitre. Les moyens avec lesquels on la combat sont des évacuans ou altérans. La saignée, les purgatifs, les vo-

230 MÉDECINE.

mitifs sont au nombre des premiers. On voit dans ce chapitre que le préjugé n'a que trop souvent dominé l'auteur lorsqu'il parle de ces différentes évacuations.

Les symptômes fébriles sont considérés dans le huitième chapitre : il y est question 1^e. de la constipation ; 2^e. de l'altération ; 3^e. du dévoiement ; 4^e. des nausées, envies de dormir, vomissements, maux d'estomac, hoquets ; 5^e. des douleurs de tête ; 6^e. de l'insomnie ; 7^e. du délire ; 8^e. des accidens qui attaquent la langue et le cou ; 9^e. du coma ; 10^e. des convulsions ; 11^e. des lipothymies ; 12^e. de l'abattement.

L'auteur s'est occupé dans la seconde partie des fièvres en particulier : il y suit l'ordre fixé dans sa classification. Nous n'entrerons pas dans des détails ultérieurs sur cet ouvrage : il ne nous seroit pas possible de le faire avantageusement sans passer de beaucoup les bornes qui nous sont prescrites.

*Metodo di ridurre il mele à far le veri
dello zuchero, &c. Méthode de pré-
parer le miel de manière à rem-
placer le sucre, constatée par de
nouvelles expériences; par le père*

MATIÈRE MÉDICALE. 231
J. B. DE SAINT-MARTIN. A
Venise, 1792.

4. On lit d'abord dans cet ouvrage une énumération assez complète des végétaux, dont on a essayé d'obtenir du sucre; après quoi l'auteur passe au miel qui, selon lui, est une espèce de sucre tout préparé par les abeilles, et qui ne demande que d'être dégagé des substances hétérogènes qui y sont unies. Il conseille pour cet effet la méthode suivante. Prenez six onces de miel commun, placez le, après l'avoir délayé dans seize onces d'eau, dans un pot de terre vernissé, ajoutez-y deux onces de charbon réduit en petits morceaux et séparés de toute poudre ou poussière charbonneuse; faites bouillir pendant une heure, passez à la chausse, remettez la liqueur sur le feu dans le même pot, dont toutefois vous aurez retiré tout le charbon qui pourroit encore s'y trouver; faites bouillir à petit feu jusqu'en consistance de sirop. M. de Saint-Martin assure que ce sirop est, à tous égards, aussi bon que le sirop fait avec le sucre; il prétend même qu'une livre de miel épuré de cette manière, sert autant qu'une livre de sucre; ce qui est étonnant: d'ailleurs, quoiqu'en dise l'auteur, ce procédé ne peut se faire qu'en petit. Il est physiquement impossible d'obtenir

232 MATIÈRE MÉDICALE.

en Europe, une quantité suffisante de miel pour satisfaire aux demandes qu'on en feroit, s'il devoit absolument remplacer le sucre dans tous les usages économiques, pharmaceutiques, des confiseurs, liquoristes, &c.

Au procédé que nous venons de décrire, pour tirer la partie sucrée du miel, l'auteur a joint la méthode indiquée par Margraff; mais, comme elle est encore beaucoup moins praticable que celle de M. de S. Martini, il est d'autant plus inutile de nous y arrêter, que les chimistes la connoissent déjà, et que les artistes ne peuvent pas s'en servir avec bénéfice.

N°. 1, 2, 3, GRUNWALD.
4, WILLEMET.

T A B L E.

*NOTICE des écrits publiés sur l'enseignement et la pratique de l'art de guérir, page 117
Exposé des maladies qui ont régné dans les hôpitaux ambulans, &c. Par Chamseru, 173
Observ. sur plusieurs fractures simultanées, &c, 201*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Academie,	207
Médecine,	214
Matière médicale,	230

De l'Imprimerie de DIDOT, jeune.
L'A N 3^e.

J O U R N A L
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE
ET PHARMACIE.

F R I M A I R E , L'AN 3^e.

AUX SOUSCRIPTEURS.

CHACUN connoît à présent les causes dont le concours a fait suspendre l'expédition du Journal de médecine (*a*).

Il revenoit aux Souscripteurs trois cahiers, c'est-à-dire quinze feuilles pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre 1793 (*v. st.*)

Les Souscripteurs reçoivent ci-joints

(*a*) Le Cahier de vendémiaire (pour septembre 1793) étoit le dernier qui ait paru,
Tome XCV. **L**

huit feuilles (*a*) ; il leur revient donc encore sept feuilles, et ces sept feuilles leur parviendront dans le courant de pluviose prochain.

N O U V E L A B O N N E M E N T
à commencer par germinal prochain.

Les Souscripteurs recevront chaque mois un Cahier contenant cinq feuilles d'impression, c'est-à-dire dans l'année soixante feuilles, formant trois volumes, chacun de 464 p. L'abonnement pour l'année est de 30 liv.

Les Souscripteurs sont priés d'écrire leurs adresses en lettres ROMAINES, afin qu'on puisse les imprimer correctement. On souscrit à Paris chez le cit. CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins-Chalier, № 398.

On pourra remettre aux Directeurs des postes la somme à faire passer à ce

(*a*) Cinq feuilles composant le cahier de brumaire, et les trois premières feuilles du cahier de frimaire.

AUX SOUSCRIPTEURS. 235
libraire. Les Souscripteurs auront soin de retirer une reconnaissance imprimée des Directeurs, qu'ils joindront à leurs Lettres d'avis.—On peut aussi faire passer cette somme par lettres chargées, ou lettres de change à vue sur Paris.

N.B. Les lettres non-affranchies concernant l'abonnement, &c. ne seront point reçues.

L'Editeur et ses Collaborateurs ne négligeront rien pour se conformer à ce qu'exige l'exécution du plan dont voici le précis.

Le Journal de médecine recueillant chaque mois les observations les plus intéressantes, offrant de plus la notice des livres nouveaux, faisant par là même connoître les découvertes dans l'anatomie, dans la chimie, dans la botanique, dans l'histoire naturelle, et dans toutes les branches de la physique qui intéressent la médecine, la chirurgie et la pharmacie, le Journal de médecine

ij

236. AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

cine forme une collection, qu'on permette l'expression, des archives où sont déposés tous les titres de l'art de guérir, et où, à l'aide de tables alphabétiques et méthodiques, chaque article et ceux qui y sont relatifs, peuvent se trouver au moment du besoin, au premier et en un seul coup-d'œil (*a*).

Le Journal de médecine rédigé, d'après ce plan, en même temps qu'il continuera à servir à la communication des connaissances parmi les médecins et les chirurgiens, leur en facilitera l'heureuse application, et conséquemment favorisera les progrès de l'art sous tous les rapports.

Ce 20 Frimaire l'an 3^e.

(*a*) Voyez le cahier de décembre 1790, vol. lxxxv, pag. 383 et 411.

Il y aura une de ces Tables pour quinze volumes, c'est-à-dire tous les cinq ans; mais à la fin de chaque volume, il y aura une Table qui indiquera les intitulés des pièces insérées en entier, et ceux des livres annoncés.

D E L' I N C E R T I T U D E E N M É D E C I N E.

Non figendum, aut excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat. BACON.

Sans la réciprocité des secours, nous n'obtiendrions point les avantages que procure à chacun l'industrie de tous. Non-seulement les forces mécaniques et les facultés intellectuelles (*a*) de chaque individu sont bornées, successivement affoiblies et épuisées par le cours même de la vie, mais aussi l'organisation de chaque individu lui refuse l'ensemble des dispositions nécessaires pour se servir de ses forces mécaniques et de ses facultés intellectuelles indistinctement à tous les usages.

Les hommes, à l'exception d'un infinité petit nombre, peuvent, à l'aide d'une éducation républicaine, d'une instruction générale et du bon exem-

(*a*) On dit d'après l'usage, *faculté physiques et morales*; mais cette expression est vicieuse; elle doit être réformée lorsqu'il se sera un vocabulaire qui rectifiera le mauvais emploi des mots.

238 DE L'INCERTITUDE

ple, parvenir à se détacher des opinions superstitieuses en politique et en morale, et dès-lors ils sont capables d'acquérir des connaissances suffisantes pour se former des idées nettes, exactes et complètes sur leurs devoirs, sur les principes dont ils dérivent, sur les avantages que tous se procurent, en obéissant à des lois dictées par la raison; mais nul d'entre nous n'acquerra jamais une instruction assez solide et universelle pour, en toutes les occasions importantes de sa vie, se passer des connaissances d'autrui.

C'est sur-tout en cas de maladies, que la justesse de cette réflexion se fait sentir, et s'il est un art qui puisse surveiller l'économie animale, augmenter les puissances dont elle nous rend susceptibles, diminuer, même réparer les dérangemens auxquels elle est exposée par des accidens (*a*), dont quelques-uns

(*a*) Occasionnés par les intempéries atmosphériques, les agents méphitiques, les miasmes, les virus, les poisons, les contusions, les fractures, les blessures, les brûlures, &c.; les causes morales, les institutions vicieuses; le défaut d'attention, par incurie, par ignorance; les pratiques, les habitudes perverses, les excès.

sont inévitables : il nous reste vraisemblablement une immensité de choses à faire.

Presque tous les hommes manquent des notions élémentaires les plus essentielles à la conservation de la santé ; et parmi ceux mêmes qu'on appelle médecins, peu sont absolument libres de préjugés ; il en est moins encore qui possèdent l'ensemble des connaissances appartenant à leur art ; et lorsque plusieurs ont à porter un jugement sur quelque maladie, n'y a-t-il pas souvent de la diversité dans les opinions, tant sur le caractère de cette maladie que sur les indications à remplir, et sur les moyens à employer ?

Les êtres animés ne seroient-ils point développés, conservés, altérés et détruits d'après des lois dépendantes de leur organisation ? Où ces lois seroient-elles si inextricables, que l'esprit le plus pénétrant et le plus exercé ne sut les étudier assez bien pour arriver à la connoissance de leurs principes et de leurs moyens d'exécution ? encore dans cette dernière hypothèse faudroit-il prendre des mesures pour limiter les funestes effets de l'inquiétude, de la crédulité des malades, de l'ignorance

LIV

240 . DE L'INCERTITUDE

et de la présomption des médecins; car la superstition en médecine sera la dernière à subsister : on dirait qu'elle est inhérente à nos organes (*a*).

Mais qu'il nous soit aussi permis de supposer que, si les lois de l'économie animale paroissent étonnantes dans leurs effets, elles n'en sont pas moins le résultat invariable de causes qui ne nous restent cachées que par notre faute; et si l'esprit humain n'a pas encore cessé de se ballotter dans le cercle des illusions, jusqu'à ce que fortuitement il ait été poussé vers l'invention d'un procédé heureux, ou jusqu'à ce

(*a*) L'observation a mis hors de doute l'efficacité de certaines précautions, dont les unes contribuent à entretenir notre santé, et dont les autres nous préservent de maladies épidémiques ou endémiques. On ne sauroit nier non plus qu'il y ait des substances dont l'action soit très-généralement uniforme sur le corps humain, et paroisse au premier coup-d'œil assez satisfaisante aux malades et à leurs alentours. En voilà plus qu'il n'en faut au plus grand nombre, surtout lorsque l'esprit est une fois affolé par le dérangement de la santé, pour réclamer les secours d'un ou de plusieurs prétendus médecins, pour se faire bercer de systèmes, se confier à l'empirisme, et même à des pratiques manifestement absurdes.

EN MÉDECINE. 241

que la succession des événemens l'ait fixé sur des objets, qui par leur importance auroient dû avoir attiré son attention bien auparavant ; il nous est réservé encore d'espérer que ce qu'il y a d'obscur, de vague et de perplexe dans la médecine ne dépend que d'obstacles, qui ne seront point insurmontables au génie enfin favorisé par un gouvernement sage.

Que la médecine puisse faire des progrès ou qu'elle soit condamnée à rester dans son imperfection, toujours faut-il, comme nous l'avons déjà dit, que le genre humain profite de ses bienfaits, quelque minces qu'ils soient, et ne se ressente que le moins possible de l'insuffisance et des erreurs du médecin, et de l'astuce du charlatan.

Essayons de nous former une idée des causes que nous supposons avoir entravé la médecine, perverti ou fait négliger ses meilleurs préceptes. Rappelons-nous d'abord ce que la médecine étoit avant *Hippocrate* ; nous verrons ensuite si, pour la porter à son plus haut degré d'utilité, nous aurons autre chose à faire qu'à revenir sur la voie que ce grand homme avoit tracée, et à ne nous en écarter jamais.

L v

242 DE L'INCERTITUDE

Parmi les fables que nous tenons de l'antiquité sur Esculape et les autres dieux médecins (*a*), on trouve de quoi se persuader qu'entre différentes tentatives que les premiers hommes ont faites pour se garantir ou se délivrer des maladies, la saignée et la purgation ne leur étoient pas inconnues ; mais on n'y aperçoit aucun indice pour en déterminer l'usage. Il est constant que *Pythagore*, *Alcmæon*, *Démocrite*, *Platon* et *Aristote* ont disséqué des animaux dans l'intention de faire des recherches sur les causes des maladies, et cependant c'étoit sans aucun principe fondé sur les résultats de l'expérience qu'on continuoit à faire les essais pour secourir les malades. *Hippocrate*

(*a*) *Chiron* le centaure, d'après quelques historiens, avoit une école d'où sortit une foule d'officiers de santé, tels que *Hercule*, *Jason*, *Thésée*, *Achille*. Dans les montagnes des Alpes et des Pyrénées, il y a beaucoup de professeurs de la force de *Chiron*. Il se peut que leurs troupeaux se trouvent bien de leur savoir-faire ; mais l'art de guérir les hommes ne lui doit pas plus ses progrès, que la politique et la morale, en France, ne doivent les leurs aux prédictions de *Mathieu Laisberg*, et aux sermons de l'*abbé Maury*.

Il sentit le premier que, pour apprendre à connoître le vœu de la nature irritée ou défaillante, il falloit qu'il commençât par apprendre à l'interroger avec prudence, avec adresse, avec sagacité. Aussi « la médecine d'*Hippocrate* roule toute sur l'observation; il s'est plus attaché à faire des expériences qu'à pousser fort loin son raisonnement, quoiqu'il soit l'un des premiers qui ont rendu la médecine raisonnée, ou qui ont établi la médecine que l'on a appelée *dogmatique ou rationnelle* (a). »

Et c'est parce qu'il a suivi avec persévérance un plan à la fois si simple et si ingénieux, qu'*Hippocrate* lui seul a plus retranché des incertitudes de la médecine que les autres philosophes de tous les siècles, pris ensemble : il est parvenu à établir les règles les plus générales, et une expérience décisive, une expérience de deux mille ans les a confirmées.

Il est donc évident que s'il est un moyen de diminuer les incertitudes d'un art aussi hasardeux et important que l'art de guérir, c'est de favoriser, d'as-

(a) Daniel Leclerc, *Histoire de la médecine*.

244 . DE L'INCERTITUDE
 surer le succès des plus heureuses dispositions à étudier la matière animée, à méditer ses loix, à calculer ses efforts, et ses ressources, à deviner son vœu; en un mot à apprendre à l'interroger avec sagacité.

Ici, en mettant à part les malheurs que les guerres et les autres accidents mémorables appartenans à la déraison du genre humain ont fait se succéder au dommage des sciences, il convient d'entrer dans quelques détails sur les causes qui, après avoir détérioré la médecine *expérimentale et rationnelle* si heureusement cultivée par *Hippocrate*, ont depuis plus de vingt siècles suspendu ses progrès. C'est un préliminaire qui nous aidera à atteindre plutôt l'objet de nos recherches.

Citons l'historien le plus exact, *Daniel Leclerc*. « La seconde partie (de l'*histoire de la médecine*) fait voir la médecine sous une face toute autre que celle qu'elle avoit auparavant. On y trouve premièrement des médecins, dont le chef s'appeloit *Chrysipe*, qui, à force de raisonner ou de philosopher, ont condamné la saignée et la purgation. On y découvre en second lieu un grand progrès de l'anatomie par les soins d'*Hé-*

EN MÉDECINE. 245

rophile et d'Erasistrate, qui ont eu plusieurs sectateurs, et qui ont aussi abandonné la pratique des anciens. Ensuite viennent des médecins qu'on a appellés *empiriques*, qui, fatigués des grands raisonnemens des autres, affectionnent de ne suivre que l'expérience, sans vouloir rendre raison d'aucune chose, ni rechercher en aucune manière les causes des maladies ou l'effet des remèdes. Les choses ayant duré quelque tems en cet état, *Asclépiade* paroît sur la scène, qui introduit de nouveau la philosophie dans la médecine, mais une philosophie qui n'avoit point encore servi à cet usage; c'est celle de *Démocrite* ou d'*Epicure*, par laquelle le même *Asclépiade* renversa tous les principes d'*Hippocrate*, en même temps qu'il terrassa les *empiriques*. Les malades n'entendent alors parler que d'*atomes* et de *pores*, de petits corps de différente grosseur, de *passages bouchés*, ou *resserrés*, de *passages trop ouverts* ou *relâchés*; mais cette manière de traiter la médecine n'ayant pas été à la portée de tout le monde, *Thémison*, disciple d'*Asclépiade*, entreprend de la rendre plus aisée; il ne retient de tout le système de son maître que ce

246 DE L'INGERTITUDE

qui concerne le resserrement et l'ouverture des passages. Il réduit toutes les maladies en deux genres seuls, le genre *resserré* et le genre *relâché*, et ne reconnoît par conséquent que deux sortes de remèdes; les uns pour resserrer, et les autres pour relâcher, sans vouloir raisonner sur la manière ou sur des causes de ce resserrement ou de ce relâchement, qu'il se contentoit de connoître par leurs effets. Cette nouvelle médecine, qu'on nomma *la médecine méthodique*, et qui tenoit un milieu entre l'*empirique* et la *rationnelle*, se trouva du goût d'un grand nombre de médecins par la facilité qu'il y aoit à l'apprendre.

La secte des *méthodistes* prédomina jusqu'à ce que les médecins arabes les éclipsèrent. Nous devons à ceux-ci plusieurs médicaments dont les Grecs n'avoient point parlé. Les Arabes ont encore rendu service à la médecine, en faisant les premiers une description exacte de quelques maladies; et quoique, quant au fond, ils n'eussent fait que débarrasser les Grecs, cela n'a pas empêché que pendant trois à quatre siècles ils ne les aient presqu'effacés, et qu'en Europe, depuis la première crois-

sade, on n'ait lu, ni en particulier en public, que les médecins arabes. Mais la réputation d'*Agitenne*, de *Mézié* et des autres médecins arabes, n'a pas tenu contre les violentes attaques des alchimistes; *Arnauld de Villeneuve*, *Raymon Lulle*, *Bazile Valentin* et d'autres adeptes; mirent pour longtemps à l'écart les médecins arabes, et les grecs auxquels on commençait à revenir. *Paracelse* sur-tout, n'oublia rien pour tâcher d'établir une médecine toute nouvelle sur les ruines de l'ancienne; qu'il s'efforça de renverser de fond en comble, en accréditant de plus en plus les vieilles rêveries magiques, et cabalistiques, par des contes de son invention, et dont il faisait passer les plus révoltants, pour des révélations? Enfin qui ne sait pas que depuis *Paracelse* jusqu'à nos jours, la médecine a été alternativement, ou tout à la fois, vilainement désigurée par l'application des systèmes corpusculaires, alchymiques, magiques, cabalistiques, psychologiques, même par l'application indiscrette des sciences physiques et des mathématiques?

Cet exposé, quelque court qu'il soit, suffit à notre dessein. Quoique pendant

248 DE L'INCERTITUDE

les siècles qui ont précédé celui d'*Hippocrate*, on pratiquât différens moyens dans l'intention de secourir les malades, il nous est démontré que l'art n'existoit point, puisqu'il n'avoit aucun principe; que depuis même que la seule bonne méthode d'en établir a été transmise par *Hippocrate*, les progrès aux-quels elle devoit conduire ont sans cesse été contrariés, ou par la légèreté ou par la balourdise, ou par la mauvaise foi des uns ou des autres, et par l'insuffisance et l'inconséquence de tous.

Des esprits impatients et faux ont mieux aimé céder aux écarts impétueux de l'imagination, que d'employer leurs talents à recueillir des faits, à les examiner sous tous les rapports possibles, et à n'en tirer des inductions qu'avec assez de réserve pour ne point entraîner dans de nouvelles erreurs, et ne point transformer l'ignorance en ce qui est pire, en un *faux-savoir*; ainsi, et cela jusqu'à aujourd'hui, dès que quelques idées nouvelles en mécanique, en chimie, en mathématiques, en philosophie, étoient devenues de mode parmi leurs contemporains, aussitôt des hommes hardis et peu délicats se hâtèrent d'en faire des applications à l'art

de guérir et de bâtrir des systèmes quelquefois brillans, toujours insidieux et perfides; même des personnages grotesques, lourds, fanatiques, sont parvenus à se rendre fameux, à abuser avec une extrême facilité des cerveaux, ou exaltés ou faibles, et à leur faire pratiquer les choses les plus bizarres, les plus phantastiques, les plus extravagantes, et cela uniquement à l'aide de quelques mots, ou de quelques chiffres employés avec une apparence mystérieuse. Et telle a été, il n'y a pas un siècle, la disposition humiliante de l'esprit public chez toutes les nations, qu'excepté peut-être en Chine, l'astrologie, la chiromancie, la théocratie, la magie ont généralement occupé toutes les têtes, et qu'il n'y a pas eu de prétexte à la faveur duquel les fripons ne pussent en imposer plus à leur aise, ne pussent avec assurance se faire passer pour capables en affaires, en politique, et sur-tout en médecine.

Cependant des hommes, en petit nombre il est vrai, ont résisté à la contagion, et parmi eux quelques-uns ont fait tous leurs efforts pour avancer l'art en plusieurs points; mais si le défaut d'une voie sûre de communiquer aux

250 DE L'INGER TITUDE

médecins, et aux chirurgiens, les connaissances nouvellement acquises; si la médiocrité de la fortune des uns et des autres, même la détresse de leurs affaires domestiques; si la paresse, la gaucherie de l'esprit et la jalouse du plus grand nombre ne pouvoient empêcher qu'un homme de génie concue une idée heureuse, ils l'empêcherent trop fréquemment d'en faire toutes les applications par des expériences assez répétées pour la produire avec ses avantages, avec les preuves qui en eussent constaté le mérite et l'importance.

Et depuis que le monde existe, les gouvernemens qu'ont-ils fait? Ils se sont surpassés dans l'art de la guerre, dans l'art de tuer des milliers d'hommes en quelques heures; de plus les rois modernes ont créé des charges de médecins et de chirurgiens comme des charges de maîtres-d'hôtel ou de chefs du gohelet; ils ont encore créé des facultés avec le pouvoir de vendre des bonnets de *docteur*. Il est également vrai, que sous leurs règnes les gens à *remèdes secrets* n'ont point manqué de *patentes*, et que des commissions se sont succédées sous différentes dénominations pour, de *par le roi* et avec des *brevets*, investir

les charlatans de la confiance publique: de plus il y auroit à dire que parmi les rois, ceux de France et d'Angleterre ne se dispensoient point en une occasion de jouer personnellement le rôle de charlatans pour tromper le peuple en affaires de médecine : ils se soient accroire qu'avec quelques paroles et un geste, avec la formule, *le roi te touche, Dieu te guérisse* (*a*), les uns guérissoient les écroutelles, les autres le mal caduc. Ces miévreries sont dignes du répertoire des maximes *aristocratiques* (*b*). Ces gouvernemens, et il

(*a*) FREIND, *Histor. médié.* n° 6 et 7, pag. 357 et 358, *Parisiis*, 1735. Puisque des rois ont été assez lâches ou assez balourds pour faire de telles farces, il faut en faire honte à leur mémoire.

(*b*) Les François n'ignorent point que le mot *aristocratie*, considéré étymologiquement signifie *force, puissance, gouvernement des grands*, mais quand le sac est retourné, l'étiquette n'y fait plus rien, et les François laissent aux grands et aux puissants d'autrefois leur dénomination d'*aristocrates*. Les étrangers devineront aisément à quoi cela tient, qu'en France la dénomination d'*aristocrate* soit devenue un sobriquet, que chacun prendroit pour une injure; car les mots *aristocratie*, *aristocrates*, *aristocratisme* y désignent cette cause, ces agens, cet

252 DE L'INCERTITUDE

faut le répéter jusqu'à la nausée ; ces gouvernemens ayant sans relâche à tromper le peuple, ils ne peuvent se refuser à rien de ce qui tend à fausser son entendement ; et les secrets en médecine ne sont pas les moins propres à servir de véhicule et d'appui aux autres opinions superstitieuses. *Majorum fidem homines adhibent iis quae non intelligunt* (a). Les secrets en médecine sont au corps, ce que les mystères en religion sont à l'ame. Le cercle infernal dont les chainons ne sont autre chose que la stupidité des nations et la perfidie de ceux qui les gouvernent se briseroit bientôt, si l'aristocratie cessoit de se concerter en tout point, pour incruster les fables les plus incohérentes dans les cervelles de chaque génération. Ce total d'impertinences, cet ensemble de foiblesses et d'atrocités paroît une conjuration que les hommes seroient convenus de faire contre eux et leur race : ce n'est cependant que l'effet inévitable de la complication des influences sacerdotales et féodales.

Certe, maintenant grâce à la révolution, qui repoussent, qui contrarient les intérêts et les vœux du peuple.

(a) *Pline.*

tion, l'esprit public est si bien redressé en France, que des jongleurs dans le genre de *Schwedenborg*, de *Cagliostro*, de *Mesmer*, n'auront plus à y faire valoir leurs inspirations, leurs galimathias et leur effronterie. Il n'en faut pas moins s'y occuper sérieusement de moyens qui garantissent le plus grand nombre des Français des entreprises que des charlatans, se disant aujourd'hui *officiers de santé*, renouvellement de mille manières pour assouvir leur faim, ou leur cupidité. Ces messieurs prennent toutes les formes pour séduire ; vous voyez des bandes de contre-révolutionnaires, des bandes de royalistes et de jacobins se vantant d'être patriotes, faire les médecins et les chirurgiens, sans se soucier de l'événement : et de même le plus grand nombre des ci-devant Jésuites, lors de la suppression de leur ordre, s'étoient faits *officiers de santé in-promptu*.

Qui pourroit parler de toutes les rubriques dont se servent et vis-à-vis du public, et vis-à-vis des malades et leurs à l'entour, ces hommes qui n'ont point honte d'en imposer : de tels détails seroient trop longs et dégoûtans ; il suffit de démontrer que quelque soit la sou-

254 DE L'INCERTITUDE
plesse et l'astuce des charlatans, il est des moyens d'en garantir l'humanité.
Parmi ces messieurs, les uns inondent la ville et la banlieue de brochures, dont chaque page vous émerveille sur leurs talens et leurs cures; mais où il n'y a de vrai que l'indication des rues et numéros des maisons et étages où ils demeurent; de neuf qu'un titre assez original pour piquer la curiosité. Leurs autres confrères, sans prétendre à tant d'érudition, font mettre sur les murailles et dans vos mains des affiches de tout format, afin que vous ne manquiez pas d'être avertis qu'ils ont un ou plusieurs remèdes secrets, qui guérissent sans délai, difficultés ni embarras, telles et telles maladies, incurables ou non, c'est égal.

Est-il permis d'être témoin indifférent, quand on voit compromettre la raison et la santé? Les Français sont si peu clairvoyans en médecine, que les brochures et les affiches des charlatans, par cela même que le texte en est trivial, trouvent des partisans et des prôneurs; et d'autant plus sûrement, que des journalistes complaisans les annoncent avec emphase, et *tant qu'assez*. Leur nombre qui s'accroît chaque dé-

oùde prouvel de deux choses l'une, ou leur utilité , ou le très-grand nombre de leurs dupes ; mais notre gouvernement actuel, tout philosophe, tout démocrate qu'il est, ne peut écarter à la fois tous les fléaux du genre humain. Le temps approché : il faut que bientôt tous les fripons disparaissent ; ceux qui provoquent la confiance en de sois-disans médecins et de prétenus *remèdes secrets*, ne seront pas oubliés dans la proscription.

- Les gouvernemens *aristocratiques* au contraire, comme s'il n'y avoit pas assez d'obscurité en médecine pour augmenter les ténèbres qui l'environnent, autorisent unanimement, protègent les gens qui y introduisent une chose incertaine de plus, les *gens à secrets*. Ce n'est pas assez de l'embarras de discerner si tels ou tels symptômes doivent s'attribuer ou à la maladie , ou aux remèdes, lors même que leur substance n'est pas inconnue ; il faut accré-diter de plus l'usage des drogues, de la nature desquelles on fait un *secret*, et cela on ne sauroit assez le redire, parce que les gouvernemens *aristocratiques*, voyant leur existence attachée à la durée des opinions superstitieuses , ils

256 DE L'INCERTITUDE
ne trouveront jamais qu'il y ait trop
d'aveuglement parmi les hommes.

Puisqu'il s'agit ici des causes de l'in-
certitude en médecine, il n'aura pas
inutile de rapporter quelques passages
d'un mémoire que j'ai fait il y a dix ans;
il a pour titre, *des Secrets en méde-
cine* (a).

« Nous appelons *Secrets en méde-
cine*, tout moyen physique ou moral,
capable d'opérer un changement dans
l'économie animale, inconnu, ou ré-
puté inconnu à l'universalité des mé-
decins, et chirurgiens. Or, d'après cette
définition généralement adoptée, un
Secret en médecine est un mal; car
ou ce remède est salutaire, et dans ce
cas il ne sauroit être trop connu des
gens de l'art, ou il est dangereux, et
dès-lors il faut le proscrire. »

« Nous diviserons les *Secrets en mé-
decine* en trois classes. Dans la pre-
mière, nous rangerons toute substance
qui ne peut opérer de changement dans
l'économie animale, que par la dispo-
sition de l'esprit, et par l'influence de
l'imagination. La substance employée,

(a) Vey. Journ. de médecine, vol. lxxvij,
pag. 5. Cet extrait est tiré du même ouvrage
que l'essai sur l'incertitude en médecine, étant

étant inerte, le moyen n'est plus que moral, ce n'est qu'une pratique superstitionneuse ; mais il n'est pas toujours condamnable, il est quelquefois nécessaire (plus souvent même qu'on ne pense) de conseiller l'usage de ces sortes de substances. Les pratiques superstitieuses produisent de bons effets, lorsque des organes affaiblis peuvent être ranimés par la surprise de l'imagination et par la force de l'espérance. La médecine abhorre la lâcheté criminelle qui se prévaut de la crédulité et de la foiblesse des hommes pour compromettre leur bien le plus précieux, leur santé et leur raison ; mais la médecine sait aussi que l'espérance est une grande ressource dans les maux auxquels nous exposé le dérangement des fonctions de notre corps. La médecine ne refuse point de condescendre à la foiblesse des esprits malades ; mais c'est avec probité, c'est avec sagacité. Combien n'est-il pas important, et souvent difficile de distinguer les cas dans lesquels il n'est besoin que de consoler un malade, de faire naître et d'augmenter son espérance, et ceux dans lesquels son état exige en même temps les autres secours de l'art. »

Tome XCV. M

258 DE L'INCERTITUDE

« Dans la seconde classe des *remèdes Secrets*, nous placerons les remèdes dont la composition se trouve mots pour mots dans les pharmacopées, ou, dans la formule desquels on n'a fait que de légers changemens. Beaucoup de gens prennent avec confiance, de la main d'un *homme à Secrets*, un remède avec lequel il ose promettre la guérison de vingt maladies différentes dans leurs causes, dans leurs sièges et dans leurs symptômes. Le peuple veut, un *Secret*; il aime à voir un *brevet*, une *patente*: le charlatan lui en montre; cela suffit; et l'empressement est extrême. »

« La troisième classe de *Secrets* est composée de substances dont on n'avoit point encore fait de remèdes. Parmi ces nouveaux remèdes, les uns sont *salutaires*, les autres sont de vrais *poisons*. Nous savons que l'on pourroit avancer, presque comme un axiome, que tout remède est bon en soi et que tout remède est mauvais: ainsi nous nous expliquons. »

« Nous appelons remède saluaire celui qui est vraiment propre à guérir certaines maladies, et qui ne peut devenir nuisible que par un mauvais em-

ploi, soit en le donnant à contre-temps, soit en ne sachant point en proportionner les doses, soit enfin en continuant trop long-temps son usage. Ainsi un vomitif, un purgatif, un narcotique, remèdes très-salutaires entre les mains d'un homme instruit, s'ils sont administrés par un ignorant, peuvent causer les accidens les plus fâcheux : ainsi le quinquina, lorsqu'on en fait abus, laisse des suites plus graves que la fièvre qu'il a fait disparaître. »

« Nous appelons *poison* toute substance qui est vraiment un poison de sa nature, telle que la ciguë, l'aconit, la jusquiame, le sublimé corrosif et quelques autres sels mercuriels salins, mais qui, prescrite par un médecin prudent, peut devenir un puissant remède, quoique le danger qu'il y a de manier de pareilles armes, doive rendre très-circconspect. Et cependant, que de *Secrets* dont un poison fait la base ? Avec quelle témérité, disons mieux, avec quelle atrocité ceux qui se disent les uniques possesseurs de tels *Secrets*, osent-ils livrer à leur action la vie des personnes crédules ! Nous pouvons donc conclure, que le danger qui pourroit résulter d'un pareil remède, ne peut être écarté, et

Mij

260 DE L'INCERTITUDE

que son bon effet ne peut être assuré que par les connaissances et la probité d'un médecin : ce n'est que chez un homme dont la vie entière est consacrée à l'étude et à la pratique de l'art de guérir, que peut se trouver le discernement qui fait reconnoître et juger une maladie, et qui indique la juste application des moyens propres à la combattre. »

« Allons plus loin ; les effets pernicieux des *Secrets* sont ou instantanés, ou secondaires ; quelquefois des symptômes subits et alarmans retirent l'esprit du malade de sa funeste léthargie : le médecin est appelé ; mais, en supposant même qu'on lui fasse un aveu sincère, ce qui n'arrive pas toujours, comment dirigera-t-il ses secours ? Il ignore la nature du poison que le malade a pris. Cependant, quelque grand que soit ce malheur, il est encore moins à redouter, que le danger qui est la suite des effets secondaires du remède ; soit que ce remède ait déterminé lentement le développement et la métastase d'une matière délétère préexistante dans l'individu, mais qui était fixée sur des organes peu sensibles et peu importans, soit que le remède administré ait par lui-même une qualité vénéuse qui

agisse sourdement. Les *gens à Secrets* ne s'inquiètent guère des suites du traitement ; pourvu qu'ils obtiennent un succès apparent et prompt, leur triomphe est complet. Eh ! comment la plupart d'entre eux pourroient-ils redouter un péril, que leur ignorance ne leur permet pas seulement de soupçonner ? Aussi les voit-on toujours empressés à tout entreprendre ; ils veulent fondre des squirrhes, des cancers ; ils sèchent les vieux ulcères ; ils arrêtent en tout temps les fièvres d'accès, les migraines périodiques ; ils ne craignent jamais de supprimer les flux hémorroidaux, les diarrhées, les flueurs blanches ; ils répercutent les sueurs habituelles, les maladies cutanées ; ils n'hésitent point à suspendre les douleurs de goutte, de rhumatisme, &c. Mais qu'elle suite de maux, souvent incurables, ne cause pas l'apparente guérison de maladies qu'il faut savoir respecter ! Que sera-ce, si à un traitement périlleux, par la raison même qu'on ne devoit pas l'entreprendre, se joint encore l'effet vénéneux du remède ? N'a-t-on pas vu des *gens à Secrets* faire passer la fièvre-quarte avec un poison des plus subtils, poison dont l'effet est vraiment certain

M iiij

262 DE L'INCERTITUDE

pour enlever cette fièvre, mais qui n'a jamais manqué de causer la mort, quelques mois après cette funeste guérison ?»

Dans la troisième et dernière partie de ce mémoire, j'expose un plan à suivre pour détruire entièrement et le mal, et la cause même de ce mal. Il s'agit de faire une loi qui défende le débit de tout *remède Secret*, et cette loi suffira certainement, si elle est sévèrement exécutée. Mais comment paralyser les charlatans qui se produisent sous les auspices de leurs brochures ? La liberté de la presse ne permet pas d'empêcher un individu, quelque visionnaire ou fripon qu'on ait à le supposer, de se faire imprimer : mais un gouvernement philanthrope, un gouvernement bien intentionné fait tirer de la *presse* même le correctif de l'abus de la *presse*; et notre gouvernement ne cessera de l'employer, jusqu'à ce qu'il ait finalement dégoûté de leurs métiers les charlatans de toute espèce. Une critique juste, prompte et assez répandue, le *ridiculum acri* sera le spécifique par excellence ; il équivaudra à la déportation des gens qui, sous un prétexte de médecine, font circuler des inepties et des mensonges.

Sans cette double intervention du gouvernement, l'intention de nos Représentans de communiquer au public quelques notions sur la médecine, ne pourroit se réaliser que trop incomplètement. Cependant, quelqu'attrait que ce projet présente au premier coup d'œil, la réflexion lui donne bien plus de prix; elle nous rappelle que l'*hygiène* peut, à quelques égards, modifier les dispositions morales, influer sur la pratique de nos devoirs, même en perpétuer l'habitudé; et qu'au moins en cette partie, la médecine a l'avantage de communiquer sans inconvenient ses avis à chacun. Ces considérations détermineront nos législateurs à ne point laisser manquer des avis si salutaires à l'instruction nationale; et c'est à des médecins patriotes à s'occuper de la rédaction des connoissances élémentaires, qui servent à rectifier l'esprit public, à le dégager de ses préjugés en médecine et à communiquer les principes, qu'on peut mettre à sa portée, dans l'intention de faire pratiquer à chacun ce qui importe à sa santé et de lui faire éviter ce qui y nuit. En terminant un tel travail par les meilleurs renseignemens à donner sur

M iv

264 DE L'INCERTITUDE

ce que chacun peut lui-même tenter dans des cas pressans, la médecine, quoiqu'elle soit elle-même encore en défaut à beaucoup d'égards, aura cependant rendu un vrai service à l'humanité.

Mais, si ce n'est pas trop présumer, que de nous croire aujourd'hui (*a*) à cette époque de notre révolution où le sentiment de l'importance de l'instruction comprimé depuis trois ans, doit se reproduire, nos législateurs s'empresseront de fixer leur attention sur le perfectionnement même de la médecine; elle exige, ainsi que toutes les sciences, l'enseignement de plusieurs connaissances préliminaires, et celui de l'art de les appliquer à propos; mais cet *art de l'à propos* est si difficile en médecine, il demande une telle habileté à saisir des objets fugitifs, masqués, compliqués et si multipliés, que, pour le faire acquérir, l'instruction en médecine, dès le commencement, doit être simultanément théorique et pratique. C'est de cette simultanéité que dépend le succès de l'enseignement, et sans elle, il n'y auroit en médecine que des

(a) 10 thermidor de l'an 2^e. 1794

savans assez maladroits pour être à peu près inutiles, ou des empiriques à fuir comme des hommes sans principes et trop entreprenans.

Et puisque nous n'ignorons plus d'où partoient les écarts de ceux qui nous ont précédés, sachons non-seulement nous abstenir d'en faire de la même espèce, mais soyons encore tellement circonspects, que nous ne donnions lieu à aucune erreur nouvelle.

Nous n'avons plus, il est vrai, à nous tenir en garde contre la contagion des systèmes auxquels il seroit trop honteux de tenir aujourd'hui; mais nous ne pourrons nous représenter trop souvent combien il y a de facilité et de danger à abuser de deux moyens, faute desquels, cependant il n'y a point en aucune science d'avancement à espérer, l'*expérience* et le *raisonnement*.

Pénétrons-nous d'une vérité, qui ne sauroit être trop sentie, et spécialement par les médecins. C'est qu'il faut se méfier du raisonnement, toutes les fois qu'il manque quelque renseignement sur l'affaire que pourtant il s'agit de décider: et l'on voit que cette considération doit augmenter le nombre des cas de la *médecine expectante*.

M v

266 DE L'INCERTITUDE

Oui, c'est le défaut du total des renseignemens qui fait que même, en partant de l'expérience, il reste si souvent douteux que le raisonnement soit exact; car parmi plusieurs causes qui concourent à produire un effet, le défaut de connoissances ou d'attention en un seul point suffit pour enfreindre la justesse de l'induction. Les erreurs en médecine devoient donc être d'abord très-fréquentes, même de la part des esprits les plus pénétrans et les plus attentifs; elles de seront toujours de la part des esprits gauches ou superficiels.

Ainsi, nous n'oublierons jamais que si, sans expérience, il ne peut y avoir de médecine, le médecin ne peut pourtant avec une entière sécurité s'appuyer sur l'expérience, à moins que son induction n'ait pour base la connaissance de l'ensemble des causes dont l'expérience a été l'effet, et que conséquemment il n'ait vu sous toutes les faces l'objet qui l'occupe : mais *vita brevis, ars longa, occasio præceps, experimentum periculosum, judicium difficile; opportet autem non modo seipsum exhibere, quæ opportet facientem, sed etiam ægrum, præsentes, et externa.* Hipp. aph. I, sect. 1.

Et le genre humain endormi , ou fri-vole comme un enfant , n'a pas évité de s'exposer à ce qui pouvoit lui nuire , n'a pas su se procurer les avantages qui lui appartiennent , toutes les fois que pour cela il s'agissoit d'user de quelque prévoyance et de donner une certaine suite au raisonnement . Parmi les preuves trop multipliées de cette vérité , n'en est-ce pas une très-remarquable et des plus affligeantes que , bien que partout les malades et leurs amis desirent une médecine , nulle part cependant la recherche n'en ait été favorisée de manière à la faire trouver ? Nulle part des facilités bien entendues pour la communication des connoissances , nulle part un bon enseignement , nulle part des encouragemens réels pour avancer l'art , nulle part des précautions suffisantes pour en interdire la pratique à des hommes incapables . L'ignorance et la charlatanerie se rencontroient donc par tout , même dans les facultés de médecine de Paris et de Montpellier , dans l'académie de chirurgie , et surtout dans la société dite *royale de médecine* , et tout cela dans le XVIII^e siècle .

Mais enfin grâce à la révolution fran-
M vj

268 DE L'INCERTITUDE
caise ; grace à la révolution qui nous force à renoncer à toutes les illusions, et par là même nous conduit à la source de toutes les vérités, à la connaissance immédiate de nos véritables intérêts, et à celle des moyens de nous les assurer, le perfectionnement de la médecine cessera d'appartenir à cette catégorie de choses que les *aristocrates*, en s'efforçant de les rendre impossibles, appeloient les rêves d'un homme de bien, et l'on sait ce qu'ils entendoient entre eux par cette expression, *homme de bien*.

En traitant de l'incertitude en médecine, j'ai dû indiquer ses causes et les moyens de les écarter, ou du moins de les diminuer ; et si nous nous résumons, nous voyons évidemment qu'il s'agit d'établir un bon enseignement, de favoriser en même temps, et de décider les progrès de l'art par d'autres moyens, qui ont également besoin de l'intervention d'un gouvernement éclairé, et que de plus, il s'agit d'empêcher les sottises et les malversations auxquelles les mots *médecine*, *chirurgie*, *secrets* fournissent le prétexte.

J'ai exposé dans ce mémoire ce qu'il faut faire pour paralyser les charlatans,

et je vais le terminer en présentant les moyens les mieux entendus pour faciliter les découvertes, pour assurer la communication des connaissances et pour établir un bon enseignement. Ces moyens consistent en une bibliographie critique, contenant la notice de tous les écrits sur la médecine, la chirurgie et la pharmacie, avec la chronologie des découvertes, et un précis historique de l'art; en livres élémentaires, et en un journal qui par son complément, le mode de sa confection et la modicité du prix de l'abonnement, remplisse à tous égards son objet; et en suivant cet article, disons encore une fois que quant à l'enseignement, il importe surtout d'assurer aux élèves en l'art de guérir les vrais moyens d'apprendre celui d'observer (*a*).

(*a*) Le Journal de médecine a consigné un bon nombre d'écrits sur ce qu'il intéresse le perfectionnement de l'art; ils sont indiqués dans ce volume xcv, pag. 117 et suiv.

270 RAPPORT.

*RAPPORT DU PROJET DE DÉCRET
sur l'établissement d'une école
centrale de santé à Paris, fait à
la Convention nationale, au nom
des comités de salut public et
d'instruction publique; par le ci-
toyen FOURCROY.*

*Le 7 Brumaire de l'an 3^e de la République
française une et indivisible.*

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION
NATIONALE.*

En instituant une école centrale des travaux publics, qui va être en activité dans quelques jours, la Convention nationale a ouvert une source d'instruction qui manquoit à la République française; elle a fondé une des bases sur lesquels l'édifice des sciences et des arts consacrés à la prospérité publique, va s'élever sans obstacle et avec rapidité; elle a donné un nouveau degré d'importance à l'ensemble des connaissances exactes, dont on négligeoit beaucoup trop l'application.

ÉCOLE DE SANTÉ. 271
utile ; elle a ranimé le courage et le zèle des citoyens qui s'occupent de l'avancement de ces connaissances. En un mot, en même temps qu'elle a pourvu à un des besoins les plus pressans de nos armées, en leur préparant des ingénieurs instruits, elle a ouvert une des carrières au génie, en offrant aux sciences mathématiques et physiques, et aux hommes qui les cultivent, un asyle contre le vandalisme qui les poursuivait.

Les comités de salut public et d'instruction publique viennent aujourd'hui appeler la sollicitude de la Convention sur une autre branche d'instruction, dont le besoin se fait également sentir pour le service et l'entretien des armées de la république; la constance de leur succès y est également attachée. C'est de la santé et de la vie de nos frères d'armes, c'est des moyens de les secourir dans leurs maux, et d'apporter à cet objet important toutes les ressources dont le génie des Français peut disposer, que je viens au nom des deux comités, entretenir aujourd'hui la Convention nationale.

Les nombreux bataillons des républicains chargés du soin de la défense

272 RAPPORT.

de la liberté et de l'égalité, exigent à leur suite une grande quantité d'hôpitaux pour recueillir et soigner ceux des soldats de la patrie, que les fatigues des marchés, l'intempérie des saisons, d'honorables blessures enlèvent pour quelque temps à la gloire qui les appelle encore, ou au repos domestique qui les attend; plusieurs milliers d'officiers de santé sont employés dans les hôpitaux militaires et dans les camps; il faut remplacer ceux que des maladies graves arrachent à leur service et ceux dont des épidémies meurtrières privent la République. La Convention apprendra avec sensibilité que plus de six cents officiers de santé ont péri depuis dix-huit mois, au milieu et à la suite même des fonctions qu'ils exerçoient; si c'est une gloire pour eux, puisqu'ils sont morts en servant la patrie, c'est un besoin pour la république de réparer cette perte.

Cependant, tandis que ce besoin devient de jour en jour plus urgent, le moyen d'en former manque presque entièrement dans les différentes parties de la république. Les écoles de médecine sont fermées depuis la suppression des universités, dont un régime go-

ÉCOLE DE SANTÉ. 273

thique les avoit constituées une des parties. Sur dix ou douze écoles de l'art de guérir, qui formoient autrefois des élèves, là peine y en a-t-il deux auxquelles il reste une petite partie de leur ancienne activité. Celle de Paris est entièrement détruite, et les scellés sont encore placés sur les lieux qui renferment le dépôt littéraire consacré à l'étude de cet art.

La destruction de ces écoles, qui peut être avantageuse en ce qu'elle en exigera la réforme et l'amélioration, a dû cependant porter une atteinte au bonheur public, puisque les épreuves qui assuroient au moins quelques connaissances exactes chez ceux qui étoient chargés du soin de la santé des citoyens, ont été entièrement abandonnées. Vous ne voudrez pas que la vie et la santé de nos frères soient confiées à des mains inhabiles, et cependant le manque d'études et d'examens conduit nécessairement à ce dangereux résultat. Vous ne voulez pas que l'empirisme meurtrier et l'audacieuse ignorance tendent de toutes parts des pièges à la douleur crédule, et viennent offrir sous des titres fastueux, des poisons déguisés que le désir de guérir ou l'espérance du sou-

lagement accueillent avec tant de facilité; et cependant, depuis cinq ans, l'art le plus difficile semble n'avoir plus de maîtres, et les écoles qui en conservoient le dépôt sont fermées. Les sciences utiles qui forment la base de l'art de guérir, la chirurgie, l'anatomie, qui avoient fait tant de progrès en France, et dont les livres élémentaires français servent encore de guide et de modèle aux hommes qui les cultivent en Europe, sont négligées, et leurs progrès sont ralentis; la chimie attachée à la physique des animaux, qui promet à l'homme de l'éclairer sur sa nature, de le secourir dans ses maux, de détruire le danger des maladies les plus graves qui menacent son existence, de rendre nulle l'action délétère et contagieuse de quelques autres, cette branche de la physique qui ne peut être avancée que par des hommes occupés de la connoissance de l'organisation animale, est arrêtée dans sa marche.

Il en est de même de la connoissance des eaux minérales qui intéressent de si près les besoins de la vie, de la recherche des médicaments indigènes qui doivent remplacer, avec tant d'avantage pour la république, les drogues

ÉCOLE DE SANTÉ. 275
exotiques devenues un besoin pour nos malades, comme les parfums de l'Asie et les aromates de l'Inde sont devenus un besoin pour l'Européen amolli.

La nécessité d'organiser promptement des cours d'instruction sur l'art de guérir, pour former des hommes qui manquent à nos armées, offre à la Convention l'heureuse occasion de créer une partie de l'enseignement qui n'a jamais été que tronquée et incomplète en France. Malgré les écoles assez nombreuses qui existoient dans l'empire français, puisqu'on y comptoit au moins trente facultés ou collèges de médecine, il n'y en avoit pas une seule où les principes de l'art de guérir fussent enseignés dans leur entier. À Paris même on ne trouvoit cette instruction complète qu'en réunissant à grands frais les cours particuliers que plusieurs professeurs habiles donnoient dans leurs maisons. La profession de médecin étoit presque la seule où celui qui savoit n'étoit point utile à celui dont il auroit dû guider les pas; l'apprentis ne s'instruisoit que par ses propres fautes. Des examens trop faciles, et par conséquent presque nuls, multiplioient le nombre des docteurs ignorans et des charlatans.

276 RAPPORT.

avides. Désolées par des épidémies dé-
sastreuses, les campagnes trouvoient
des fléaux encore plus destructeurs dans
les conseils de l'inexpérience ou de l'em-
pirisme ; des mélanges médicame-
ntueux, vicieux ou altérés, étoient livrés,
au lieu de remèdes salutaires, aux mal-
heureux cultivateurs. Comment auroit-
on corrigé ce vice par le mode d'ins-
truction qu'on donnoit dans les ci-de-
vant facultés ? Des prolégomènes charg-
és de définitions stériles en faisoient
l'unique base. Les sciences physiques
et exactes, seule source d'un enseigne-
ment solide, y étoient oubliées. Dans
quelques grandes villes où les sciences
étoient bien enseignées, il manquoit
l'instruction la plus nécessaire aux offi-
ciers de santé ; les leçons d'expérience
au lit des malades étoient en vain ré-
clamées ; jamais on n'a rempli à cet
égard le vœu des hommes éclairés.

Les jeunes gens qui aimoient leur
art, suppléoient à ce défaut d'instruc-
tion par des lectures ; mais souvent mal
dirigés dans leurs choix, et embarras-
sés par le fatras des bibliothèques mé-
dicale, ils lisoient long-temps avant
d'apprendre des choses vraiment utiles ;
les plus sensés y apprennoient au moins

ÉCOLE DE SANTÉ. 277

qu'ils devoient observer long-temps avant d'agir; mais combien n'y en avoit-il pas qui s'éloignoient de cette sage discréption, et qui, à la place de l'expérience éclairée qu'on auroit dû leur donner, se voyoient forcés de suivre une aveugle routine! Le temps de faire cesser tout ce mal est arrivé; l'occasion de créer un enseignement de l'art de guérir, complet et digne de la nation française, s'offre aujourd'hui aux législateurs: pressés par la nécessité de pourvoir à un des plus indispensables services des armées républicaines, ils ne la laisseront point échapper; ils n'oublieront pas que l'étude de la médecine a été la source d'une foule de connaissances utiles, que c'est à cette étude qu'on doit les premiers fondemens de l'histoire naturelle, de la botanique, de la chimie; et qu'organiser en grand un enseignement complet des différentes branches de l'art de guérir dans le centre de la république, c'est éléver un temple à la nature; c'est vivifier à-la-fois plusieurs canaux qui font circuler l'industrieuse activité des arts et des sciences dans toutes les ramifications du corps social.

La nécessité et l'inutilité d'une école

278 RAPPORT.

de santé , ne peut donc plus être un problème pour des hommes accoutumés à désirer et à faire le bien de leur pays ; fournir des officiers de santé à nos armées ; employer les grands talens que la république possède dans son sein , et qui languissent faute d'occasions et de moyens de les utiliser , conserver le dépôt des connaissances utiles , qui menaçoit de périr par l'inaction à laquelle on les avoit réduites ; détourner de dessus les citoyens les dangers du charlatanisme et de l'impéritie ; perfectionner des sciences de première nécessité , qui ont tant contribué à la gloire de la France , faire un nouvel appel au génie ; en lui ouvrant une nouvelle carrière ; offrir encore au milieu des difficultés qui nous pressent , et des décombres dont on nous a entourés , le spectacle des immenses ressources d'un peuple ingénieux , en rétablissant , par une institution digne de la République française , un enseignement supérieur à tout ce qu'on connoît en ce genre en Europe ; faire voir que le mouvement révolutionnaire , dirigé par des législateurs habiles , sait tirer du sein même des ruines dues à sa rapidité , les matériaux des plus grands et des plus solides édi-

fices pour la prospérité publique : tels sont les motifs de l'établissement que les comités de salut public et d'instruction publique vous proposent de former. Voyons maintenant les moyens d'exécution qui sont en notre pouvoir, et faisons connoître avec quelques détails le plan de cet établissement.

Presque au milieu de Paris, et dans un quartier que nos pères avoient consacré à l'étude et aux lettres, s'élève un des monumens nationaux, les plus beaux et les plus majestueux dont l'architecture ait décoré cette cité. Quoique placé désavantageusement, entouré des bâtimens qui le masquent et de mesures qui le déshonorent, quoique resserré dans sa profondeur et son étendue; le local de la ci-devant académie de chirurgie, peut cependant suffire à l'instruction qu'on doit y donner, et le genre de distribution que l'architecte y a employé, le rend plus que tout autre propre aux exercices qu'exige l'enseignement de l'art de guérir. Un amphithéâtre spacieux, des salles assez vastes pour y placer les collections de livres, de pièces anatomiques, de machines et d'instrumens, un hospice destiné à présenter les cas les plus rares et les

280 L'ART DE LA CHIRURGIE.

plus instructifs parmi les maladies qui affligen l'humanité, sont disposés de manière à y établir, sur-le-champ, l'école centrale de santé. Quelques changemens légers suffiront pour y recevoir plus commodément les élèves, et pour rendre leurs études plus profitables. L'intérieur de ce monument se trouve, il est vrai, insuffisant pour admettre tous les élèves à l'instruction pratique, qu'ils doivent recevoir pour les former aux dissections anatomiques, aux opérations chirurgicales, aux expériences physiques et chimiques; mais un bâtiment national voisin, et même une simple portion de ce bâtiment, qui forme le ci-devant couvent des Cordeliers, fournira l'espace convenable pour établir les salles destinées à ces exercices pratiques.

Nulle part, en France, on n'avoit encore réuni tous les matériaux nécessaires à une instruction complète dans l'art de guérir.

Il faut, pour l'étude de cet art, considéré dans son ensemble, une bibliothèque, une suite de pièces anatomiques, une collection d'instrumens et d'appareils de chirurgie, une réunion de machines de physique destinées à démontrer

ÉCOLE DE SANTÉ. 281

démontrer les principales propriétés des corps, l'ensemble des productions de la nature employées comme médicaments. La plus grande partie de ces objets manquent à la ci-devant académie de chirurgie; le despotisme et la vanité, qui avoient fait éléver ce monument, ne s'étoient point occupés de le meubler.

Mais la république trouvera dans ses richesses presque toutes les ressources nécessaires pour fournir aux bases de l'instruction, en réunissant aux livres, aux pièces anatomiques, aux instruments et aux machines qui existent déjà dans les salles de l'académie de chirurgie, les livres qui étoient placés dans le local de la faculté de médecine, les pièces d'anatomie humaine contenues dans la belle collection de l'école vétérinaire d'Alfort et dans le cabinet de l'académie des sciences, les livres et les manuscrits qui appartennoient à la société de médecine; la commission exécutive d'instruction publique sera d'ailleurs autorisée, sous la surveillance du comité d'instruction publique, à faire la recherche de tous les objets que ces dépôts nationaux ne pourroient pas fournir. D'ailleurs les professeurs, leurs adjoints, les élèves eux-mêmes,

Tome XCIV.

N

auront bientôt , par leurs travaux et leur zèle, complété ce qui pourra manquer d'abord à cette utile collection , soit en produits de la nature , soit en préparations anatomiques ; et la république sera bientôt riche en ce genre : car, en donnant l'instruction , vous voudrez , sans doute , qu'on travaille sans relâche au perfectionnement de l'anatomie et de la chirurgie.

Pour rendre l'enseignement de l'art de guérir complet , il faut montrer successivement la physique appliquée à l'économie animale , la structure du corps humain , le jeu de ses organes , la nature , la différence et les caractères des maladies internes et externes auxquelles l'homme est sujet , les remèdes qu'on oppose à leurs effets déstructeurs , l'art de les connaître et de les préparer , les instrumens par lesquels on guérit les maladies externes , et les moyens de s'en servir , les maux particuliers aux femmes et aux enfans , le rapport de l'art saluaire avec la salubrité publique , et avec les lois qui la maintiennent . Il ne suffit pas de donner des leçons et de faire des cours publics sur toutes les branches de la science de la nature ; le défaut de l'ancienne méthode , outre

ÉCOLE DE SANTÉ. 283

qu'elle n'embrassoit pas cet ensemble indispensable pour un enseignement complet, c'est qu'on se bornoit en quelque sorte à des paroles pour les élèves; la leçon finie, l'objet n'en étoit plus retracé sous leurs yeux : il s'évanouissoit promptement de leur mémoire. Dans l'école centrale de santé, comme dans celle des travaux publics, la pratique, la manipulation, seront joints aux préceptes théoriques. Les élèves seront exercés aux expériences chimiques, aux dissections anatomiques, aux opérations chirurgicales, aux appareils. Peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire, telle sera la base du nouvel enseignement que les comités vous proposent de décréter. Ce qui a manqué jusqu'ici aux écoles de médecine, la pratique même de l'art, l'observation au lit des malades, deviendra une des principales parties de cet enseignement. Trois hospices, celui de l'humanité pour les maladies externes, celui de l'unité pour les maladies internes, et celui de l'école même pour les cas rares et compliqués, offriront aux élèves, une fois instruits dans les connaissances de la théorie, la partie la plus immédiatement utile de leur apprentis-

Nij

284 R A P P O R T.

sage, le complément de toutes les autres, celle sans laquelle elle ne seroit que la source de spéculations ingénieuses, mais presque toujours inutiles pour l'humanité. Douze professeurs sont nécessaires pour la totalité des cours et des démonstrations comprises dans le projet d'enseignement. Il faut prendre ces professeurs parmi les citoyens les plus éclairés dans chacune des sciences qui doivent être enseignées; il faut que le choix des hommes placés à la tête de cette école puisse prouver à l'Europe que la révolution française n'a pas anéanti les lumières et les grands talents. Douze adjoints partageront le travail des professeurs, et dirigeront les élèves dans la pratique des expériences et des opérations qui servent de base aux connaissances dont on vient de présenter le tableau.

L'intention que vous avez manifestée de rayiner les sciences utiles, et de favoriser leurs progrès, exige que les professeurs et leurs adjoints, chargés de donner aux élèves les leçons de la théorie et de l'expérience, soient uniquement attachés à ces fonctions, et qu'aucune autre occupation particulière ne puisse les en détourner. Il faut

ÉCOLE DE SANTÉ. 285

donc que leurs salaires suffisent à leurs besoins, et qu'ils ne soient pas obligés de chercher dans des travaux accessoires le moyen de compléter leur subsistance. Des hommes qui ont consacré vingt ans de leur vie à l'étude pour acquérir des connaissances profondes et devenir capables de les transmettre à d'autres, doivent être traités par la patrie qui les emploie, de manière à ne pas être tourmentés par l'inquiétude domestique, et à puiser dans l'exercice de leurs talents utiles les ressources suffisantes pour soutenir leur existence et celle de leurs familles. La justice républicaine doit réparer tous les torts que le despotisme a eus envers les talents, en arrachant à la misère qui les accable, des hommes qui ont consacré quarante ans de leurs veilles à la culture et à l'enseignement des sciences. Le comité d'instruction publique prendra des mesures pour améliorer à l'avenir le sort des citoyens utiles qui se dévouent à l'enseignement, et dont les travaux trop désintéressés n'ont offert pour perspective à leur vieillesse, que le malheur et l'oubli. Livrés tout entiers à l'étude et aux recherches dans les sciences qu'ils seront chargés d'enseigner, les pro-

N iii

286 R A P P O R T.

fesseurs de l'école centrale de santé, pourront donc travailler à l'agrandissement des connaissances humaines ; en formant des élèves habiles, ils courront en même temps au bonheur public par leurs découvertes, et les fruits de leurs veilles ne resteront pas enfouis, comme ils l'ont été trop long- temps faute de moyens pour les répandre. D'importans ouvrages commencés, tels que ceux de *Bertin* sur les artères, de *Vicq-d'Azyr* sur l'anatomie du cerveau, sur les vaisseaux lymphatiques ou absorbans, sur la description des organes des animaux comparés aux organes de l'homme, ceux de *Chaussier* sur la nomenclature anatomique, de *Dessault* et *Chopart* sur la chirurgie, de *Perret* sur les instrumens, seront continués avec ardeur : les travaux industriels de *Pinson* et de la citoyenne *Biheron* sur l'anatomie artificielle, seront repris avec une nouvelle activité : les recherches si importantes des *Rouelles*, des *Bucquets*, des *Poulletiers* sur la chimie animale, seront suivies avec constance : les manuscrits précieux sur l'anatomie et les diverses branches de l'art de guérir, déposés dans les archives des ci-devant académie des

ÉCOLE DE SANTÉ. 287

sciences, faculté et société de médecine, école de chirurgie, seront tirés de dessous la poussière qui les recouvre et rendus à l'utilité publique ; et la république, enrichie par l'héritage des savans illustres dont on a trop négligé les productions, verra dans ceux qui leur ont succédé, et qui seront appelés pour recueillir leurs découvertes, des continuateurs habiles de leur gloire et de leurs succès. Tous ces grands et utiles objets dont la jouissance prochaine élève l'âme des vrais amis de la liberté, seront accueillis par la Convention nationale, qui en connaît tout le prix, et qui veut régénérer les sciences en accélérant leurs progrès.

En fondant une école centrale de santé, les législateurs voudront sans doute faire disparaître cette ancienne séparation entre deux états qui a causé tant de mal. La médecine et la chirurgie sont deux branches de la même science : les étudier séparément, c'est abandonner la théorie au délire de l'imagination, et la pratique à la routine toujours aveugle ; les réunir et les confondre, c'est les éclairer mutuellement et favoriser les progrès. Ceux des élèves qui préféreront la pratique des opéra-

N iv

288 R A P P O R T.

tions, se livreront plus particulièrement à cette partie de l'art de guérir : il n'y aura plus de distinction ridicule entre deux arts à qui la nature commande d'être inséparables. Les citoyens trouveront dorénavant toutes les lumières, réunies dans les officiers de santé, et des querelles trop long-temps scandaleuses seront à jamais éteintes.

Quoique l'école centrale de santé doive être ouverte au public, afin que les lumières deviennent le patrimoine de tous; quoique l'on puisse espérer des circonstances heureuses où se trouve la république, et du prix que les citoyens attachent aujourd'hui aux arts de première nécessité, que le nombre de ceux qui viendront y puiser l'instruction sera considérable, les comités de salut public et d'instruction publique ont pensé que le besoin indispensable d'officiers de santé, ainsi que la nécessité de faire partager également tous les districts de la république aux bienfaits de cette nouvelle institution, exigeoient, par rapport aux élèves de l'école centrale de santé, la même mesure que celle qui a eu tant de succès dans les cours révolutionnaires sur la fabrication de la poudre et des canons, dans l'édu-

ÉCOLE DE SANTÉ. 289

cation militaire de l'école de Mars.

L'approbation que la Convention a donnée à cette méthode dans les décrets qu'elle a rendus dernièrement sur l'école centrale des travaux publics et sur l'école normale, a engagé les comités à vous proposer de faire venir un élève de chaque district à Paris. Le mode du choix, analogue à celui que vous avez décrété pour l'école centrale, n'en différera que par le genre des connaissances exigées pour les élèves. Une bonne conduite, des mœurs pures, l'amour de la république et la haine des tyrans; une éducation assez soignée, pour qu'on soit assuré que les élèves possèdent les premiers éléments des sciences exactes, et sur-tout la culture de quelques-unes de celles qui servent de préliminaires à l'art de guérir, telles que la physique, l'histoire naturelle, la chimie ou l'anatomie, seront les conditions nécessaires pour être appelés à l'école centrale de santé. Le choix sera confié à deux officiers de santé, désignés dans chaque chef-lieu de district, par la commission de santé, et réunis à un citoyen recommandable par ses vertus républicaines, choisi par l'agent national de district. Les élèves seront rendus à Paris pour

N v

290 R A P P O R T.

le 15 nivose : ils y recevront un traitement égal à celui des élèves de l'école centrale. Des réglement particuliers, dont le comité d'instruction publique sera chargé, assureront l'ordre des leçons, des exercices, les fonctions des professeurs, de leurs adjoints, du directeur, du conservateur et du bibliothécaire, le mode des examens nécessaires pour reconnoître le degré d'instruction acquise par les élèves, et dirigeront en général tout ce qui tient au régime de l'enseignement et au perfectionnement de l'art dans l'école de santé.

Tel est le plan d'un établissement si désiré et si nécessaire, dont la république française fournira le premier modèle à l'Europe, et qui contribuera à répandre parmi tous les citoyens le goût des connaissances utiles, en même temps qu'il favorisera les progrès d'un art, dont l'ignorance et l'impéritie peuvent tant abuser. L'institution de l'école centrale de santé, les succès de l'enseignement qui y sera suivi, donneront l'exemple pour les autres parties de la république. Des écoles naguère encore fameuses pour l'art de guérir, en recevront l'utile influence. Le comité d'instruction publique, témoin des

ÉCOLE DE SANTÉ. 291

avantages de la méthode d'instruction donnée dans l'école centrale de santé, indiquera les moyens de la porter également dans plusieurs autres départemens, dont l'éloignement du centre exige des établissements analogues; car personne ne doute de l'insuffisance d'une seule école de l'art de guérir pour toute la République française. Les citoyens éclairés dans cet art, et propres à l'enseigner dans les départemens, doivent donc redoubler d'ardeur et se préparer à répondre aux vues que le comité d'instruction publique se propose de présenter incessamment à la Convention sur cet objet important. Le même comité sent aussi la nécessité de substituer au mode ancien et barbare de réception une méthode simple d'examen et d'épreuve qui, en faisant connoître aux citoyens de tous les départemens ceux de leurs frères qui se sont appliqués à l'étude de l'art nécessaire pour les soigner utilement dans leurs maladies, fournira aux autorités les moyens de défendre les républicains contre les atteintes de l'empirisme et du charlatanisme.

L'organisation de l'école centrale de santé à Paris, substituée à l'enseigne-

N vj

292 APPORTÉ à l'insti-
ment de l'école de médecine, qui est
entièvement anéanti depuis plusieurs
années, doit l'être également à celui
de l'école de chirurgie qui, sans être
totalement détruite, accépendant beau-
coup souffert des circonstances ; mais
en créant une institution complète
pour les deux parties de l'art de guérir,
la Convention ne voudra pas être in-
juste envers de bons citoyens qui ont
contribué, tant qu'il leur a été possible,
à répandre l'instruction. Son comité
d'instruction publique placera dans l'é-
cole centrale les professeurs distingués
qui n'ont pas cessé leurs fonctions, et
proposera à la Convention les moyens
de reconnoître les longs services de
ceux pour qui un âge avancé et des in-
firmités que la vieillesse traîne après
elle, rendent l'enseignement un fardeau
trop pesant. Les trois cent mille livres
qui ont été mises à la disposition du co-
mité, lui permettront de tirer des hor-
reurs de la misère quelques-uns des pro-
fesseurs de l'ancienne école de chirur-
gie, qui ne touchent pas même, depuis
plus d'une année, la modique rétribu-
tion qui leur étoit due, et dont ils ont
le plus urgent besoin.

Parmi les élèves de l'école centrale

ÉCOLE DE SANTÉ. 293

de santé, le comité ne vous propose point de comprendre les pharmaciens, parce qu'alors le nombre des élèves indique seroit bien au-dessous des besoins, et parce qu'aussi les études pour l'exercice de la médecine et de la chirurgie sont beaucoup plus étendus que celles qui sont nécessaires à la pharmacie. Cette profession a d'ailleurs, à Paris, une école toujours ouverte, et qui depuis long-temps est plus complète que celles qui étoient destinées à la médecine et à la chirurgie. La botanique usuelle, l'histoire naturelle des drogues, la chimie pharmaceutique et la pharmacie proprement dite, y sont enseignées avec toute l'étendue et tout le soin convenables à cette étude. L'élève en pharmacie joint à ces leçons la pratique dans les laboratoires des pharmaciens, chez lesquels il demeure et dont il partage les travaux; il ne lui manque donc rien de ce qui lui est nécessaire pour le former. Très-peu de changemens sont nécessaires pour rendre l'instruction pharmaceutique plus complète, et le comité d'instruction publique s'en occupera avec la célérité que le bien public exige.

PROJET DE DÉCRET.

La CONVENTION NATIONALE,
après avoir entendu le rapport de ses
comités de salut public et d'instruction
publique réunis, décrète ce qui suit:

A R T I C L E P R E M I E R.

Il sera établi à Paris une école cen-
trale de santé, destinée à former des
officiers de santé éclairés, pour le ser-
vice des hôpitaux, et spécialement des
hôpitaux militaires.

II. Le bâtiment national connu sous
le nom d'école de chirurgie, et celui
du ci-devant couvent des Cordeliers,
seront consacrés à cette école.

III. On y enseignera aux élèves l'or-
ganisation et la physique de l'homme;
les signes et les caractères des malai-
dies, les moyens curatifs connus, la
chimie médicinale et la pharmacie;
les procédés des opérations, l'applica-
tion des appareils et l'usage des ins-
trumens, enfin les devoirs publics des
officiers de santé.

IV. Cette partie d'instruction se fera
dans les cours qui seront ouverts au pu-
blic, en même temps qu'aux élèves.

ÉCOLE DE SANTÉ. 295

V. Outre cette première partie de l'enseignement, les élèves pratiqueront par eux-mêmes les arts mécaniques et chimiques, qui assurent les succès des officiers de santé.

Ils exécuteront les opérations anatomiques et chirurgicales.

Ils observeront la nature des maladies au lit des malades, et en suivront les traitemens dans les différens hospices.

VI. Pour donner l'enseignement théorique et pratique aux élèves, il sera nommé par la commission de l'instruction publique douze professeurs et douze adjoints, un directeur de l'école, un conservateur et un bibliothécaire. Ces nominations seront soumises à l'approbation du comité d'instruction publique, qui, conjointement avec le comité des finances, fixera le traitement des professeurs, de leurs adjoints, ainsi que de tous les employés à l'école centrale de santé, sur la proposition de la commission de l'instruction publique.

VII. Le cours complet de ces études durera trois ans : les élèves seront partagés en trois classes, dont chacune suivra des parties différentes de l'instruction.

296 R A P P O R T.

Ceux qui auront parcouru les trois degrés de cette instruction, sortiront de l'école après avoir subi un examen, qui constatera les connaissances qu'ils auront acquises, et ils seront remplacés par un pareil nombre qui sera admis suivant le mode décrit ci-après.

VIII. Pour rendre l'instruction plus efficace, on réunira aux objets déjà rassemblés dans l'enceinte de cette école, les livres, les manuscrits, les pièces anatomiques et les instrumens qui se trouvent dans les salles des ci-devant faculté et société de médecine, ainsi que les morceaux d'anatomie humaine déposés dans le cabinet de l'école vétérinaire d'Alfort, et ceux qui pourroient se trouver dans les différens dépôts nationaux de Paris : il sera également formé dans l'école centrale de santé une collection des productions naturelles et des principales préparations pharmaceutiques qui sont employées comme médicamens.

IX. L'hospice formé dans l'enceinte de l'école sera conservé pour servir au traitement des maladies rares et compliquées. Il sera un de ceux où les élèves suivront l'instruction publique.

ÉCOLE DE SANTÉ. 297

X. Les professeurs de l'école centrale de santé, et leurs adjoints, outre l'instruction théorique et pratique qu'ils seront tenus de donner aux élèves, s'occuperont encore, par des recherches suivies, de perfectionner l'anatomie, la chirurgie, la chimie animale, et en général toutes les sciences qui peuvent concourir à l'avancement de l'art de guérir.

XI. L'école centrale sera ouverte dans le courant de nivose prochain.

XII. L'organisation de l'école centrale de santé sera disposée de manière à donner tous les genres d'instruction théorique et pratique à environ cinq cent quarante élèves.

XIII. Il sera appelé de chaque district un citoyen âgé de dix-sept à vingt-six ans, parmi ceux qui ne sont pas compris dans la première réquisition. Ceux qui y sont compris ne pourront être admis à l'école centrale de santé, que d'après la réquisition du comité de salut public.

XIV. Pour choisir ces élèves, la commission de santé nommera deux officiers de santé dans chaque chef-lieu de district : ces deux officiers de santé,

réunis à un citoyen recommandable par ses vertus républicaines, nommé par l'agent national du district, choisiront l'élève sur son civisme et sur ses premières connaissances acquises dans une ou plusieurs des sciences qui sont nécessaires pour l'art de la santé. Ces connaissances sont les éléments du calcul, de la physique, de la chimie, de l'anatomie ou de l'histoire naturelle.

XV. Chaque élève, muni de sa nomination, signée des trois citoyens désignés par l'article précédent, et de l'agent national du district, se rendra à Paris pour le 15 nivose ; il recevra pour son voyage le traitement des militaires isolés en route, comme canonniers de première classe, conformément au décret du 3 thermidor dernier.

XVI. Les élèves se présenteront à la commission d'instruction publique et à l'école centrale de santé, où ils seront enregistrés.

XVII. À compter du 1^{er} nivose, les élèves de l'école centrale de santé jouiront d'un traitement égal à celui des élèves de l'école centrale des travaux publics.

XVIII. L'école centrale de santé sera

ÉCOLE DE SANTÉ. 299

placée sous l'autorité de la commission de l'instruction publique , qui en fera acquitter les dépenses sur les fonds qui seront mis à sa disposition : cette commission prendra toutes les mesures nécessaires à l'exécution du présent décret , en les soumettant à l'approbation du comité d'instruction publique.

XIX. A compter du jour de l'ouverture de l'école centrale de santé , les professeurs de la ci-devant école de chirurgie cesseront leurs fonctions ; la commission d'instruction publique emploiera dans l'école centrale de santé ceux de ces professeurs qui voudront continuer de se livrer à l'enseignement,

XX. Le comité d'instruction publique fera incessamment un rapport sur la manière d'organiser l'enseignement de l'art de guérir dans toute la république , sur l'étude de la pharmacie à Paris et dans les départemens , et sur les moyens de récompenser les services de ceux des professeurs des ci-devant écoles de médecine et de chirurgie , que l'âge et les infirmités rendent incapables de continuer leurs fonctions.

300 · R A P P O R T

RAPPORT sur la commission de santé, au nom du comité de salut public.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

DEPUIS long-temps la commission de santé fixe l'attention de votre comité de salut public. Des abus se sont introduits dans l'exercice des fonctions importantes qui lui sont confiées ; et plusieurs des individus qui la composent nous ont paru plus propres, par la nature de leurs connaissances et de leurs talents, à la partie active du service qu'à ce genre d'administration.

La commission de santé a été établie par un décret du 3 ventôse dernier. L'objet de son établissement étoit de présenter au conseil exécutif les officiers de santé nécessaires au service des hôpitaux militaires et des armées. Elle devoit également exercer une surveillance active sur eux et sur tous les

SUR LA COMMISS. DE SANTÉ. 301
détails de leur service. Enfin elle étoit chargée de proposer au gouvernement tout ce qu'elle croiroit utile dans les différentes parties de l'art de guérir, sous le rapport du service militaire.

Depuis l'organisation des commissions exécutives, la commission de santé s'est trouvée déplacée du cercle où elle étoit auparavant. Il s'est introduit de l'incertitude sur plusieurs points de ses attributions ; elle étoit en contact avec quelques-unes des commissions exécutives, et elle a empiété sur plusieurs parties qui ne lui étoient pas précédemment affectées. Cet ordre de choses ne pourroit exister plus long-temps sans entraîner les inconveniens les plus graves ; il faut que la commission de santé, si utile dans son institution, rentre dans ses limites, qui lui ont été prescrites par la loi du 3 ventôse. Il importe aussi que cette commission reprenne son ancien titre de conseil de santé, pour éviter les abus qui paroissent résulter de sa dénomination actuelle.

302 R A P P O R T

Il a paru également nécessaire de changer plusieurs membres de la commission actuelle de santé : nous avons pensé d'abord que ces places ne devraient être confiées qu'à des hommes qui joignissent à des talents connus, les avantages de l'expérience : nous avons cru également qu'il fallait les choisir en nombre égal dans les différentes parties de l'art de guérir. Enfin, attendu que le conseil se trouve chargé à-la-fois de tout ce qui concerne l'art de guérir pour les armées de terre et de mer, que plusieurs de ses membres doivent à-la-fois parcourir les hôpitaux et les armées pour y inspecter, par eux-mêmes, le service, et s'assurer de tous les moyens de lui donner le degré d'activité et de perfection dont il est susceptible, nous avons cru devoir proposer d'en porter le nombre des membres à quinze, dont cinq médecins, cinq chirurgiens, cinq pharmaciens, et d'y joindre deux secrétaires.

Vous vous apercevrez aisément que

SUR LA COMMISS. DE SANTÉ. 303
si cette augmentation occasionne à la république un surcroît de dépenses, vous regagnerez aisément cet excédant par le bien qui en résultera dans cette partie si importante de l'administration militaire

PROJET DE DÉCRET.

ARTICLE PREMIER.

La commission de santé portera à l'avenir le nom de conseil central de santé ; elle sera sous la direction de la commission des secours, et se renfermera, ainsi que tous les officiers de santé qui lui sont subordonnés, dans les bornes qui leur sont prescrites par la loi du 3 ventôse dernier.

II. Le conseil central de santé sera composé de quinze membres ; cinq médecins, cinq chirurgiens et cinq pharmaciens, et de deux secrétaires.

III. Les citoyens *Coste, Lepreux, Lorentz, Sabathier de Brest, Bécu,* médecins ;

304 RAPPORT SUR LA COM. DE SANTÉ.

*Heurteloup, Villars, Groffier,
Saucerotte, Ruffin, chirurgiens;
Bayen, Parmentier, Hege, Pel-
letier, Brongniart, pharmaciens,
sont nommés membres du conseil cen-
tral de santé.*

*Les citoyens Biron et Vergès fils,
sont nommés secrétaires.*

IV. Le comité de salut public pour-
voira au remplacement de ceux des
membres de la commission de santé
qui ne se trouvent point faire partie du
conseil central de santé.

OBSERVATION